À mettre dans vos valises:
L'ASSURANCE-VOYAGE!
CROIX BLEUE
286-8403
En semaine: de 8h30 à 21h00
Le samedi: de 8h30 à 17h00

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

7050
JEAN-TALON EST
PRÈS DES
GALERIES D'ANJOU
352-1010
VU
LA HAUTE TECHNOLOGIE
Nikon
POUR VOS LUNETTES

Aujourd'hui: nuageux avec neige légère
Minimum -9° Maximum 2°
Demain: partiellement ensoleillé, venteux et froid DÉTAILS CAHIER SPORT
MONTRÉAL, MERCREDI 10 FÉVRIER 1993 109e ANNÉE Nº 110 80 PAGES, 6 CAHIERS
Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui



B4 METALLICA
Depuis l'émeute du stade Olympique, James Hetfield, le leader de Metallica, qui sera au Forum en fin de semaine, ne porte pas dans son coeur Axl Rose, de Guns N'Roses.

B1 ASSURANCE-CHÔMAGE
Contrairement à ce qu'affirme Ottawa, une personne quittant son emploi pour un motif légalement valable n'aura pas automatiquement droit à l'assurance-chômage.

S 3 CANADIEN 5 ISLANDERS 3
Après avoir accordé trois buts aux Islanders en première, le Canadien sort finalement de sa torpeur, tandis qu'à Québec, les Nordiques s'inclinent 5-1 devant les Canucks.

Sommaire

Annonces classées
immobilier B8, B10, D11-D12
marchandises D12-D13
emplois D13-D14
automobiles D14-D15
propositions d'affaires D7
Arts et spectacles
informations ..... B4 à B7
ciné-horaire B7
Télé-horaire B5
Télévision B4
Bandes dessinées D11
Bridge D16
Carrières et prof. D5-D6
Décès C7
Économie ..... D1 à D10
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? ... B8
Feuilleton B9
Horoscope B10
Le monde D17-D18
Loteries — résultats: A4
Mots croisés D13
Mot mystère D12
Têtes d'affiche A8
Vivre ..... C1 à C6

Univa-Provigo passera sous contrôle américain

MIVILLE TREMBLAY

The Blackstone Group, une prestigieuse banque d'affaires de Wall Street, veut acheter 80 p. cent d'Univa, la maison-mère de Provigo. Unigesco, l'actuel actionnaire de contrôle, conserverait 20 p. cent.

Si elle est approuvée par toutes les parties, cette transaction de 1,6 milliard serait la plus importante à survenir en Amérique du Nord depuis 1989, a soutenu hier M. Stephen Schwarzman, président et chef de la direction de Blackstone.

Blackstone et Unigesco offrent de racheter tous les actionnaires d'Univa au prix de 11$ l'action, soit une prime de 45 p. cent sur le cours moyen des vingt derniers jours.

En conférence de presse, M. Schwarzman a précisé que sa société aura le droit de revendre Univa, en tout ou en partie, à qui bon lui semble. Unigesco aura cependant le droit d'égaler l'offre que pourrait déposer un tiers et de remporter la mise.

Unigesco aura quelques mois pour exercer ce droit de préemption (*first refusal*) en autant, bien entendu, qu'elle puisse rassembler les fonds nécessaires.

Le scénario présenté hier par M. Schwarzman et par M. Bertin Nadeau, président d'Unigesco et président d'Univa, est plus souriant.

■ Après la clôture de la transaction, dans trois mois, l'exploitation d'Univa et de ses filiales Provigo et Loeb va poursuivre son cours actuel. M. Nadeau et son équipe demeureront en poste, mais Blackstone contrôlera le conseil d'administration.

■ Au cours des trois prochaines années, les nouveaux actionnaires prévoient réaliser des immobilisations de 230 millions dans Provigo et Loeb. Au cours des derniers quatre ans, les investissements furent de 300 millions.

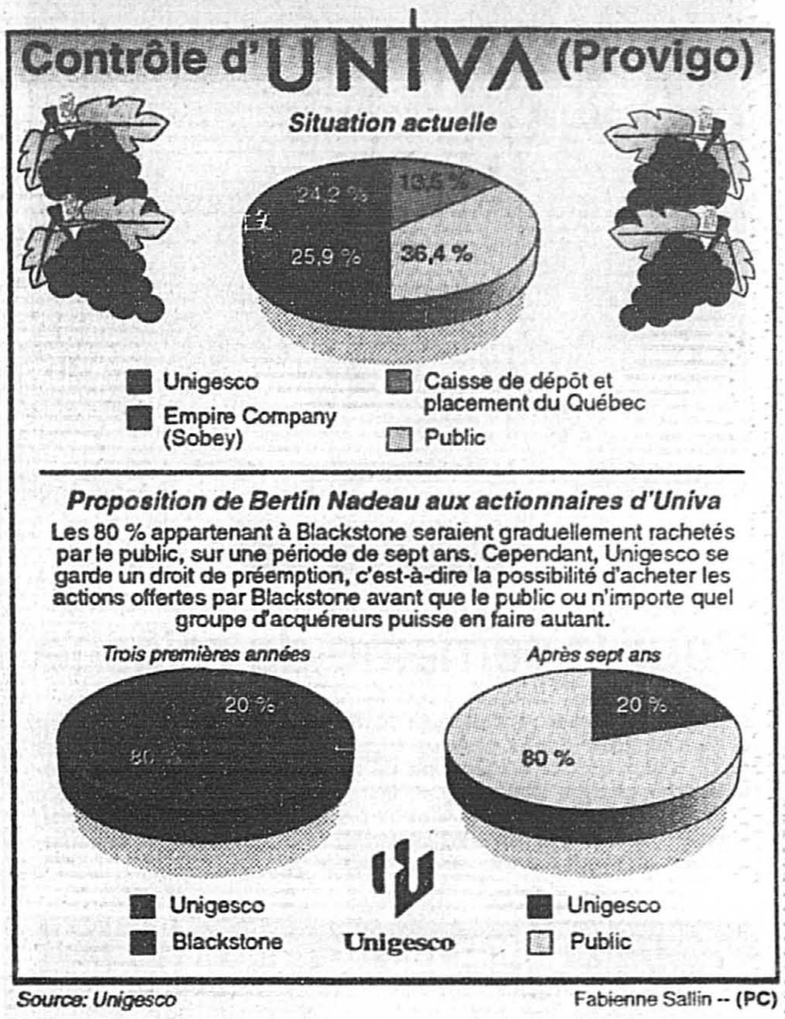
■ Ni Blackstone, ni Univa ne va tirer des dividendes. Blackstone prévoit faire son profit en revendant à prix plus élevé ses actions d'Univa. La revente graduelle, sur le marché boursier, pourrait se faire à partir de la troisième année.

■ Au plus tard la septième année, Blackstone aura complètement retiré ses billes. Avec 20 p. cent de l'avoir propre, Unigesco redeviendra alors, par défaut, l'actionnaire de contrôle, grâce à des actions à droit de vote multiple.

M. Nadeau s'est félicité de cette transaction qui, dit-il, profitera à tous les actionnaires, maintiendra l'intégrité d'Univa tout en

VOIR UNIVA EN A 2

■ **Comment et à qui Blackstone revendra-t-il ses actions?** ***Page D 1***



Source: Unigesco — Fabienne Sallin -- (PC)

UNE FLÈCHE ENCOMBRANTE



Un canard sauvage transpercé par une flèche de 30 cm de longueur vole depuis un mois dans le ciel de Tokyo, et les médias suivent sans discontinuer les déplacements du volatile, à telle enseigne que le gouvernement de la ville a dû intervenir pour mettre fin à ce harcèlement, violemment critiqué par les habitants de Tokyo, qui vouent une affection particulière aux canards. Chaque année, une cane niche et élève ses petits dans la fontaine d'un grand immeuble du centre de la capitale; lorsque les canetons sont capables de se déplacer, la mère les emmène fièrement en promenade à la queue leu leu, et les policiers arrêtent la circulation pour laisser passer le cortège, sous les yeux de millions de téléspectateurs. Les autorités ont tenté ces derniers jours de capturer le pilet blessé à l'aide d'un filet, mais leurs efforts sont jusqu'à présent demeurés infructueux en raison de l'intervention intempestive des médias. Si l'on exclut les informations relatives à la famille royale, il est tout à fait exceptionnel que la presse japonaise soit appelée à faire preuve de retenue dans ses reportages. PHOTO AP

«Rosser les gays est presque devenu un sport national»

SUZANNE COLPRON

Le nouveau visage des néo-nazis

2. ■ Vendredi soir, 23h. Yves sort du bar gay *La Track*, rue Sainte-Catherine, entre Alexandre-de-Sève et Champlain, dans le centre-ville de Montréal. Il croise un punk de 20 ans qui quête au métro Beaudry. Bang! Un coup de poing l'assomme presque. «Mon maudit fif, m'a t'faire», crie le jeune, la tignasse dressée sur la tête avec de la colle. Titubant, Yves se relève et prend la fuite en courant.

Des incidents comme celui-là sont fréquents, presque banals, dans le *Village gay*. Le Centre communautaire des gays et lesbiennes de Montréal parle d'une dizaine par semaine. «Les deux tiers, environ, sont commis par des skinheads néo-nazis», affirme la directrice, Claudine Metcalfe.

Fondé il y a quatre ans, le Centre offre depuis le début de l'année un service téléphonique pour donner de l'information, inciter les homosexuels à dénoncer les actes de violence dont ils sont victimes et recueillir les plaintes.

Une compilation des plus récentes données révèle que 90 p. cent des agressions homophobes sont commises contre des hommes, 10 p. cent contre des femmes. La majorité des incidents surviennent dans le *Village*, situé dans le quadrilatère compris entre les rues Amherst et Papineau, le boulevard René-Lévesque et la rue Ontario, et dans les parcs Maisonneuve, Lafontaine et Angrignon.

Les attaques se produisent le soir entre 19h et 20h, et la nuit entre 2h et 3h. Surtout les jeudis, vendredis et samedis.

Mobilisation

«Des incidents contre les homosexuels, il y en a toujours eu», précise Claudine Metcalfe. «Ce n'est pas un phénomène nouveau sauf que depuis quelque temps, on dirait qu'il y en a plus. Le *gay*

VOIR GAYS EN C 8

■ **Les néo-nazis: pour le pouvoir, la sécurité ou pour suivre la mode.** ***Page C 8***

Cri d'alarme de l'industrie du ski

■ *Entre 30 et 40 p. cent moins de skieurs que l'an dernier*

■ *Plusieurs centres de ski ont peine à survivre*

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

L'industrie du ski alpin connaît une saison tellement difficile qu'elle lance un cri d'alarme au gouvernement du Québec: un mémoire sera remis au premier ministre d'ici la fin du mois afin que Québec injecte des millions de dollars pour aider à maintenir en vie des stations et sauvegarder des milliers d'emplois.

Conscient des problèmes auxquels font face les gestionnaires et de la nécessité de protéger des emplois dans le secteur de l'hôtellerie, le ministre du Tourisme André Vallerand s'apprête à annoncer qu'il poursuivra son programme publicitaire incitant les skieurs à sortir leurs planches au lieu de rester à la maison.

La Presse a appris hier du président de l'Association des stations de ski du Québec (ASSQ), Serge Couture, que le taux d'achalandage avait baissé de 30 p. cent — parfois même de 40 p. cent — dans plusieurs stations jusqu'à maintenant cette saison, comparativement à la même période l'an passé. Déjà en 1991-92, l'industrie du ski alpin avait connu l'une de ses pires périodes.

Des sources dignes de foi affirment d'autre part que des stations — que l'on refuse cependant d'identifier — sont presque acculées au pied du mur et que, pour pouvoir survivre, elles cherchent des formules miracles.

«Les projets d'expansion dans les stations sont presque tous remis en question. Dans toutes les régions du Québec, les stations sont frappées par des baisses importantes de la clientèle», a souligné M. Couture, qui a mis en veilleuse à sa station de Saint-Bruno tous les projets d'expansion prévus.

Des commerciaux à la tonne

Jamais a-t-on entendu à la radio autant de messages publicitaires payés par les différentes stations, annonçant des rabais de toutes sortes. Sur semaine, il est possible de skier pour 5$ seulement. La concurrence n'a jamais été aussi féroce.

Tous les malheurs sont tombés sur les gestionnaires: récession, manque de neige, chaleur, pluie, froid. Au cours des deux dernières fins de semaine, le Québec a été frappé par des froids sibériens, ce qui a eu pour conséquence de faire fuir les skieurs, laissant les stations presque désertes. Samedi et dimanche derniers, il était facile de compter les automobiles dans les terrains de stationnement des centres de ski.

VOIR SKI EN A 2

Le jogger homosexuel du parc Angrignon a été tué «pour la race»

SUZANNE COLPRON

Trois des six adolescents de Verdun accusés d'avoir tué à coups de bâton et à coups de pied un jogger homosexuel, au parc Angrignon, ont plaidé coupable hier à une accusation de meurtre non prémédité.

Un autre jeune a exprimé son intention d'enregistrer un plaidoyer de culpabilité, mais sa cause a été reportée à demain en raison de l'absence de son avocat. Les deux autres inculpés devront comparaître le 23 février pour répondre à des accusations qui seront vraisemblablement réduites à celles de complot de vol qualifié. Selon l'avocat de la Couronne, Me Raynald Bernier, ils ont assisté au meurtre sans y participer.

Rappelons les faits.

Le 29 novembre 1992, les quatre amis, adeptes des mouvements skinheads néo-nazis, se rencontrent chez le plus jeune du groupe, âgé de 15 ans. Ensemble, ils conviennent d'aller au parc Angrignon pour «se faire une tapette»... Ils quittent le domicile de Pierre (prénom fictif) vers 18h30. Deux autres amis les rejoignent un peu plus tard.

Au parc Angrignon, Pierre va se promener seul dans un des stationnements. Il repère la victime, Yves Lalonde, 51 ans, et l'attire dans un sentier où l'attendent les cinq autres membres du groupe. Ces derniers, armés de bâton et de branches d'arbre, se dissimulent dans la pénombre. «Vas-y», crie Pierre à un de ses amis. «Frappe!»

Sur ces mots, un premier coup de bâton s'abat sur la tête de la victime, qui tombe face contre terre. Trois des cinq autres jeunes skinheads frappent Lalonde à tour de rôle. Ils le martèlent, lui assènent des coups de pied au visage et lui sautent dessus à pieds joints.

La victime meurt sous leurs yeux. Avant de quitter le parc, les adolescents s'emparent de son porte-feuille qui contient la somme de 92$ et se partagent l'argent.

«Je l'ai fait pour la race»

La nouvelle du crime se répand rapidement. Le lendemain, un

VOIR JOGGER EN A 2

MONTRÉAL
TORONTO
Réservations 48 hres à l'avance
126$* ALLER-RETOUR
NATIONAIR CANADA
AUJOURD'HUI
Pour réservations, consultez votre agent de voyages ou contactez Nationair au 875-8111 ou 1-800-361-0511
L'OFFRE SE TERMINE LE 28 FÉVRIER 1993
*Taxes en sus

Demain dans *La Presse*



PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, *La Presse*

Sortir

Pour la semaine de relâche

Déjà la mi-février : dans moins de dix jours, les élèves du primaire et du secondaire de la presque totalité des commissions scolaires de la région seront en semaine de relâche. Aux parents qui voudraient en profiter pour occuper leurs enfants, avec ou sans eux, *La Presse* suggère une palette d'activités du plus haut intérêt. Aussi, pour le week-end de la Saint-Valentin, roses, chocolat et champagne sont au rendez-vous... si vouz avez le goût de SORTIR.

Collectes de sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang, 2991 est, rue Sherbrooke, Centre commercial Maisonneuve (métro Préfontaine), de 9 h à 18 h ;
- à Montréal : université Concordia (campus Loyola), cafétéria du campus, 7141 ouest, rue Sherbrooke, de 10 h à 17 h ;
- à Saint-Joseph : Les Poudres métalliques du Québec, QIT-Fer et titane, église Saint-Joseph (sous-sol), rue Saint-Pierre, de 10 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h ;
- à Valleyfield : Collège de Valleyfield, 169, rue Champlain, de 9 h 30 à 15 h 30 ;
- à Sainte-Sophie : parrainée par le Club Optimiste, Pavillon de la jeunesse, 2181, rue de l'Hôtel de ville, de 14 h 30 à 20 h.

La Ville déploie sa stratégie en vue de repeupler le coeur du centre-ville

GILLES GAUTHIER

La Ville de Montréal mettra en vente le mois prochain 150 000 pieds carrés de terrains vacants dans le faubourg Saint-Laurent et espère que l'entreprise privée y entreprendra au début de 1994 la construction de 450 à 500 logements, surtout des condos, qui se vendront «à prix moyens et élevés».

Ces cinq terrains, occupés par des parkings, sont situés dans le quadrilatère borné par les rues Clark et Saint-Denis et la rue Sainte-Catherine et le boulevard René-Lévesque, où sera réalisée la première phase du développement du faubourg.

Ils ont été payés 12,5 millions par la Ville, et le prix au pied carré a atteint 150$ dans certains cas.

Le responsable du développement urbain au comité exécutif, André Lavallée, s'est dit incapable de préciser lors d'une conférence de presse hier à quel prix ces terrains seront revendus, mais a admis que la Ville devra «faire un effort pour assurer la viabilité de redéveloppement».

Ce qui signifie que la municipalité est prête à assumer une perte sur ces terrains pour faire en sorte que leurs prix soient attrayants pour les «développeurs» et que ces derniers puissent attirer les acheteurs.

M. Lavallée a expliqué que les terrains ont été acquis au prix du marché et qu'il a fallu verser une compensation pour le rachat du droit d'exploiter les parkings.

Ils sont situés, a-t-il également fait valoir, à proximité de plusieurs grands édifices où travaillent des milliers de personnes : complexe Desjardins, Guy-Favreau, UQUAM, hôpital Saint-Luc, Place des Arts, Palais de justice, bâtiments municipaux, dont l'hôtel de ville, etc.

La clientèle visée, couples et personnes seules, sera «non familiale» et devrait se composer de gens travaillant dans le quartier. La hauteur des habitations variera, prévoit-on, de deux à six étages selon les rues. Au coin nord-est de Saint-Laurent et René-Lévesque, le terrain sera offert à qui voudra y construire un édifice pour commerces et bureaux.

Aménagement

La Ville commencera à l'automne prochain l'aménagement de la place de la Paix, qui servira, de dire M. Lavallée, de «parvis» pour le Monument national, situé de l'autre côté du boulevard Saint-Laurent et présentement en voie de rénovation. Cet aménagment s'inscrira dans le cadre de travaux de près de trois millions qui comprendront entre autres, en bordure de la nouvelle place publique, l'élargissement de la partie existante de la rue Charlotte en une promenade aux larges trottoirs bordés d'arbres.

On estime que le projet de construction de logements nécessitera des investissements se situant entre 50 et 60 millions par le secteur privé, et qu'il sera rentable pour la Ville au bout de dix ans. M. Lavallée a déclaré que ce projet s'inscrit dans une stratégie visant à «ramener la population en ville et au centre-ville».

Le quadrilatère est situé près de secteurs «chauds» de la métropole et M. Lavallée promet l'adoption, en collaboration notamment avec le Service de police de la CUM, de mesures qui assureront «le confort et la sécurité des lieux». Le zonage a été modifié pour les rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine afin de limiter tout nouveau développement d'établissements exploitant l'érotisme ou de salles d'amusement pour adultes.

Phases 2 et 3

La phase 2 du réaménagement du faubourg Saint-Laurent sera réalisée dans le quadrilatère René-Lévesque, Saint-Denis, Viger et Clark et débutera, plus tard, par la reconstruction de la rue de La Gauchetière et de ses trottoirs afin de favoriser l'extension du quartier chinois à l'est de Saint-Laurent.

La phase 3 (Ontario, Saint-Denis, Sainte-Catherine, Clark) se réalisera éventuellement dans une quadrilatère comprenant les Habitations Jeanne-Mance et les commerces de la rue Sainte-Catherine et fera entre-temps l'objet de réflexions plus approfondies.

La Ville procédera en mars à une premier appel de propositions pour la vente et le développement des terrains de la phase 1. «Le promoteur-développeur qui présentera la proposition la plus intéressante aux chapitres de la qualité de l'architecture, de l'aménagement urbain et du réalisme socio-économique pourra acquérir les terrains», situés dans le secteur de la future place de la Paix et de la rue Charlotte.



Six blessés dans un accident

Un accident spectaculaire a fait six blessés hier soir à l'intersection de la rue Papineau et du boulevard Rosemont, à Montréal. Une première collision est survenue à 21 h après que l'un des conducteurs eut raté une manoeuvre. Le conducteur d'une troisième automobile n'a pu éviter de heurter les deux premiers véhicules. Les trois autos sont parties dans différentes directions et sont allées choir sur deux cabines téléphoniques, sur le trottoir. Quatre des six passagers reposaient hier soir dans différents hôpitaux montréalais, où leur état était jugé grave. Les deux autres personnes n'ont subi que des blessures mineures. PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Reconnu coupable du meurtre d'une fillette, Morin est remis en liberté

d'après CP

TORONTO

Guy-Paul Morin, qui a constamment protesté de son innocence au cours de deux procès mais a finalement été reconnu coupable du meurtre d'une fillette de neuf ans, a été remis en liberté sous caution hier, en attendant que son appel soit entendu.

Tout en convenant que les personnes reconnues coupables de meurtre bénéficiaient rarement d'un cautionement, le juge Marvin Catzman, de la Cour d'appel de l'Ontario, a souligné que le cas de Morin était inhabituel. Le verdict de culpabilité rendu l'été dernier, à l'issue du second procès, «se fonde sur certains faits qui me semblent discutables», a précisé le magistrat, citant en exemple le fait que le juge avait refusé d'entendre les témoignages de suspects autres que l'accusé.

Morin, qui est âgé de 33 ans, a été condamné à la prison à vie pour le meurtre, survenu en 1984, de la petite Christine Jessop, de Queensville, au nord de Toronto. Il avait été acquitté à son premier procès, en 1986, mais la poursuite avait porté la cause en appel et un second procès avait été ordonné.

Les avocats de la poursuite et de la défense doivent encore s'entendre avec le juge sur les conditions de la libération de Morin, mais celui-ci, précise-t-on, pourrait quitter dès aujourd'hui le pénitencier de Kingston où il est incarcéré.

Barbara Krever, porte-parole de la Couronne, a souligné que cette décision ne devait pas être interprétée comme établissant un précédent qui permettrait à toutes les personnes accusées de meurtre de recouvrer leur liberté sous caution. «Il s'agit d'un cas particulier», a-t-elle soutenu.

L'avocat de Morin, Marlys Edwarth, avait fait valoir en cour que son client s'était vu offrir un emploi dans la région de Quennsville, dont il est originaire, et qu'il vivrait chez ses parents en attentant que son appel soit entendu, ce qui pourrait prendre deux ans.

La quotidienne — Tirage d'hier

à trois chiffres **366**

à quatre chiffres **7133**

ABONNEMENT	**285-6911**	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	**285-7111**
RÉDACTION	**285-7070**	**GRANDES ANNONCES**	
PROMOTION	**285-7100**	Détaillants	**285-7202**
COMPTABILITÉ		National, Télé+	**285-7306**
Grandes annonces	**285-6892**	Vacances, Voyages	**285-7265**
Annonces classées	**285-6900**	Carrières et professions, nominations	**285-7320**

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe —

Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

06-3

CODE DU JOUR — **MERCREDI 10 FÉVRIER 1993**

SUITE DE LA UNE

UNIVA

Univa-Provigo passera sous contrôle américain

gardant sa souplesse financière et, «à terme», conservera le contrôle d'Univa au Québec.

M. Schwarzman voit dans Univa «une compagnie bien gérée et restructurée efficacement», mais qui n'est pas correctement évaluée par le marché boursier. À la vente de ses actions, il espère obtenir un rendement à la mesure des 33 p. cent gagnés depuis la fondation de son groupe, en 1985.

Hier, Empire et la Caisse de dépôt et placement du Québec, les autres grands actionnaires d'Univa avec respectivement 25 et 14 p. cent des actions, n'ont pas fait connaitre leurs intentions.

M. John Keyser, directeur du marketing chez Empire, a dit que sa compagnie «n'est pas prête à donner une réponse». Mais une source affirme que la famille Sobey, qui possède Empire, accepterait la proposition.

La Caisse n'a vraiment pas fait son lit. Actionnaire à la fois d'Univa et d'Unigesco (via le holding Univantage), elle doit arbitrer ses intérêts conflictuels.

Sa porte-parole, Mme Suzanne Brochu, a déclaré que «nos analystes vont prendre le temps qu'il faut pour étudier en détail le projet soumis, qui n'est pas encore une offre formelle».

La Caisse veut également voir la recommandation qu'adressera à tous les actionnaires un comité d'administrateurs indépendants d'Univa, et l'avis qu'il obtiendra de conseillers financiers externes.

Dans l'entourage de M. Nadeau, on souligne que la Caisse serait très mal reçue si elle bloquait cette offre alléchante pour les petits porteurs.

À Québec, le ministre des Finances Gérard D. Levesque a été mis au courant vendredi dernier. Il est satisfait des garanties apportées sur les approvisionnements au Québec, «à qualité et à prix égal», et sur le maintien à Montréal des postes de direction. Ces garanties lient Blackstone, mais tombent en cas de revente.

«Pendant qu'il en est encore temps», le chef de l'Opposition Jacques Parizeau entend poursuivre sa bataille pour bloquer la transaction, car «c'est un cas clair où les intérêts privés s'opposent à l'intérêt public.»

Dans une conférence de presse prévue aujourd'hui, il entend expliquer comment le gouvernement peut agir pour éviter la perte de contrôle de cet important canal de distribution.

Après un premier examen de la transaction M. Jacques Proulx, président de l'UPA, se dit pourtant «pas très inquiet» car, estime-t-il, les approvisionnements et le centre décisionnel seront maintenus au Québec. □

JOGGER

Le jogger homosexuel du parc Angrignon a été tué «pour la race»

jeune qui circule en voiture avec sa mère entend à la radio un reportage sur la découverte du cadavre de Lalonde. Il croit connaître l'identité des coupables. Aussitôt arrivée à la maison, sa mère prévient la police.

Les enquêteurs de la section des homicides de la police de la CUM, informés de cet appel, se rendent chez la femme en question pour interroger son fils. Ils recueillent deux ou trois prénoms et trois numéros de téléphone. Sur ces entrefaites, un des suspects appelle et donne des informations sur le meurtre du parc Angrignon.

Les enquêteurs décident de mettre la ligne sous écoute électronique pour une durée de 48 heures. La mère du jeune donne son consentement par écrit. Les policiers captent plusieurs conversations de jeunes qui s'échangent des informations sur le meurtre du jogger et commentent les faits rapportés dans les médias.

Ils obtiennent du juge Claude Joncas, de la Cour du Québec, l'autorisation de mettre la ligne sous écoute électronique permanente. «Écoute, *man*, je l'ai fait pour la race», entendent-ils à un moment donné.

Quatre suspects sont arrêtés le 1er décembre et accusés de meurtre au premier degré. Les deux autres sont inculpés le lendemain. Tous les six collaborent avec la police et signent des déclarations incriminantes.

Une peine de cinq ans

Hier, le juge Normand Lafond, de la Cour du Québec, chambre de la jeunesse, a demandé des rapports pré-décisionnels avant de rendre sa sentence, dans le but de connaître le passé de ces jeunes et d'évaluer leurs besoins.

Deux des trois adolescents ayant plaidé coupable doivent revenir en cour le 25 mars. Le troisième accusé se présentera devant le tribunal le 7 avril. Quant au quatrième, il connaîtra sa date demain.

Ces jeunes risquent une peine maximale de trois ans de détention en centre d'accueil et de deux ans de libération conditionnelle. Ils sont présentement gardés au centre d'accueil Cartier. Leurs parents sont tenus de verser un montant allant de 100$ à plus de 300$ par mois pour couvrir leurs dépenses, car ils sont mineurs.

Quatre mères et un père étaient présents hier dans la salle d'audience. «Tout va trop vite», a dit l'une d'elles, visiblement épuisée. «Il y a quelques mois à peine, mon fils se collait tout le temps contre moi; il jouait encore au Nintendo et collectionnait les cartes de sport. J'étais loin de me douter qu'il allait tuer quelqu'un.» □

SKI

L'industrie du ski lance un cri d'alarme

«Avant ces deux week-end, explique M. Couture, nous avions réussi à remonter quelque peu la pente, à reprendre le nombre de jours/ski perdus en décembre à cause de la pluie. Nous étions optimistes devant les chutes de neige répétées; mais voilà que la province a connu des vagues de froid comme jamais, deux fins de semaine de suite. Il faut garder un bon moral. Février est un mois important pour nous. Avec l'arrivée prochaine des vacances scolaires, on retient notre souffle. On espère qu'il va encore neiger, afin de garder les rues des centres urbains blanches, et que le temps froid va se retirer; nous pourrions ainsi aller chercher une grosse partie de la clientèle perdue.»

Deux volets

Lors de l'entrevue, M. Couture a souligné que le mémoire que l'ASSQ déposera au bureau du premier ministre, avec copie au ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche Gaston Blackburn, comportera deux volets.

Dans le premier, il sera question d'obtenir un demi-million de dollars par année durant trois ans pour la mise en marché et la mise en valeur de l'industrie du ski alpin. Le deuxième volet demandera au gouvernement de relancer son programme d'aide financière, comme celui qui avait existé de 1984 à 1989, pour aider les gestionnaires qui veulent améliorer la qualité de leurs équipements, principalement en ce qui concerne l'achat de systèmes d'enneigement artificiel de haute performance.

«Depuis les dernières années, la neige naturelle boude le Québec et, pour que les pentes soient achalandées, il est nécessaire d'avoir une bonne publicité et des canons à neige qui puissent fonctionner en tout temps. Pour réaliser ces objectifs, il faut de l'argent et seul le gouvernement peut en fournir car les gestionnaires, avec les saisons qu'ils connaissent, ne sont pas capables d'investir», a expliqué M. Couture, en soulignant que lorsqu'en hiver les pentes sont désertes, ce ne sont pas seulement les propriétaires des stations qui ont des manques à gagner. «Toute l'économie des régions s'en ressent. Les motels et les restaurants sont vides, les dépanneurs et les stations-services manquent de clients, et des employés saisonniers demeurent en chômage ou vont grossir les rangs du bien-être social. Le gouvernement a donc un important rôle à jouer.» □

CHEZ SOI 93

Les grands constructeurs

PUBLIREPORTAGE

Ce cahier spécial de grand format de *La Presse* porte principalement sur les grands projets dans le domaine de l'habitation. Il y est également question des nouvelles tendances dans la construction résidentielle.

UN CAHIER SPÉCIAL À NE PAS MANQUER MERCREDI PROCHAIN DANS La Presse

La Presse

Pas de libéralisation des heures de vente de l'alcool

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Les détaillants en alimentation ont perdu. Convaincu des multiples effets nocifs de la surconsommation d'alcool, le gouvernement du Québec refuse finalement de libéraliser les heures de vente des différents produits alcoolisés offerts dans les épiceries et les dépanneurs.

«La réponse de la population est claire et nous acquiesçons volontiers à cette volonté populaire. Ce sera le statu quo», a indiqué hier le ministre de la Sécurité publique, M. Claude Ryan, indiquant ainsi qu'il retire définitivement le projet de loi 182 qui visait à permettre la vente libre des produits alcoolisés dans les épiceries mais, surtout, dans les dépanneurs.

«Une société a besoin d'une certaine discipline en ces domaines», admet le ministre Ryan, visiblement satisfait de s'en tenir au statu quo. L'association des détaillants en alimentation réclamait la vente libre, 24 heures sur 24.

Le président de la Régie des permis d'alcool du Québec, M. Ghislain K. Laflamme, accompagnait hier le ministre pour rendre public le rapport d'une vaste consultation menée à travers le Québec sur ce sujet controversé de la vente libre d'alcool. La consultation publique a permis à 701 personnes et organismes en autorité de se prononcer sur cette question et 98 p. cent des intéressés ont dit non à la libéralisation des heures. «Dans ce contexte, un gouvernement qui fait des efforts de prévention, principalement au ministère de la Santé et des Services sociaux, se doit de respecter l'opinion», ajoute le ministre Ryan.

Les opinions exprimées sont venues d'organismes communautaires, d'associations diverses, de corps policiers, de corporations municipales, de centres hospitaliers, d'établissements scolaires et de groupements d'aide aux personnes en difficulté.

Les données contenues dans le rapport livré hier par M. Laflamme sont pour le moins inquiétantes.

● L'alcool est associé aux accidents de véhicules automobiles dans 40 à 50 p. cent des collisions avec décès.

● La plus forte proportion des buveurs se retrouve dans le groupe d'âge des 20 à 24 ans. L'alcool est également le produit psychotrope le plus consommé par les jeunes de 15 ans et plus.

● C'est entre 1 h 30 et 3 h du matin que l'on retrouve sur les routes du Québec les plus hauts pourcentages de conducteurs avec un taux d'alcoolisme supérieur à la limite légale: soit un conducteur sur 13, en 1991.

● Dans les cas d'homicides et de voies de faits, 50 p. cent des contrevenants et 40 p. cent des victimes avaient consommé de l'alcool avant le fait.

● La surconsommation d'alcool, selon différentes sources consultées par la régie, a des répercussions majeures sur la famille et la communauté: problèmes conjugaux, cruauté physique et mentale envers le conjoint ou les enfants, atteinte à l'ordre public, actes criminels et absentéisme au travail.

● En 1981, une étude gouvernementale constatait déjà que 34 p. cent des cas d'agressions d'enfants et 50 p. cent des victimes d'inceste se trouvaient dans des familles touchées par l'alcoolisme.

Le rapport de la régie donne ainsi des dizaines d'exemples d'effets nocifs sur la société.

Les casinos

Le ministre Ryan a par ailleurs profité d'une rencontre avec les journalistes pour indiquer qu'il présentera sous peu, c'est-à-dire dans quelques semaines, l'ensemble de la réglementation qui s'appliquera à l'exploitation des casinos québécois. Le ministre a confié à *La Presse* qu'il profitera de cette annonce pour englober les intentions du gouvernement concernant les fameux jeux de type vidéo-poker, un dossier qui traîne depuis plus d'un an. Cette industrie, qui engloutit quelque 500 millions par année, n'est actuellement soumise à aucun contrôle gouvernemental puisque tous les permis d'exploitation sont expirés.

Adieu, mama Ofelia

GÉRALD LEBLANC

■ C'est elle qui les avait mis au monde à Bogota en Colombie, et c'est elle qui a cimenté le clan à Montréal. Hier, ils étaient tous là, les sept enfants et les 18 petits-enfants, dont neuf nés ici, pour dire adieu à mama Ofelia, décédé à l'âge de 72 ans, de malaises cardiaques.

Hector, le pionnier et le dynamo du clan, rêve d'investir la rue Bélanger, où les Aguilar possèdent déjà plusieurs commerces, comme les Italiens s'étaient appropriés la rue Jean-Talon et les Grecs l'avenue du Parc.

C'est donc au coeur de leur empire, à l'église Saint-Arsène, Bélanger et Christophe-Colomb, que s'est recueillie la grande famille d'Ofelia Aguilar. Les sept enfants entouraient la tombe de la disparue avec chacun une grosse couronne de marguerites, traversée d'un bandeau portant inscription Enrique et famille, Hector et famille, Gloria et famille, Gustavo et famille, Elvia et famille, Camilo et famille, William et famille...

Andrea Corvalan était là aussi avec, dans son ventre, le deuxième enfant qu'elle donnera bientôt à son mari William, soit le dix-neuvième petit-enfant à qui on rappellera la mémoire de mama Ofelia, qui a été enterrée à Laval, où vivent cinq de ses sept enfants.

La vie continue pour le clan Aguilar qui est en train d'ériger le premier empire latino à Montréal, où mama Ofelia a terminé le grand voyage de la vie commencée en Colombie.



PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

C'est au coeur de leur empire, rue Bélanger, que les Aguilar se sont recueillis en mémoire de leur mère.

Oka: l'agrandissement du golf ne fut peut-être qu'un prétexte, dit le maire

LUCIE CÔTÉ

■ Selon le maire d'Oka, Jean Ouellette, l'agrandissement projeté du terrain de golf, qui a mené à l'érection de barricades et à l'affrontement, n'était peut-être pas au coeur du litige opposant les Mohawks et la municipalité.

«Est-ce qu'on peut dire que l'expansion du golf est le prétexte utilisé pour revendiquer autre chose?» s'est-il demandé au cours de la neuvième journée de l'enquête du coroner sur la mort du caporal Lemay, qui a à peine été mentionnée hier.

C'est en 1988 que le club de golf — dont le maire Ouellette était membre et donc l'un des 230 actionnaires, au moment des incidents, en 1990 — demande la permission d'ajouter neuf trous à son parcours.

Le maire Ouellette a expliqué que les négociations sur l'agrandissement du terrain de golf étaient en cours lorsqu'un changement politique est survenu chez les Mohawks, George Martin remplaçant le grand chef Clarence Simon en janvier 1990. «On est resté un mois et demi sans nouvelles des Mohawks, après ce changement, alors on a décidé d'aller de l'avant avec notre projet. On ne voulait pas perdre une autre saison. Le 5 mars 1990, une résolution mettait fin au moratoire sur le projet d'agrandissement.»

Quelques jours plus tard, les premières barricades font leur apparition et les diverses injonctions obtenues par la suite par le maire n'auront aucun effet sur leur démantèlement.

Le maire, qui signalait avoir ensuite accepté de prolonger le moratoire sur le développement du golf jusqu'en septembre 1990, a admis que son engagement et la reprise des négociations étaient cependant conditionnels à l'enlèvement des barricades.

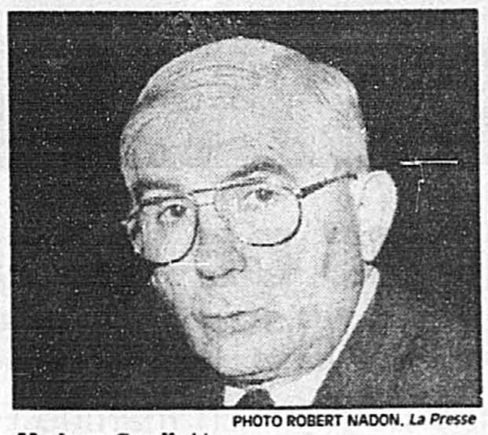


PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

M. Jean Ouellette

Jean Ouellette a aussi précisé que l'agrandissement du terrain de golf devait se faire sur des terrains appartenant à un monsieur Maurice Rousseau.

«Ce ne devait pas être là où est situé le terrain de crosse», a-t-il répondu à Me Richard Masson, l'avocat qui représente le coroner. Et à Me Richard Corriveau, l'avocat des Mohawks, qui voulait savoir si le nouveau terrain de stationnement aurait été aménagé à la place du cimetière des Mohawks, le maire a vivement répondu: «Je ne sais pas où ils voulaient mettre le stationnement, mais il n'était question d'aucune façon que le terrain de golf touche au cimetière, voyons donc. Et on n'a jamais pensé déplacer le cimetière; on a même négocié, avant la crise, pour l'agrandir, et on est toujours d'accord pour le faire», a-t-il assuré, refusant de répondre à d'autres questions de Me Corriveau qui s'adressaient plutôt, selon lui, à l'architecte Graham Cooke, qui avait conçu le projet d'agrandissement du golf déposé hier.

Des citoyens d'Oka seront entendus aujourd'hui. Le maire Jean Ouellette, qui n'est pas disponible, poursuivra son témoignage jeudi.

Le Conseil de bande de Kanesatake est à court d'argent

ÉRIC TROTTIER

■ Aux prises avec de graves problèmes financiers, le Conseil de bande de Kanesatake vient d'obtenir un contrat de coupe d'arbres d'Hydro-Québec qui ne rapportera que... des «peanuts».

Le Conseil de bande de Kanesatake n'a plus d'argent. Depuis quelques semaines, on a dû piger à gauche et à droite, notamment dans les budgets réservés à l'éducation et au programme de prévention des drogues et de violence familiale, pour payer les salariés et acquitter les comptes courants du Conseil de la petite communauté mohawk d'Oka.

Le problème, c'est que les organismes communautaires à qui ces budgets étaient destinés n'ont plus d'argent pour payer leurs factures. «On n'avait pas le choix; notre compte en banque est à sec», a expliqué à *La Presse* le chef Joe-Robert Cree, du Conseil de bande.

«Nous avons un déficit très lourd qui ne nous laisse pas beaucoup de marge de manoeuvre», a pour sa part déclaré hier le grand chef Jerry Peltier. Selon lui, la situation actuelle est causée en partie par la mauvaise gestion de l'ancien Conseil de bande et, surtout, par le manque de générosité du gouvernement fédéral.

Selon des informations obtenues par *La Presse*, le Conseil de bande et les organismes affiliés ont plusieurs factures impayées, à tel point que plusieurs créanciers exercent depuis quelque temps des pressions pour se faire rembourser. Bell Canada a par exemple menacé, en début de semaine, de couper les lignes téléphoniques de l'école alternative et d'autres organismes si le Conseil ne réglait pas aussitôt ses dettes.

Une autre affaire trouble également la communauté mohawk, qui croit avoir été roulée par Hydro-Québec. La Corporation forestière de Kanesatake, organisme fondé en 1991 par le Conseil de bande, a soumis à la société d'État, en novembre dernier, une offre en vue d'obtenir un contrat pour abattre 4000 arbres dangereux dans les hautes Laurentides et dans Lanaudière. Ces arbres, situés en forêt et en montagnes, menaçaient de s'affaisser sur des lignes à haute tension.

Hydro paie normalement 45$ pour les faire couper. La Corporation forestière de Kanesatake, avec à sa tête un des chefs du Conseil de bande, Joe-Robert Cree, a offert à Hydro de faire le boulot pour 22$ l'arbre coupé, soit la moitié du prix exigé par les concurrents. Hydro n'a pas résisté à la tentation et a sauté sur cette offre «incroyable».

Résultat: les 10 ouvriers embauchés reçoivent à peine 3$ l'arbre coupé, ce qui revient parfois à moins de deux dollars l'heure travaillée. La semaine dernière, certains ont obtenu des chèques de paie de moins de 125$. De ce montant, ils ont dû assumer le coût de leur chambre de motel (ils sont à Lac-Nominingue), 70$. Leur semaine de labeur et de froid leur a donc rapporté 55$.

Joe Cree admet que le manque d'expérience de sa Corporation en matière de soumissions publiques a joué en sa défaveur, mais il pointe la cupidité d'Hydro-Québec. «Ils savaient qu'on aurait de la misère à réaliser le contrat à ce prix-là. Ils auraient dû nous avertir», a-t-il expliqué à *La Presse*.

Il ajoute que des négociations doivent être entreprises pour «ajuster» ou briser le contrat en question. «Nous ne pourrons pas faire la moitié de l'ouvrage», dit-il. Il a été impossible d'obtenir des commentaires d'Hydro-Québec à ce sujet, hier.

Cela dit, les ouvriers commencent à crier famine. «Mais le Conseil de bande ne peut pas les subventionner, puisqu'on n'a plus d'argent dans la caisse», poursuit Joe Cree.

Dans la communauté, plusieurs s'interrogent sur la gestion du fric du Conseil de bande. «Où est passé notre argent?» demande-t-on. Certaines informations indiquent que le déficit atteindrait désormais le million. Jerry Peltier soutient ne pas connaître l'ampleur du phénomène, mais il avoue que «c'est pire que pire» et qu'il veut demander l'aide du gouvernement fédéral. Il y aura une autre assemblée publique, ce soir, dans le gymnase de la petite communauté.

L'EXPRESS DU MATIN

SAISIE DE 50 KG DE COKE

■ La Sûreté du Québec a saisi à Mascouche des drogues et autres biens totalisant 37 millions et demi de dollars. Au terme d'une perquisition au siège social d'Importation et Exportation Thifdel, rue Phillips, deux hommes et une femme ont été appréhendés. Ils ont été accusés de complot pour importation de stupéfiants. Sur les lieux, les policiers ont saisi environ 50 kilos de cocaïne dissimulés dans des contenants de café qui étaient dans un conteneur de 20 pieds, livré au cours de la journée. Les caisses de café provenaient du Venezuela.

NIVEAU DE L'EAU

■ Les municipalités riveraines entre Sorel et Repentigny exercent présentement une surveillance constante du niveau de l'eau et du mouvement des glaces sur le fleuve Saint-Laurent et les cours d'eau avoisinants. Cette mesure préventive est rendue nécessaire par la hausse du niveau de l'eau du fleuve provoquée par de fortes concentrations de glaces en amont du Lac Saint-Pierre. La Direction générale de la sécurité civile (Région de Montréal) recommande aux citoyens riverains de ces municipalités qui auraient besoin d'assistance et d'information de communiquer immédiatement avec leur municipalité.

HILTON LIBÉRÉ D'UNE ACCUSATION

■ Le boxeur Alex Hilton, 27 ans, a été libéré hier de l'accusation d'avoir menacé de mort son expetite amie car celle-ci a retiré sa plainte. Hilton avait par ailleurs été condamné à 1000$ d'amende vendredi dernier après avoir plaidé coupable à une accusation de conduite avec des facultés affaiblies.

CHOIX DE PLAIDOYER

■ Paulo Shaker, qui avait décidé de plaider coupable à une accusation de double meurtre le 20 janvier tandis que son procès devant jury étant commencé, a changé d'idée. Il a demandé hier au juge Claude Guérin, qui était sur le point de lui imposer sa peine, la permission de retirer son plaidoyer de culpabilité. Shaker a fait valoir qu'il n'avait pas toute sa tête au moment où il a plaidé coupable (il consomme des valiums). Ajoutons que le juge Guérin ne semblait pas disposé à accueillir la suggestion commune faite par la Couronne et la défense (prison à vie, 14 ans minimum avant la libération conditionnelle). Par ses commentaires à l'avocat de la défense (Me Ronnie MacDonald), on pouvait croire que le juge Guérin opterait pour une peine plus sévère pour ce double crime, d'autant plus que Shaker a des antécédents criminels. Le juge Guérin dira le 18 février s'il permet à Shaker de retirer son plaidoyer.

LICENCIEMENTS SUSPENDUS CHEZ MÉTRO

■ La Cour supérieure a ordonné à Métro-Richelieu de suspendre les licenciements prévus dans son secteur du transport, accordant une injonction interlocutoire réclamée par le syndicat affilié à la CSN. Les 72 travailleurs qui devaient être mis à pied ce mois-ci, resteront à l'emploi de Métro-Richelieu jusqu'à ce qu'un arbitre de grief ait entendu les doléances du syndicat. Celui-ci accuse l'entreprise d'éliminer des emplois au profit de la sous-traitance. Le tribunal a aussi enjoint l'employeur de ne plus négocier directement des ententes individuelles de cessation d'emploi. Le syndicat des travailleurs de Métro-Richelieu a entrepris des démarches juridiques afin de protéger les emplois de ses membres après l'acquisition par l'employeur d'une partie des actifs de Steinberg.

ARMES À FEU RENDUES

■ Les Canadiens ont rendu 20758 armes à feu à la police au cours de l'amnistie décrétée l'an dernier. Plus de la moitié de celles-ci (11680) ont été rendues en Ontario, dont les habitants ont remis près de quatre fois plus d'armes que les Québécois, a fait savoir le ministère fédéral de la Justice, mardi. Au cours de l'amnistie, qui a été en vigueur du 1er novembre au 15 décembre, les gens ont également remis 8509 autres armes prohibées, tels des explosifs, des grenades et des obus. La police a également recueilli 718789 cartouches de munitions, et 9020 armes ont été enregistrées.

SPECIAL ST-VALENTIN

ENTREPÔT DU POISSON
OUVERT DU LUN. AU MERCR. de 7 h à 18 h; JEU. ET VENDR. de 7 h à 19 h, SAM. de 8 h à 17 h.
Bienvenue aux restaurateurs et commerçants
385-4145
855, rue du Marché-Central
(coin boul. de l'Acadie et boul. Métropolitain)

SAUMON FUMÉ TRANCHÉ «NANUK» SANIO, 8 oz — 8,99$ le paquet
CREVETTES DE TYPE COCKTAIL 36/40 OCEANIC, congelées ind. — 24,95$ le kg
1 POT DE SAUCE GOLDEN DIPT GRATUIT À L'ACHAT DE CES CREVETTES.
MOULES CULTIVÉES GREAT EASTERN, sac de 1 kg — 2,79$ le sac
CREVETTES 31/45 AVEC ÉCAILLES CHINESE DELIGHT, pqt de 1½ lb — 8,99$ le paquet
COQUILLES DE FRUITS DE MER PASTA-MER, 185 g — 2,89$ ch.
SAUMON DE L'ATLANTIQUE «ATLANTIC SILVER» DU N.-BRUNSWICK, 4 à 6 lb — 4,99$ la lb
CRABE «MATES» IMITATION, BELLEMONT, pqt de 2½ lb — 8,99$ le paquet
LANGOUSTINES DU DANEMARK GROSSEUR 24/30, boîte de 1 kg — 32,95$ la boîte
SECTIONS DE CRABE «MPQ» DE GASPÉ, boîte de 5 lb — 21,95$ la boîte

Pêcheries atlantiques du Québec inc.

Promontréal: vendre Montréal aux juifs, malgré Richler et cie

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Que l'écrivain Mordecaï Richler exhorte les jeunes juifs à fuir le Québec, ou que Richard Lafferty mêle dans une même analyse politico-financière Lucien Bouchard, Jacques Parizeau et Adolf Hitler, Promontréal n'est pas d'accord. Ce groupe, formé il y a près d'un an par la Fédération CJA des organismes sociaux de la communauté juive de Montréal, s'est donné pour but de reconvertir à Montréal les juifs d'ici, d'en refaire des Montréalais.

«Que Richler dise ce qu'il veut, il le peut, dit Steven Cummings, l'un des deux co-présidents de Promontréal. Mais ses conclusions ne sont pas les mêmes que celles de notre groupe.» Et Danielle Silverman, du comité de francisation de Promontréal ajoute: «C'est un individu qui parle pour lui-même. Il n'est pas représentatif. Personne ne peut parler pour toute une communauté.»

Le cas de Lafferty, de la maison de courtage Lafferty, Harwood & Partners Ltd, est encore plus vivement critiqué. «Ridicule!» lâche Steven Cummings. Mêler Hitler à une analyse politico-financière est pour lui, après l'Holaucoste, «une insulte non seulement à Parizeau et à Bouchard mais à notre communauté».

Pourtant, si les organismes sociaux de la communauté juive de Montréal ont créé Promontréal, c'est parce qu'il y avait des problèmes. Et même des problèmes d'émigration, bien avant que Richler enfourche ce nouveau dada. «Aujourd'hui, 60 p. cent des jeunes sont exposés au français, la langue n'est pas le problème principal, explique le docteur Albert Kakon, lui aussi du comité de francisation. L'émigration touchait surtout de jeunes anglophones, bilingues pour la plupart. Ce n'est pas la langue... C'est plus un malaise ou un inconfort social. Le but de notre comité est de faire disparaître ce fossé.»



Steven Cummings et Susan Levine, les deux co-présidents de Promontréal.

PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

La population juive de Montréal est constituée de 20 000 à 25 000 francophones Sépharades, et de 75 000 à 80 000 Ashkénazes, traditionnellement anglophones. Mais la distinction linguistique se fait maintenant en tenant compte des générations: 25 p. cent de francophones chez les aînés, et 40 p. cent chez les jeunes. Le docteur Kakon estime que 60 p. cent des jeunes sont maintenant exposés au français davantage qu'à l'anglais. «Mais il y a toujours un gouffre culturel qui empêche la communication. Et le comité de francisation veut tenter d'amener les parents à se familiariser avec la culture. Les enfants ont les outils, le côté négatif vient plus des parents.»

Danielle Silverman évoque une enquête réalisée auprès des jeunes qui partaient: c'était généralement à cause du travail. Puis il y avait les amis, les relations sociales... Le français ne venait qu'en dernier lieu. Ces jeunes partaient pour Toronto, Vancouver, New-York, sans doute aussi le Texas et la Californie... «comme les Québécois francophones», glissera Steven Cummings.

«Mais il y a aussi ceux qui reviennent et qui nous disent que c'est pareil ailleurs.»

Le chiffre des départs n'est pas connu. Il faut attendre le prochain recensement, se contenter de projections de 1986. Les apports de l'Europe de l'Est ne sont pas assez importants. Une centaine de familles de l'ancienne URSS vont arriver en mars prochain. L'immigration d'ici va les intégrer au français, mais ils seront aussi pris en charge par des familles juives d'ici.

Bons vendeurs, les membres de Promontréal veulent vendre Montréal à leur propre communauté, et ils sont satisfaits de l'accueil enthousiaste qu'ils reçoivent. Mais «Lafferty et Richler, c'est pas ça qui va nous aider».

Quand à Mordecaï Richler, dans sa retraite des Cantons de l'Est, il ne s'offusque pas de l'amalgame «Bouchard, Parizeau, Hitler» réalisé par Richard Lafferty. «*La Presse* avait fait la même chose avec moi et Hitler! Bienvenue dans le club!» a-t-il conclu, toujours léger, au sujet d'une caricature qu'il n'avait pas su traduire. En l'engageant comme expert du Québec — «crédible parce que connu — la BBC s'était attirée la remarque d'un personnage de Girerd: «*Hitler aussi était connu*».

Parizeau et Bouchard songent à poursuivre Richard Lafferty

Les deux leaders comparés à Hitler

■ Les leaders souverainistes Jacques Parizeau et Lucien Bouchard examinent la possibilité de poursuivre en diffamation l'analyste financier Richard Lafferty, qui vient de tracer un parallèle entre eux et l'ancien chef nazi Adolf Hitler.

M. Lafferty écrit, dans le dernier bulletin de sa firme de courtage publié en janvier, que l'action politique des leaders du PQ et du Bloc repose essentiellement sur l'appel au sentiment nationaliste des Québécois. Il conclut que «c'est la forme classique de démagogie et ce n'est pas différent de ce que Hitler a fait».

«Il y a des limites à l'injure. J'appartiens à une génération qui sait qui est Hitler», de commenter hier M. Parizeau. Il entend étudier sans tarder l'article du «Lafferty Canadian Report» avec un avocat et décider s'il en saisira la justice.

Même attitude, essentiellement, chez son vis-à-vis du Bloc québécois, Lucien Bouchard.

RÉSULTATS loto-québec

Banco — Tirage du 93-02-09

03	05	12	13	14
16	20	24	25	29
31	33	44	45	59
60	61	62	64	70

Prochain tirage: 93-02-10

T V A, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PARCE QUE C'EST VRAI



LUNETTERIE NEW LOOK

Le vrai 2 pour 1 de Lunetterie New Look s'applique sur tous les verres et toutes les montures en magasin, incluant les plus grandes marques: RODIER, GAP, BIANCO, FENDI, FAÇONNABLE, MCM, etc.

Évitez les intermédiaires; Lunetterie New Look importe et distribue elle-même tous ses produits et possède ses propres laboratoires et centres de traitement de lentilles.

Examens de la vue sur place par des optométristes. Nous acceptons également les prescriptions de l'extérieur.

DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES, VERRES ET MONTURES, POUR LE PRIX D'UNE.

LA PLUS IMPORTANTE ENSEIGNE QUÉBÉCOISE DE L'OPTIQUE.

La T.P.S. ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

VILLE ST-LAURENT, Place Vertu, 856-2002
MONTRÉAL CENTRE-VILLE, 1000, Ste-Catherine Ouest, 875-1001
PLACE VERSAILLES, 2e Niveau, 354-1220
LAVAL, 1125, Boul. St-Martin Ouest, 629-9800
POINTE-CLAIRE, Complexe Pointe-Claire, Angle St-Jean et Trans-Canada, 694-7773
POINTE-AUX-TREMBLES, 12905, Sherbrooke Est, 642-2540
GREENFIELD PARK, 901, Boul. Taschereau, 466-2166
ROSEMONT, 2695, Beaubien Est, 593-8840
ST-JÉRÔME, 223, St-Georges Est, 436-2893

ÉGALEMENT À
QUÉBEC, SAINTE-FOY, LORETTEVILLE, LÉVIS, MONTMAGNY, SHERBROOKE, TROIS-RIVIÈRES, DRUMMONDVILLE, ST-HYACINTHE, VICTORIAVILLE, GATINEAU, CHICOUTIMI, ALMA, RIMOUSKI

EN SEULEMENT 3 ANS, CHOISIE 14e SUR 1040 FRANCHISES PAR LA REVUE *RETAIL DIRECTIONS*

NOUVELLES FRANCHISES C'EST LA FOLIE FURIEUSE!



Les vols par effraction sont en hausse de 300 à 400 %. «On a perdu le contrôle.» Le consommateur est plus que jamais conscient du besoin de sécurité; environ 93 % des résidants n'ont pas de système d'alarme. Les spécialistes disent que dans la prochaine décennie, 80 % des résidences auront un appareil de sécurité. Une croissance phénoménale.

RAISONS DE VOTRE SUCCÈS AVEC RAMTRON

Le programme de mise en marché RAMTRON n'a pas son égal. Des vidéos promotionnels et de nombreuses techniques de prospection sont disponibles. Nous offrons un des meilleurs programmes de formation continue dans l'industrie.

NOTRE PRODUIT

La technologie révolutionnaire RAMTRON domine l'industrie. (PRÉ-ENTRÉE) — parce que notre système informatisé détecte le cambrioleur à l'extérieur, et non à l'intérieur comme les autres systèmes, pas de confrontation. (SANS FIL) — aucun dommage à la propriété, s'installe en moins d'une heure.

(PORTATIF) — un investissement pour la vie — garantie limitée de 10 ans. (ABORDABLE) — nous offrons plus de protection à meilleur prix que les compétiteurs. (GAGNANT) — de mention d'honneur, catégorie: «Innovation» au Salon National de l'Habitation, Montréal 1991.

POTENTIEL DE REVENUS IMPRESSIONNANTS

Excellente marge de profit! Revenu découlant du service à la clientèle! Revenu répété de centrale d'écoute! Distribution! Investissement de 70 000 $. Concession! Investissement de 25 000 $. Numéros de téléphone de franchisés disponibles sur demande.

RAMTRON

NOTE SPÉCIALE

RENCONTREZ GASTON BERGERON, PRÉSIDENT ALARME RAMTRON (QUÉBEC) INC. ET GARY McDONELL, PRÉSIDENT RAMTRON PRE ENTRY ALARM SYSTEMS INC.

LA SEMAINE DU 15 FÉVRIER 1993

POUR RENSEIGNEMENTS (514) 256-2556
DISPONIBILITÉ LIMITÉE
APPELEZ AUJOURD'HUI

J'aimerais faire partie de cette équipe: Faites-moi parvenir les détails de L'OPPORTUNITÉ D'AFFAIRE RAMTRON

NOM:
ADRESSE:
CODE POSTAL: TÉLÉPHONE:

☐ J'aimerais en savoir plus sur la franchise de concessionnaire à 25 000 $
☐ J'aimerais en savoir plus sur la franchise de Distribution à 70 000 $ qui m'offre un territoire protégé et jusqu'à 6 concessionnaires qui achètent leurs produits de moi.
☐ J'aimerais plus d'information sur le révolutionnaire système d'alarme.

ALARME RAMTRON (QUÉBEC) INC.
5800, boul. Métropolitain Est, Bureau 310
Montréal (Québec) H1S 1A7
(514) 256-2556

LE BON COMMERCE, AU BON MOMENT AVEC LE BON PRODUIT!

W1597406

Deux patients atteints d'un mélanome viennent d'être traités à l'interleukine-2 à Montréal

CAROLE THIBAUDEAU

■ Deux patients montréalais atteints d'un mélanome viennent de subir un traitement à l'interleukine-2 sous la direction du docteur Steven Karp, chirurgien oncologue et chercheur à l'Hôpital général Juif de Montréal.

Précision importante: cette première montréalaise ne comprend pas l'injection des lymphocytes du patient, comme c'est le cas pour le traitement du docteur Steven Rosenberg de Bethesda, celui-là même qui soigne le premier ministre Bourassa.

Le docteur Karp a travaillé quatre ans aux côtés du célèbre scientifique du *National Cancer Institute*, branche du *National Health Institute* de Bethesda, au Maryland. Revenu à Montréal le 1er septembre, il a poursuivi ici sa double carrière de clinicien et de chercheur.

Il y a environ un mois, le docteur Karp a entrepris de traiter deux patients avec l'interleukine-2 et l'interféron-alpha. Ces deux substances, des protéines fabriquées naturellement par l'organisme — mais en infimes quantités — ont toutes deux la propriété de stimuler le système immunitaire.

Le traitement a été complété il y a à peine une semaine, aussi est-il trop tôt pour en connaître les résultats. Mais à Bethesda, on obtenait 30 p. cent de rémission (régression des tumeurs, parfois jusqu'à la disparition) avec cette approche.

Une autre approche mise au point par le docteur Rosenberg consiste à prélever les lymphocytes T du patient (les lymphocytes T sont un type de globules blancs qui s'attaquent aux tumeurs cancéreuses), à les faire se multiplier en laboratoire et à les réinjecter en grand nombre dans l'organisme.

«Cette méthode expérimentale n'est pas encore approuvée au Canada, affirme le docteur Karp. D'une part, elle est très difficile à réaliser. D'autre part, son coût est astronomique: entre 10 000 $ et 20 000 $ US seulement pour faire pousser les cellules en labo; cela n'inclut pas l'hospitalisation (genre soins intensifs), l'administration d'autres médicaments coûteux. Il est difficile d'évaluer le temps qu'il faudra avant qu'elle soit facilement disponible. C'est un peu comme pour la transplantation cardiaque: elle a dû faire ses preuves avant de devenir un traitement standard disponible dans toutes les grandes villes.»

Bourassa subit un minimum d'effets secondaires

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le premier ministre Robert Bourassa a reçu, hier, son deuxième traitement à l'Interleukine-2 et, selon les informations apportées par sa porte-parole Sylvie Godin, tout est sous contrôle, se déroule normalement et sans aucune complication.

«Le médecin (le Dr Steven Rosenberg) a d'ailleurs souligné, a dit Mme Godin, que le premier ministre a subi un minimum d'effets secondaires.»

La collaboratrice de M. Bourassa a ensuite déclaré qu'elle avait parlé avec son patron à deux reprises au cours de la journée et qu'encore une fois «il a une bonne voix et semble très déterminé et combatif».

Il a été impossible de connaître la nature de ces effets secondaires, pas plus que d'en savoir plus sur le moment où on cessera d'administrer le traitement à M. Bourassa.

Les injections, par voie intraveineuse, doivent être administrées à tous les jours vers midi et se prolongent généralement entre deux et trois heures.

Mme Godin a précisé qu'il est fort probable que les traitements se poursuivent jusqu'à vendredi, mais rien n'est certain parce tout cela dépend de trop de facteurs, comme, par exemple, des réactions inattendues ou des effets secondaires plus virulents que prévus.

FLORIDE



PHASE II

95% de FINANCEMENT

20 derniers condominiums de la phase I de 59 900 $ à 75 900 $ US

Phase II, à partir de 99 900 $ US livraison automne 1993

INCLUANT: terrasse privée, 3 appareils ménagers, moquette, rideaux, etc.

LA MEILLEURE QUALITÉ/PRIX POUR UNE LOCATION EXCEPTIONNELLE

LAKE PLACE CONDOMINIUMS

600, Executive Center Drive
West Palm Beach (sortie 53 est de l'autoroute 95) Florida
Floride: (407) 478-4485

SOIRÉE D'INFORMATION À 19 H 30
Lundi 15 février 1993 à 19 h 30
Mardi 16 février 1993 à 19 h 30
GATINEAU: Hôtel des Gouverneurs de Gatineau
111, rue Bellehumeur, Gatineau.

W1900051

PAS BESOIN D'ATTENDRE LEURS

VENTE DE BLANC

NOUS AVONS LES MEILLEURS PRIX JOUR APRÈS JOUR!

MATELAS



SIMMONS

BEAUTYREST Ens.Simple $399

Ens.Double $499 Ens. Queen $529

Sealy Ens.Simple $149

POSTURESERIES*

Ens.Double $189 Ens. Queen $249

* Disponible sur les ensembles Sealy

Serta Ens.Simple $275

PERFECT SLEEPER

Ens.Double $375 Ens. Queen $475

COUVRES FENÊTRES



P.V.C Store Verticaux 75" x 84" À partir de $39.99

LEVOLOR®

LEVOLOR ALUMINIUM Store Horizontaux À partir de $13.98

GARANTIS À VIE

DRAPERIES



DUVETS

La plus vaste sélection

PRIX GARANTIS LES PLUS BAS

SPÉCIAL COUSSINS DÉCORATIFS

Coton, soie, chintz, motifs imprimés et autres. À partir de $9.99

SPÉCIAL SUPERCALE PLUS

50% coton / 50% polyester

200 Fils au pouce 16 couleurs

Wamsutta

Simple	10.99	34.99
Double	20.99	48.99
Queen	32.99	62.99
Taies Standard	17.99	43.99

SPÉCIAL DUVET BOUFFANT Simple $49.99

•Eveloppe percale blanche
•Fabrication cloisonné
•Non-allergène

Double $65.99 Queen $79.99

POLITIQUE DE PRIX GARANTIS SANS CONDITIONS

VERTI STORE

STORES • DRAPERIES • TISSUS • LITERIE • MATELAS

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE GRATUIT

LAVAL	BROSSARD	LASALLE	WEST ISLAND	ST-JEAN SUR-RICHELIEU
1860 boul. Le Corbusier	6633, boul. Taschereau	7640 boul. Newman	363, boul. Brunswick	575, Pierre Caisse
688-1850	926-2222	363-2056	426-4444	348-6106



Robert Duguay

Chez Barry

En 32 ans de métier, Barry en a soigné de la négligence. Aussi faut-il l'écouter quand il parle de rouille, c'est lui le grand boss à Montréal, le meilleur rapport qualité-prix, «anti-rouilleur» officiel de l'APA.

Son garage de la rue Saint-Jacques ouest ne paye pourtant pas de mine; dès qu'on a fermé la porte de bois coulissante, il faut prendre garde de ne pas se beurrer sur une voiture, sur l'établi ou sur les bidons dégoulinants autour desquels quatre hommes gravitent, trois qui travaillent et un autre qui attise les conversations, la casquette relevée, les mains dans les poches.

À l'autre bout de la pièce, derrière les deux-voitures, le poêle à deux ronds sur lequel Kirk, le jeune avec la tuque, cuisine tous les jours les quatre dîners, poisson, côtelettes de porc, poulet, comme Barry le lui a enseigné.

«J'aime l'odeur des garages», avait-il répondu à ma toute première question.

«J'étais dans la police en Jamaïque, tout comme mon associé et ami, le gros là-bas, celui avec la casquette... Comme je suis le plus intelligent des deux, j'avais réussi à me faire affecter au garage; lui, il a passé des années à se défaire le dos sur une moto.»

Les deux amis voulaient quitter le pays et ont abouti ici parce que l'oncle de la blonde de Barry habitait déjà Montréal depuis 10 ans. Vous nous suivez? Il y a de ça 32 ans. «On cherchait quelque chose de plus *smooth* que le régime militaire.»

Ils ont trouvé le bonheur: des rues sur lesquelles on déversait chaque hiver des tonnes de calcium! Barry avait justement inventé une solution, là-bas, pour combattre l'effet du sel de mer sur les autos de police.

* * *

Rassurez-vous, ma Golf se porte admirablement malgré son âge avancé. Si je l'ai pilotée jusque chez Barry, c'est pour m'enquérir des activités qu'il comptait pratiquer en ce Mois de la culture noire qui bat son plein, comme chacun le sait, et que soulignent de nombreuses manifestations, comme la conférence de l'historienne Jan Carew au pavillon Leacock de l'université McGill, ce soir, ou les débats-midi à la Maison d'Haïti.

La culture noire, Barry?

Pas de projet spécial. Il compte fréquenter aussi assidûment que possible ses réunions de la Jamaica Association, du Sun Rise Club, du MCSO, s'impliquer auprès des jeunes de Côte-des-Neiges, en inviter une douzaine le samedi matin au garage pour leur enseigner «la beauté de l'ouvrage bien fait et la grande satisfaction que l'on éprouve à dépenser de l'argent gagné honnêtement».

«Le Mois, c'est bon, c'est bon... En autant que ça peut tous nous aider à mieux nous connaître et à rendre la société moins raciste, c'est OK...»

Il lui est arrivé, au tout début, de se faire dire par d'éventuels employeurs qu'il ne possédait pas la «personnalité» pour occuper certains postes. «Ils donnaient la job à des gars débraillés, deux fois moins qualifiés que moi»; il lui arrive encore, 32 hivers plus tard, de se faire dire *nigger go home* dans la rue, par quelque automobiliste frustré.

Mais Barry nous aime bien quand même. «Ma clientèle est en très grande majorité de race blanche et francophone, de même que la plupart de mes compagnons de taverne. Les gens savent reconnaître un bon homme.»

Regardez-le se promener sous la Passat rouge flambant neuve, la bouche et le nez protégés par un masque, psshht, psshht, aucun recoin n'est négligé, et encore psshht, au cas où.

Il me fait un signe de la main... «viens voir, viens voir à quoi ça ressemble, une belle job...»

J'admire dans un silence respectueux ce dessous de char bien graisseux et ne peux retenir un sifflement d'admiration devant une *oil pan* particulièrement réussie.

«Regarde... je vais partout, jusque dans les parties les mieux cachées de la voiture. Le secret, c'est de prendre le temps.»

* * *

Permettez-moi de quitter le monde de la graisse et des émanations de monoxyde pour vous emmener faire une balade dans l'air pur de Ville Mont-Royal, juste le temps de vous raconter une autre histoire de char, très brève.

L'air est bon, prenez une grande respiration. Une autre... j'insiste.

Un soir donc, Moumar était allé reconduire un de ses copains à Ville Mont-Royal; ils étaient quatre dans la voiture. Moumar l'avait rangée en face de la demeure du copain, ils jasaient.

Les policiers ont commencé par les achaler en faisant clignoter leurs phares dans leur dos; quand un des quatre est descendu leur demander ce qui se passait, un des flics a sorti un revolver; les mains en l'air, fouillé, insulté.

Moumar venait de changer sa vieille Subaru rouge contre une Civic noire toute neuve. Il espérait ne plus se faire achaler.

C'était la quatrième vérification d'identité qu'il subissait, il en a vécu trois autres depuis pour un total de sept en trois ans. «Ça commence à être frustrant», m'avouait-il pas plus tard qu'hier.

Moumar est étudiant en médecine dentaire, sa famille vit dans une immense maison à Laval. Jamais fait de gaffes, dope ou autres.

Des projets pour le MCN?

Pas vraiment.

«Si, au bout du mois, les gens comprennent que les Noirs composent la plus grosse minorité culturelle en Amérique du Nord et que nous avons le droit de conduire des voitures de l'année... ça aura servi à quelque chose.»

* * *

«Tu vois, m'avait expliqué Barry, c'est ici, dans le bas des portes, que la rouille commence par s'installer... Pour faire une job parfaite, il faut tout enlever, les panneaux, les tapis, la moindre languette de métal, tout.»

Jamais une réclamation en 32 ans, avait-il souligné avec modestie.

Barry m'avait aussi appris avec fierté que son fils est parfaitement bilingue, qu'il étudie au cégep et qu'il livre de la pizza le soir.

Il avait poussé la confidence jusqu'à m'avouer qu'il adorait les pattes de cochon et m'avait finalement chargé de vous prodiguer deux conseils: dès qu'une tache apparaît sur votre voiture, il vous en conjure, hâtez-vous de la traiter avec de la Vaseline avant de la confier à un expert; et pour mieux protéger votre investissement, Barry vous suggère aussi de placer du papier journal sous les tapis, dès l'automne. Lorsqu'il est imbibé, vous le changez, ce n'est pas compliqué.

Vous nous remercierez un jour.

Complets

2 POUR 1*

Prix courant
450 $, 495 $
595 $

Ouvert
dimanche
midi à 17 h.



Tailles fortes et élancées

Profitez de cette offre spéciale de deux complets** de même valeur pour le prix d'un! Venez faire votre choix parmi une grande collection de complets de première qualité, modèles croisé ou droit, dans les motifs et teintes de la saison.

Bovet

* Léger supplément pour tailles 48 et plus
** Le 2 pour 1 s'applique sur un lot sélectionné seulement

* Centre Rockland 735-5441
* Galeries d'Anjou.....353-6310
* 4475 bd Métropolitain 374-4555
* Fairview Pte-Claire 694-9050
* Carrefour Angrignon 366-0762
* Carrefour Laval 687-1670
* Centre Eaton (niveau métro).....849-9281
* Promenades St-Bruno 653-5100

American Express vous propose une nouvelle option : les Chèques de Voyage *pour deux.*[MC]



Voici les seuls et uniques Chèques de Voyage qui peuvent être utilisés par deux personnes.

Grâce aux Chèques de Voyage *pour deux* de American Express,[MC] vous bénéficiez d'une commodité et d'une souplesse accrues, car l'une ou l'autre des personnes peut les signer et les utiliser. De plus, la présence d'une seule personne est nécessaire au moment de l'achat.

Désormais, la personne qui vous accompagne et vous-même aurez accès à tous les avantages des Chèques de Voyage American Express, notamment le remboursement 24 heures sur 24, la Ligne Express Télésecours[MC] et l'acceptation dans le monde entier.

Les Chèques de Voyage *pour deux* de American Express sont offerts uniquement en dollars américains, moyennant des frais minimes.

AMERICAN EXPRESS Chèques de Voyage

Les Chèques de Voyage *pour deux* sont offerts aux endroits suivants :

• CAA-QUÉBEC • AGENCES DE VOYAGES AMERICAN EXPRESS • AGENCES DE VOYAGES SEARS
• BANQUE NATIONALE • TRUST GÉNÉRAL • MONTRÉAL TRUST • TRUST NATIONAL
• BANQUE NATIONALE DE PARIS • FIDUCIE CANADIENNE ITALIENNE • TRUST PRÊT ET REVENU
• BANQUE RÉPUBLIQUE NATIONALE DE NEW YORK • BANQUE NATIONALE DE GRÈCE
• BANQUE COMMERCIALE ITALIENNE • CANADA TRUST

Le Parti civique promet des budgets «à croissance zéro»

GILLES GAUTHIER

■ Le Parti civique de Montréal, qui comptera environ 2000 membres lorsqu'il aura enfin complété sa fusion avec le Parti municipal, promet «des budgets à croissance 0» s'il prend le pouvoir lors des élection générales de l'an prochain.

Le chef de cette formation, Pierre Gagnier, a expliqué hier à la presse qu'une telle mesure, si elle avait été adoptée cette année, aurait contribué à alléger le fardeau des propriétaires d'immeubles commerciaux.

Certains d'entre eux sont partis en guerre depuis qu'ils ont reçu, récemment, leurs comptes de taxes, plus élevés que l'an passé parce qu'ils doivent maintenant payer à la ville et se faire rembourser par leurs locataires certains impôts qui étaient auparavant acquittés directement par ces derniers. Un dégrèvement est versé l'année suivante par la ville pour les locaux vacants.

M. Gagnier a également suggéré que la ville n'attende pas aussi longtemps avant de verser ces remboursements, qu'elle permette, «dans les cas extrêmes», le paiement du compte de taxes en quatre versements (plutôt que deux), étalés sur douze mois et sans intérêts, et qu'elle abolisse le droit de carence, qui permet à la municipalité de percevoir la surtaxe sur les immeubles non-résidentiels pour une période de 60 jours après le départ du locataire si ce dernier quitte en 1993.

Le PC a également annoncé hier qu'il mettait en service jusqu'au 26 février une «ligne spéciale, au numéro 529-TAXE, pour les abusés du système». Il invite les contribuables qui se sentent lésés à y faire connaitre leurs doléances, qui seront déposées lors de la prochaine assemblée du conseil, le 1er mars.

Les propriétaires qui ont des locaux vacants doivent, selon les dirigeants du Parti civique, emprunter la partie des taxes qui devrait être assumée par les locataires, et ce jusqu'à ce qu'ils aient reçu le dégrèvement l'année suivante. Il s'agit, a lancé le leader de l'opposition officielle au conseil municipal, Nick auf der Maur, d'une «extorsion par la ville d'un prêt sans intérêt» auprès des propriétaires.

M. Gagnier a par ailleurs affirmé que le PC a des associations locales dans une trentaine de districts électoraux, soit autant que le RCM. Cette formation a environ 1500 membres, auxquels s'ajouteront les 500 que compterait le Parti municipal. La fusion entre les deux, annoncée il y a longtemps, n'est pas complétée, certains documents n'ayant pas encore été produits.

Si vous croyez qu'un condo au centre-ville est hors de prix

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE POUR
719 $
PAR MOIS, TOUT COMPRIS
Paiement mensuel basé sur prix de vente de 71 000 (condominium de 1 chambre à coucher) comptant de 15%, hypothèque de 7¾%, taxes, frais de condo, chauffage et eau chaude inclus.

Cuisines et électroménagers haut de gamme
Superbe piscine et salle d'exercice au 27e étage
Commerces au rez-de-chaussée
Surveillance permanente

RABAIS 25%

Studio	~~71 300~~	53 475 et +
1 ch à c.	~~94 700~~	71 025 et +
2 ch à c.	~~123 300~~	92 475 et +
3 ch à c.	~~149 800~~	112 350 et +

EXEMPTS DE TPS ET TVQ

LA PLUS BELLE VUE EN VILLE



LES DAUPHINS-SUR-LE-PARC
3535, rue Papineau, Montréal
Face au parc Lafontaine
524-7586
Heures de visite : lun., mar., mer. : 14 h à 20 h • jeudi : 14 h à 18 h • sam., dim. : 13 h à 17 h

Pour tout savoir sur les normes du travail

873-7061

Service de renseignement téléphonique sur la loi

À l'extérieur de la grande région de Montréal, composez sans frais le **1 800 265-1414**.

Gouvernement du Québec
Commission des normes du travail

Gagnez dès aujourd'hui des milles AIR MILES[MC] chez Shell

Dès aujourd'hui, chez les stations Shell participantes, vous pouvez faire plus de millage qu'avec toute autre pétrolière au Canada – grâce aux milles AIR MILES.

Avec chaque plein admissible de Formule Shell, vous accumulerez des milles AIR MILES échangeables contre un voyage gratuit* vers la destination de votre choix, sur les ailes d'Air Canada[MD], d'American Airlines®, de United Airlines® ou de USAir®. Qu'importe où vous rêvez d'aller, les milles AIR MILES vous y mèneront.

Adhérez maintenant. C'est gratuit...

Et c'est facile ! Des formulaires spéciaux d'adhésion instantanée vous permettant de commencer immédiatement à accumuler vos milles AIR MILES sont offerts, en nombre limité, à la station Shell participante la plus près de chez vous.

Augmentez votre millage avec chaque plein.

S'il n'en reste plus, vous n'avez qu'à remplir un formulaire régulier d'adhésion également offert aux stations Shell participantes ou vous inscrire directement, par téléphone, grâce à la ligne AIR MILES, en composant sans frais le **1 800 567-0180.** Vous recevrez, 4 à 6 semaines plus tard, une carte personnalisée d'adhérent au Programme AIR MILES.

En tant que membre AIR MILES, vous obtiendrez un mille AIR MILES avec chaque achat de 15 $ de n'importe quelle essence Formule Shell. Chaque 10 $ supplémentaire lors du même achat vous procurera un autre mille AIR MILES. De plus, avec chaque achat d'essence, vous pourrez aussi gagner des milles AIR MILES en faisant laver votre voiture (lave-auto payant) et en vous procurant des lubrifiants pour emporter ou toute autre marchandise offerte dans les dépanneurs participants attenants aux stations Shell.

Les milles AIR MILES peuvent vous faire voyager en un rien de temps

Shell n'est qu'un des nombreux commanditaires AIR MILES canadiens chez qui vous pouvez gagner des milles AIR MILES. Avec des commanditaires aussi importants que Sears, la Banque de Montréal, Bell Cellulaire et Le Quincaillier Ro-Na, vous voyagerez gratuitement en un rien de temps.

Faites le plein chez Shell et commencez à accumuler des milles AIR MILES vers les centaines de destinations offertes, de par le monde. Ça, c'est du millage !

* Achats requis pour accumuler suffisamment de milles AIR MILES. L'adhérent doit payer les taxes applicables, le surplus de bagages et les coûts autres que celui du billet. Toutes les conditions, y compris celle des réservations s'appliquent. Pour plus de renseignements, consultez votre guide de l'adhérent.

Les offres de commanditaires et les lieux de participation peuvent varier. Certaines transactions peuvent ne pas être admissibles.

Le millage entre les destinations est déterminé par les compagnies aériennes participantes. Un minimum de 500 milles AIR MILES par vol aller-retour est requis. Restrictions sur la disponibilité des sièges. Le programme peut subir des modifications sans prévavis.

[MC] AIR MILES International Holdings N.V. Loyalty Management Group Canada Inc. est un usager inscrit.

† Marque de commerce de Shell Canada Limitée.

Shell vous aide! †

TÊTES D'AFFICHE



Denis Lavoie

Le Projet suivi communautaire, organisme qui se préoccupe de la réinsertion sociale des malades psychiatriques, nous convie à un 5 à 7 qui se tiendra demain, le jeudi 11 février, au 1679 est, rue Notre-Dame. Cet organisme figure parmi les ressources alternatives en santé mentale. Coût: 10 $. Renseignements: 386-0891. Projet suivi communautaire, 405, Terrasse Newman, Local 230, Lasalle (Québec), H8R 2Y9.

o

Le chef ***Daniel Lemire*** et les marmitons ***Patrick Huard, Lise Dion*** et ***Anthony Kavanagh*** serviront des sacs à lunch rigolos, le vendredi 12 février, entre 11 h et 13 h, sur la place du Complexe Desjardins. Il s'agit d'une opération pour recueillir des fonds pour les Restaurants du coeur, organisme formé par des restaurateurs pour venir en aide aux jeunes sans-abri. Les restaurateurs participants à cette entreprise seront d'ailleurs sur place, de même que le président du Mouvement Desjardins, ***Claude Béland***, car on dévoilera les résultats de la campagne de financement. Par ailleurs, une floppée de jeunes artistes de la famille Juste pour rire, présenteront un spectacle à midi. Coût du lunch: 6 $.

o



Ben Weider

Le président du Conseil supérieur de la bonne forme physique et des sports, des États-Unis, ***ArnoldSchwarzenegger***, a remis récemment une distinction spéciale à ***Ben Weider*** et ***Joe Weider*** portant la mention suivante: «Pour une contribution marquante aux programmes et services de la Bonne forme physique et santé du peuple américain, et pour avoir contribué à développer et améliorer la qualité de vie et la vigueur de notre société».

o

La Canadian Food Service Executive Association a reconnu les mérites du président-fondateur et directeur général des Restaurants Sportscène inc., ***Georges Durts***, en lui décernant la «coupe d'argent» lors du gala annuel Top Management. C'est l'éditrice du magazine *Canadian Hotel and Restaurant*, ***Heather Oliver***, qui a remis la «coupe d'argent» au concepteur des Cage aux Sports (30 restaurant dont 20 franchisés). Il est maintenant question que l'homme d'affaires montréalais fusionne avec un partenaire de taille au Canada et/ou aux États-Unis.

o

C'est sous la présidence d'honneur du député de Sainte-Marie-Sainte-Anne, ***André Boulerice***, que la compagnie de danse Howard Richard tiendra une activité bénéfice dite «Happening peinture et danse en direct». Des artistes, dont le sculpteur ***Armand Vaillancourt***, participeront à cet événement où la création se déroulera dans une ambiance insolite. Pour créer une oeuvre originale on réunira huit peintres, quatre danseurs et un chorégraphe. Il y aura vente à l'encan en fin de soirée, par ***François Gourd***. Le tout est prévu pour le dimanche 14 février, de 14 h à 18 h, au Bar les Bobards, 4328 boulevard Saint-Laurent. Coût: 20 $. Renseignements: 527-7770.

Une quinzaine d'étudiants universitaires québécois ayant obtenu des résultats scolaires exceptionnels se sont vu remettre, hier, à la Citadelle de Québec, des mains du Gouverneur général ***Ramon John Hantyshyn***, les Bourses Canada du Gouverneur général en génie de l'environnement et en sciences de l'environnement. Ces bourses, attribuées dans le cadre d'un programme du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie sont octroyées avec la co-participation des sociétés Dupont Canada inc. et Shell Canada ltée. Les récipiendaires sont: ***Sophie Bédard***, de Sainte-Foy (Laval); ***Éric Bergeron***, de Dolbeau (Sherbrooke); ***Chantal Desjardins***, de Repentigny (Polytechnique); ***Marc Dupuis***, de Sainte-Perpétue (Laval); ***René Faucher*** de Chicoutimi (UQAC); ***Cassandra Robertson***, de West Vancouver (McGill); ***Olivier Tardif***, de Montréal (Polytechnique); ***Monica Blenefeld***, d'Ottawa (McGill); ***Steve Côté***, de Sainte-Brigitte-de-Laval (université Laval); ***Jacques Dumais***, de Sherbrooke (Sherbrooke); ***Jacqueline Agnès Faulkner***, de Bainsville (McGill); ***Anne-Marie Goulet***, de Saint-Bruno (UQAR); ***Nadine Martin***, de Saint-Bruno-de-Montarville (Sherbrooke); et ***Nicolas-Olivier Tremblay***, de Sainte-Foy (Laval).

o



Pierre Michaud

Le président et chef de la direction du Groupe Val Royal, ***Pierre Michaud***, a accepté de partager avec ***Claude Tétrault***, la présidence de la campagne de financement de la maison pour jeunes femmes (18-30 ans) en difficulté L'arrêt-source, une maison d'hébergement à long terme. Cet organisme apporte réconfort, assistance, encadrement et soutien pour que les jeunes femmes se reprennent en main. Renseignements: Arrêt-source, 10 249, Christophe-Colomb, Montréal (Québec), H2C 2T8. Tél. 383-2335.

o

Dans le cadre de ses «lundis des femmes», l'organisme Femmes du cinéma, de la télévision et de la vidéo à Montréal organise une table-ronde portant sur les téléromans. On a donc choisi une réalisatrice et une scénariste oeuvrant dans ce type d'émissions si populaires au Québec. Il s'agit de ***Céline Hallé***, réalisatrice-coordonatrice de *Jamais deux sans toi*, téléroman qui a remporté de nombreux prix et de bonnes critiques; et ***Michelle Allen***, scénariste de plusieurs téléromans. Le tout aura lieu le lundi 15 février, à 19 h 30, à l'Institut Goethe, 418, rue Sherbrooke Est, Coût: 5 $. Renseignements: 849-4601 ou 987-1818.

o

Un seul sujet, le coeur amoureux, sert de thème aux «Je t'aime» de 65 personnalités québécoises qui nous procurent ainsi des autographes bien léchés pour la Saint-Valentin. Publié aux éditions Stanké, ce *Je t'aime* a été conçu comme un autre moyen original de récolter des fonds pour la Fondation des maladies du coeur. Le 14 février, les 65 auteurs (***Renaud, Gilles Pelletier, Nicole Leblanc, Lise Payette, Claude Dubois, Anne Dorval***, etc) remettront leurs déclarations d'amour à la Fondation des maladies du coeur. Le tout se déroulera donc le 14 février, à 11 heures, au restaurant Sherlock's, 1010, rue Sainte-Catherine Ouest. Par la suite, on vendra aux enchères les originaux de ces déclaratinos d'amour autographiées. Coût du livre: 7,95 $. Signalons par ailleurs que le Lieutenant-Gouverneur général du Québec, ***Martial Asselin***, vient de proclamer officiellement que février sera le «mois du coeur». Le tout vise à reconnaître le travail de la Fondation des maladies du coeur, ses 30 000 bénévoles et la générosité des Québécois qui contribuent financièrement à la lutte contre les maladies cardiaques.

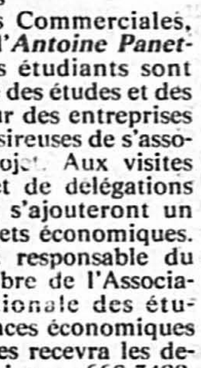
o

Occasion unique de rencontrer de nombreux artistes tout en se payant une journée de ski et en venant ainsi en aide à l'Association de la fibromyosite du Québec. En effet, on retrouvera, autour du parrain de cette association, ***Denis Bernard***: ***Louisette Dussault*** et ses filles jumelles, le groupe Vilain Pingouin, ***Isabelle Lajeunesse***, ***Pierre Curzi***, ***Marie Tifo***, etc. Tous participeront au «skidon» de l'Association de la fibromyosite du Québec et donneront un foulard ou d'autres articles personnels qui seront vendus à l'encan. C'est donc un rendez-vous pour dimanche le 14 février, à la station de ski Chanteclerc de Sainte-Adèle.

o

Soirée bénéfice au profit du «Bon Dieu dans la rue», organisée par un groupe de peintres, écrivains et musiciens, en collaboration avec le restaurant/bar Hell's Kitchen, 4650, boulevard Saint-Laurent. Au programme: musique, lecture de poésies et vente aux enchères de tableaux. Seront de la partie: les percussionistes ***Trevor Ferrier*** et ***John Ridel***; le pianiste ***Dana Reason***; la chanteuse ***Arune Handa***; le chanteur guitariste ***Drew Wodinsky***; les écrivains ***Michael Boyce***, ***Luba Szkambara***, ***Pete Marlowe*** et ***Carrellin Brooks***; les peintres ***Tanya Smith***, ***Michael MacLean***, ***Dana Williams***, ***Ismal Manga***, ***Geoffrey Bendz***, ***Erika Connor*** et ***Dave Abelson***. Peinture en direct avec ***Juliana Weynerowski*** et ***Marc Gagnon***. Le Bon Dieu dans la rue sert des repas chauds aux jeunes sans-abri du centre-ville de Montréal, qu'il rejoint par un véhicule qui fait le tour du centre-ville tous les soirs. Coût: un don de 6 $ est souhaité. C'est pour le mardi 16 février, à compter de 19 h, au 4650, boulevard Saint-laurent. Renseignements: 847-0855 ou 845-3354.

o



Jean Giovanni Ramacieri

C'est à la résidence du sénateur ***Mario Beaulieu***, que l'homme d'affaires ***Jean Giovanni Ramacieri*** s'est vu remettre officiellement la Médaille commémorative du 125e anniversaire de la Confédération canadienne. Cette décoration honorifique a été ainsi décernée à des Canadiens qui sont tenus en haute estime par leurs concitoyens. Membre de l'Association des gens d'affaires et professionnels italo-canadiens et de la Chambre de commerce italienne, ***Jean Giovanni Ramacieri*** est propriétaire d'une entreprise spécialisée dans la vente et la distribution de carreaux de céramique, de marbre et de granit.

o



Eric Roberge

Les entreprises désirant faire des affaires en Asie du Sud-Est pourraient profiter d'un voyage d'études qu'effectueront dans cette région du monde (plus particulièrement à Singapour et Djakarta), une quinzaine d'étudiants de l'École des Hautes Études Commerciales, accompagnés d'***Antoine Panet-Raymond***. Les étudiants sont disposés à faire des études et des démarches pour des entreprises québécoises désireuses de s'associer à leur projet. Aux visites d'entreprises et de délégations commerciales, s'ajouteront un éventail de sujets économiques. ***Éric Roberge***, responsable du projet et membre de l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales recevra les demandes de service au: 669-3488.

o

Expo-encan au profit de la maison de jeunes Kekpart, qui a pour mission de favoriser l'accessibilité à un statut de citoyen critique, actif et responsable, chez les 12 à 17 ans. Plusieurs artistes ont offert leurs oeuvres pour soutenir cette association de jeunes et d'adultes. L'exposition, dont le vernissage aura lieu le 12 février à 19 h, se tient au 4040, boulevard Saint-Laurent, de 13 h à 21 h (17 h samedi et dimanche). L'encan aura lieu le 21 février à 14 h. Renseignements: 677-3821 ou 276-6852.

o

Avis aux jeunes étudiants intéressés à vivre une expérience d'échange avec un jeune Breton. Des échanges épistolaires et autres leur sont proposés. Plusieurs des parents bretons qui participent à ces échanges seraient de professions médicales ou para-médicales. Renseignements: Daniel le Goff, Bretagne Transamerica, B.P. 34, 56110, Gourin, FRANCE. Fax: (33) 97.23.49.50.



Bye bye 92 fera quelques heureux

Quelques enfants malades profiteront des heureuses retombées financières du Bye Bye 92 *de Radio-Canada. C'est en effet à la Fondation canadienne Rêves d'enfants que l'on a décidé de remettre les profits de la vente des billets pour la soirée dansante qui suivait l'émission. Un chèque de 25 200 $ fut donc remis récemment lors de l'émission* Les démons du midi, *en présence de: **Réjean Houle, Guy Jodoin, Bernard Fortin, Gilles Iatulippe, Suzanne Lapointe, Marie Perreault, Édith Letarte et Géraldine Doucet, toutes deux de la Fondation Rêves d'enfants.***



Gala de coiffure au profit de Leucan

*Les meilleurs coiffeurs du Québec, tous des champions, montreront leur savoir-faire lors d'un gala-bénéfice qui se déroulera le le 1er mars au Métropolis, au profit de Leucan. C'est une invitation que nous lancent, dans l'ordre habituel: **Sylvain Provost des produits capilaires Jingles, commanditaire; Charlotte Vézina, productrice et animatrice; la chanteuse et porte-parole Kathleen, Mélisa et son père, Jules Maltais, vice-président de Leucan.***



Musée de l'aviation

*Le ministre des Transports **Jean Crobeil** n'a pu amener dans ses valises qu'une photographie de l'appareil DC-3 qu'il devait remettre à la Fondation aérovision Québec, ici représentée par son président, **Michel Saint-Arnaud**, commandant d'airbus chez Air Canada et **André O. dumais**, président honoraire de la Fondation et de la Fédération aéronautique internationale. Cet appareil sera le premier élément de la collection du musée de l'air et de l'espace qu'on compte construire à Saint-Hubert. Renseignements: 359-9955.*



Dîner annuel du Beaver Club

*Photo officielle du 35e dîner annuel du Beaver Club, auquel étaient conviées 650 personnalités. La table d'honneur de ce banquet servi dans le Grand salon de l'hôtel Reine Elizabeth, était composé de personnalités représentant le thème de la musique. Ce sont, dans l'ordre habituel, derrière d'abord: **Jean-Pierre Ferland, Louis Quilico, Alexancer Brott, Oliver Jones, Guy Fournier, Charles Dutoit, Gino quilico, Purdy Crawford.** Assis devant: **Liza Frulla-Hébert, André Prévost, Lise Watier, Pierre Brunet, Ginette Reno et Charles Biddle.***

Ronald Biron: l'enquête débute

Le négociateur est accusé de recel de titres volés

YVES BOISVERT

■ L'enquête préliminaire de Ronald Biron, accusé de recel de 4,8 millions de dollars de bons du Trésor et d'une fraude de 225 000 $ auprès de la firme de courtage Lévesque Beaubien, a commencé hier au palais de justice de Montréal.

Biron, 51 ans, négociateur autonome à la Bourse de Montréal, est accusé d'avoir eu en sa possession pour 4,8 millions de titres volés à l'aéroport de Dorval, dans l'avion de la Brink's, le 1er décembre 1990. Il est accusé aussi d'avoir vendu à Lévesque Beaubien pour 225 000 $ de titres volés.

À 3 h 45, la nuit du 1er décembre 1990, un groupe de voleurs, qui attendaient sur la piste de Dorval l'avion en provenance de Toronto, avait dérobé le colis scellé de la Brink's qui contenait pour 7,35 millions de dollars de titres négociables et 12 000 $ de titres non négociables.

Personne n'a été accusé de ce vol. On ne sait comment, mais une partie de ces titres s'est retrouvée entre les mains d'un groupe de personnes qui tentaient de les négocier.

Trois personnes sont accusées dans cette affaire: Biron, Richard Sauvé, 33 ans, de Longueuil, dont l'enquête préliminaire débutera le 21 mai, et Réal Roberge, 49 ans, de Mascouche, dont le procès doit débuter prochainement.

Hier, M. Yves Bobby, 47 ans, a expliqué qu'il avait comme client Réal Roberge. Roberge était en possession de 4,8 millions de dollars de «bons du Trésor» et ne savait pas comment les écouler. Bobby a mis en contact Roberge avec Biron et Sauvé.

Des rencontres ont eu lieu entre les quatre hommes dans un hôtel de Montréal, au début du mois de novembre 1991.

Bobby, un courtier en immeubles qui n'est pas accusé dans cette affaire, n'exigeait aucune commission, mais espérait que quand Roberge aurait négocié ses titres, il aurait investi dans l'immobilier.

Selon Bobby, Biron exigeait une commission de 300 000 $ pour négocier les titres, et une deuxième commission de 300 000 $ si la transaction avait lieu en moins d'une semaine.

Les bons du Trésor sont des prêts faits au gouvernement qui sont non négociables pendant une certaine période (six mois, un an...) Au bout de cette période, le détenteur du bon peut encaisser la valeur du bon, et il touche à ce moment des intérêts.

Bobby a déclaré par ailleurs qu'«on» avait mentionné en sa présence que ces titres provenaient de la Brink's.

Marc Beaudoin, comptable agréé de 33 ans et consultant en gestion et en finances, a expliqué quant à lui au juge John D'Arcy Asselin, qui préside cette enquête, comment il s'est rendu aux Bahamas dans le but de négocier pour 4,2 millions de dollars de titres.

Beaudoin, qui n'est pas accusé lui non plus dans cette affaire, avait été contacté le 7 novembre 1991 par Richard Sauvé. Sauvé lui explique lors d'une rencontre qu'un de ses clients cherche à écouler des bons du Trésor mais ne sait pas comment s'y prendre. Beaudoin, qui devait se rendre aux Bahamas, propose à Sauvé d'aller y écouler, grâce à ses contacts, des bons du Trésor fédéral canadien.

Beaudoin explique à son client qu'il n'est pas question qu'il transporte lui-même ces titres aux Bahamas: il n'en est pas propriétaire et sa politique lui interdit de transporter les titres des autres.

Beaudoin et Sauvé se rendent donc à Nassau, à la Bahamas International Trust Company (BITCO), dans l'espoir de vendre ces titres.

Dans son témoignage d'hier, Beaudoin explique qu'il s'est rendu, le 11 novembre 1991, dans le bureau des responsables de la BITCO, hors la présence de Sauvé. Dans le bureau, un des spécialistes de la BITCO fait remarquer à Beaudoin qu'il trouve la transaction étrange, car les titres son échus depuis de nombreux mois. Il se demande comment il se fait que le propriétaire de ces titres, qui valent une petite fortune, laisse dormir une telle somme...

L'enquête préliminaire se poursuit ce matin, avec la suite du témoignage de Beaudoin.

D'autre part, dans les dossiers déposés en Cour supérieure à l'occasion des poursuites civiles qui ont été inscrites relativement à cette affaire, on apprend que la transaction a échoué à la BITCO. Sauvé a tenté de vendre les titres à Toronto, mais le 12 novembre 1991, la Banque du Canada informait les institutions bancaires qu'il s'agissait de titres volés à Dorval. L'enquête policière a suivi.

Yves Beaudoin: nouvelle enquête

du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Ayant en main le rapport accablant du vérificateur général, la Sûreté du Québec a entrepris une nouvelle enquête sur l'ex-président de la Commission des courses de chevaux, M. Yves Beaudoin.

Avec les renseignements obtenus, l'escouade des crimes économiques de la SQ, à la demande expresse du ministre de la Sécurité publique, M. Claude Ryan, a poursuivi l'investigation sur les comptes de dépenses de M. Beaudoin. M. Beaudoin a démissionné de son poste en décembre dernier.

La veille, le porte-parole du ministre Ryan, François Grenon, avait soutenu que la SQ avait terminé son travail dans le dossier Beaudoin. Or, il appert qu'il ne s'agissait que d'une première enquête touchant les relations entretenues entre M. Beaudoin et un «preneur au livres».

POUR LES FAMILLES AVEC ENFANTS
DE 6 À 17 ANS
ONONDAGA CAMP
ONTARIO

Nous vous invitons à une séance d'information qui aura lieu le
JEUDI 11 FÉVRIER
à 19 h (cocktails et rafraîchissements)
AU
The Mount Stephens Club
1440, rue Drummond, Montréal

Monica Florian, directrice du camp animera la réunion

- découvrez les valeurs que le camp d'été offre et comment cette expérience peut être bénéfique à votre enfant
- discutez des diversités culturelles au camp (Onondaga accueille des enfants originaires de 17 pays)
- discutez de l'importance des besoins individuels
- rencontrez le personnel, les campeurs de l'année dernière et leurs parents

Une tradition et une réussite depuis 75 ans!

ONONDAGA CAMP
Tél.: (416) 323-0111
Fax: (416) 323-3980

ACCREDITED MEMBER ONTARIO CAMPING ASSOCIATION L1698814

Skiez gratuitement avec AVIS

Ce week-end, donnez-vous en à coeur joie! Appelez Avis et profitez de nos tarifs irrésistibles de week-end sur toute une gamme de voitures entretenues conformément aux normes professionnelles d'Avis. De plus, recevez un billet de remontée gratuit à **chaque jour** de location. Montrez simplement votre contrat de location et les clés de la voiture Avis à la billetterie des centres de ski participants: *Owl's Head, Mont-Olympia, Mont-Gabriel et Smuggler's Notch.*

29 00 $* Tarif de week-end à la journée — Kilométrage gratuit illimité

*Le tarif s'applique à une location minimale d'une journée portant sur un véhicule du groupe C et doit comprendre la nuit de samedi à dimanche. La période de week-end débute le jeudi à 7 h 00 et se termine le lundi à 11 h 59. Demandez le code tarifaire SL. En sus: les couvertures en option, les taxes et les frais de carburant. Le véhicule doit être retourné dans la ville où il a été loué. L'offre prend fin le 4 avril 1993.



Avis loue des voitures GM. Chevrolet Corsica.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE SPÉCIAL DE TROIS JOURS DE WEEK-END!

Appelez dès aujourd'hui pour en savoir davantage et pour réserver!

Montréal

1225, rue Metcalfe (à Ste-Catherine)	866-7906
505, de Maisonneuve E. (Terminus Voyageur)	288-9934
Aéroport de Dorval	636-1902
Aéroport de Mirabel	476-3481
215, boul. Hymus (au boul. St-Jean)	697-1813
6645, boul. Décarie	733-2847

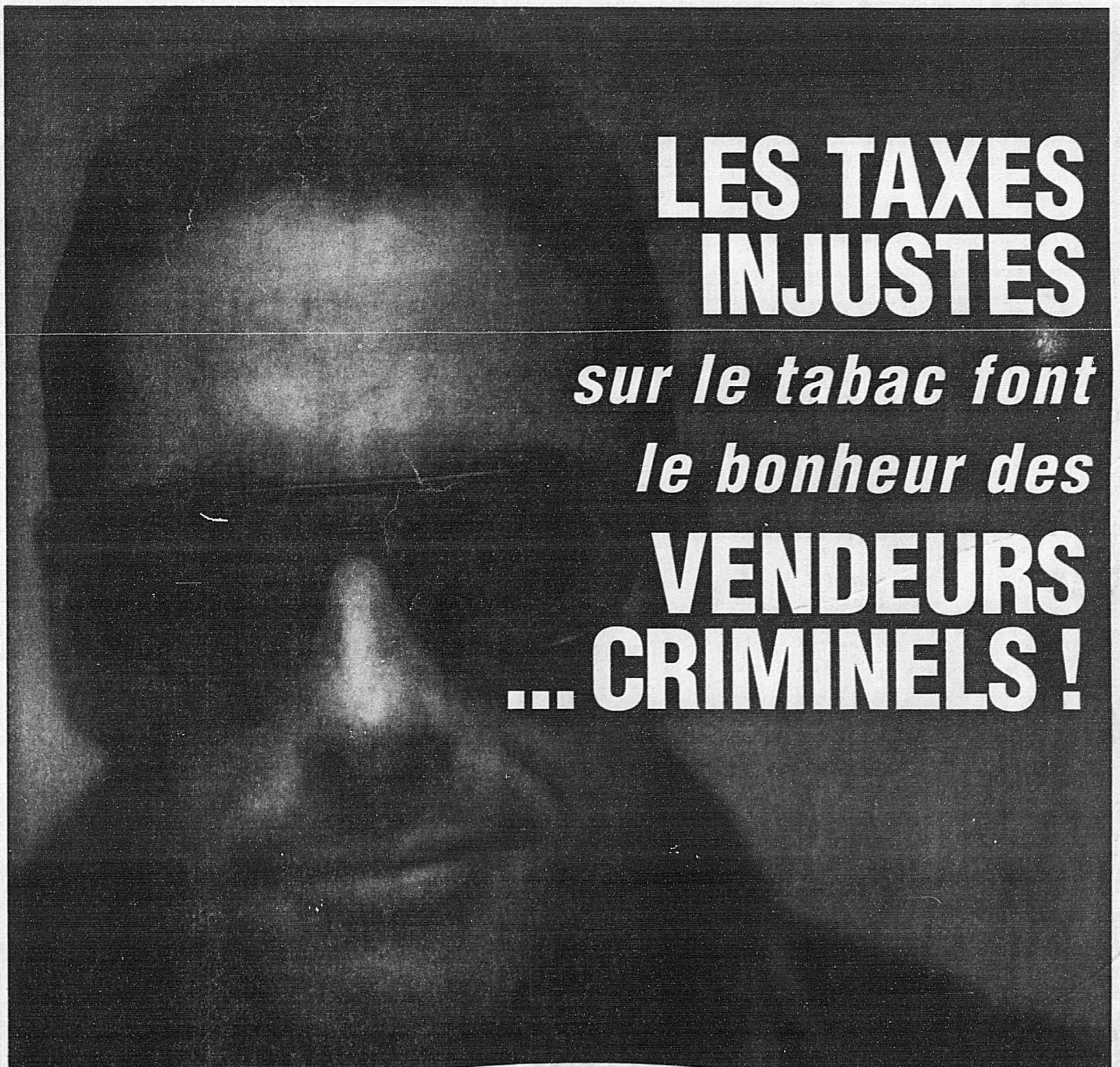
Ville de Québec

7175, boul. Hamel O., Ste-Foy	(418) 872-2861
Place Québec (hôtel Hilton)	(418) 523-1075

Centre Mondial de Réservations 1-800-321-3652

AVIS
On y met du coeur.

© 1993 Aviscar Inc.



Les taxes sur le tabac ont largement dépassé la capacité de payer des gens ordinaires. Elles ont créé un énorme marché de cigarettes volées et de contrebande. Au moins une cigarette sur trois est achetée illégalement. En laisssant grimper les taxes sur le tabac au niveau de l'injustice, tout le monde perd !

Si les taxes abusives devaient servir à accélérer l'abandon de la cigarette, c'est raté !

Les prix exorbitants ont poussé les consommateurs à rechercher des alternatives moins coûteuses. Les voleurs et les contrebandiers se sont empressés de créer un réseau parallèle pour répondre à la demande.

- Les policiers et les détaillants vous confirmeront que le nombre de vols, y compris un nombre élevé de vols avec violence, a doublé et même triplé.
- Les marchands légitimes vous confirmeront que leur chiffre d'affaires et l'achalandage ont baissé de 25 % à 40 % avec plus de 3 500 mises à pied et un nombre très élevé de faillites.
- Le gigantesque marché noir qui sert de financement à toutes sortes d'activités criminelles fait perdre des centaines de millions de dollars aux gouvernements. Cet argent perdu, il va falloir le retrouver tôt ou tard... dans la poche de tous les contribuables !

Exigeons des taxes réalistes !

Exprimez votre opinion au gouvernement en remplissant ce bulletin et en le déposant chez votre marchand de tabac.

Association des détaillants en alimentation du Québec

Je proteste !

Cessez de harceler des personnes respectables avec vos taxes injustes. Les taxes exagérées ont fait apparaître un marché noir du tabac qui sert à financer des activités criminelles. Il est temps que ça cesse ! Le moyen d'y arriver c'est de revenir à la raison en ramenant les taxes sur le tabac à un niveau réaliste.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Signature _____

PUBLIREPORTAGE

Carrières dans le domaine du voyage

L'industrie du voyage, un monde fermé et difficilement accessible ? Depuis 1979, une institution privée a prouvé qu'après une formation de 4 mois les portes vous sont grand ouvertes.

- Vous avez fait des études collégiales ou universitaires mais les emplois sont rares dans votre secteur de spécialisation ?
- Vous avez quitté le marché du travail depuis quelques années et vous recherchez un travail intéressant ?
- Vous travaillez actuellement, mais vous songez à réorienter votre carrière ?
- Le domaine du voyage vous intéresse, vous n'avez pas fait d'études collégiales et vous vous demandez s'il y a des emplois intéressants pour vous ?

Formation technique

Sachez d'abord que, pour y accéder, il faudra acquérir une solide formation technique: **rien de très difficile**, mais il faut connaître la terminologie technique du voyage, la tarification, le système de réservation informatisé, etc. En plus d'une bonne formation en géographie, vous devez connaître les produits offerts aux touristes et gens d'affaires et les caractéristiques des principales destinations.

L'industrie du voyage ne se limite pas aux agences de voyages. Il y a une foule d'entreprises qui offrent leurs services par l'entremise du réseau des agences de voyages et toutes ces entreprises aussi recherchent du personnel techniquement qualifié **de tout âge**.

Avant de choisir une école, assurez-vous qu'elle est reconnue par les employeurs. Découvrez par vous-même quelle est la meilleure école. Faites votre propre sondage en demandant aux agences de voyages: ***Quelle est la meilleure école ?*** Vous allez alors découvrir que le Collège April-Fortier offre la formation professionnelle la plus reconnue.

Collège April-Fortier

En quelques mois, le Collège April-Fortier vous permet d'acquérir cette formation technique. Ce collège n'est pas un Cegep et, par conséquent, n'offre pas un enseignement général; le collège offre une formation professionnelle qui s'adresse d'abord et avant tout à une **clientèle adulte** qui recherche les outils nécessaires pour fonctionner dans le domaine du voyage. Fondé par des professionnels du voyage pour répondre aux besoins de cette industrie, le collège a la réputation d'être très branché sur les besoins de l'industrie.

Le collège vous permet donc de faire la **transition** entre votre situation actuelle et l'industrie du voyage; une fois dans l'industrie, vous découvrirez une quantité surprenante de postes diversifiés. Ce sera alors à vous d'orienter votre carrière selon vos goûts, vos forces et vos objectifs.

Programme

Le programme de formation d'une durée de **332 heures** est suivi d'un stage d'au moins **30 heures** en agence de voyages. Le programme est divisé en sept cours de telle sorte que vous pouvez le suivre à temps plein ou à temps partiel; le collège offre des cours de **jour**, de **soir** et du **samedi**.

Réputation internationale

L'institution emploie une vingtaine de professeurs, tous actifs dans le domaine. Depuis 1979, le collège forme du personnel pour les agences de voyages, les voyagistes (grossistes) et les compagnies aériennes. Grâce à sa réputation, le collège accueille régulièrement des étudiants venus de l'étranger.

Service de placement

En plus de répondre aux demandes provenant de l'industrie, le personnel du collège pourra vous orienter selon vos expériences passées, votre âge, les études que vous avez déjà faites et les objectifs que vous poursuivez. Comme il s'agit d'une industrie aux multiples ramifications avec des emplois de nature très diversifiée, le monde du voyage a besoin de personnes de tout âge, autant des diplômés universitaires que des personnes possédant une formation de niveau secondaire. Même en période de récession, le voyage demeure en croissance; on remarque qu'un grand nombre de consommateurs vont couper les dépenses dans d'autres secteurs avant de se priver de vacances à l'étranger. Au cours de la dernière année, les ventes des agences de voyages **ont augmenté de 10%** et ce, malgré la guerre du golfe et la récession.

Prochains cours

Les prochains cours du jour débutent le **15 février** en français et le **26 mai** en anglais.
Les cours du soir débutent le **15 février**, ceux du samedi, le **13 février**. On peut combiner des cours du soir avec ceux du samedi pour progresser plus rapidement.



Gisèle April-Fortier

Vous avez le choix de suivre les cours en français ou en anglais. Ceux qui suivent les cours en anglais ont la possibilité de rédiger leurs examens en français s'ils le désirent. Il s'agit là d'une excellente occasion de se perfectionner en anglais tout en suivant une formation spécifique.

Renseignements

Si vous désirez en savoir davantage, contactez le Collège April-Fortier au **878-1414** ou au **521-1600**; on vous fera parvenir une brochure explicative. Si vous le désirez, prenez rendez-vous avec un conseiller.

Pour mieux connaître l'industrie et les possibilités qu'elle vous offre, le collège offre **gratuitement** un cours de 3 heures, **mercredi le 10 février à 19h00** et **jeudi le 11 février à 14h00**. Vous aurez alors l'occasion de poser toutes les questions qui vous intéressent et de rencontrer nos étudiants. **S.V.P. Réservez.**

Le collège est situé au 801 rue Sherbrooke Est (1er étage), au coin de St-Hubert, à deux minutes de la station de **métro Sherbrooke** (sortie Berri Est).

Permis du Ministère de l'Éducation # FA0060

La mort de Kordic: le coroner trouve les interrogatoires quelque peu redondants

ANDRÉ BELLEMARE
Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Dans l'ambulance qui transportait John Kordic, le technicien ambulancier a soudainement lancé un SOS (le 99) au chauffeur, lui signifiant ainsi d'accélérer vers l'hôpital parce que l'état du patient donnait des signes inquiétants.

L'ex-hockeyeur a alors été retourné sur le dos, on lui a enlevé les menottes et le policier Benoit Moisan a administré un massage cardiaque à Kordic pendant que le technicien ambulancier procédait à une manoeuvre de ventilation. Ce fut cependant peine perdue.

C'est ce qu'a raconté hier l'agent Moisan, de la police de l'Ancienne Lorette, à la reprise de l'enquête du coroner sur les circonstances et les causes du décès de l'ancien joueur du Canadien et des Nordiques. Kordic est mort dans la soirée du 8 août dernier dans l'ambulance qui le conduisait au Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL) des suites d'un oedème pulmonaire et d'une arythmie cardiaque, selon le pathologiste.

Cette journée, la 17e depuis le début de l'enquête du coroner Gérald Locas, le 7 octobre, a débuté du pied gauche quand le coroner n'a pas prisé l'attitude des avocats. Il a quitté en colère son siège à l'ajournement de 12 h 30.

« Oui, j'étais en colère mais contre personne en particulier, a-t-il expliqué à la presse. J'étais fatigué et je craignais peut-être que l'on s'engage dans d'interminables interrogatoires, compte tenu de la besogne accomplie ces derniers mois», a-t-il ajouté en déplorant un peu la redondance dans les interrogatoires.

Mais tout est revenu dans l'ordre après une bonne explication entre le coroner et les avocats Paul Bouchard (la victime) et Jean-Guy Picard (la Couronne).

Le policier a relaté dans les moindres détails, d'une voix posée et lente, les derniers moments de la vie de John Kordic qui ont suscité, en quelques occasions, des sanglots de la mère de la victime, toujours présente aux audiences en compagnie d'une de ses filles.

L'agent Moisan a d'abord raconté comment il avait été mandé au motel où logeait Kordic en début de soirée le 8 août 1992 et comment il avait trouvé un homme (Kordic) «en sueurs, au visage enflé, des rougeurs au front, très agité».

«Un fouillis indescriptible régnait dans la chambre, M. Kordic se promenait de long en large en fumant beaucoup. Il répétait «F... you, bullshit...» et, moi, je lui répétais «Be cool, John, there's no problem», a dit l'agent de police.

Les paroles du policier, qui se voulaient rassurantes, n'ont pas produit l'effet escompté chez Kordic qui a paru à l'agent Moisan «totalement déconnecté» de la réalité à cause de «substances» qu'aurait absorbées le hockeyeur l'après-midi même.

«C'est comme si M. Kordic avait été battu par quelqu'un le jour et qu'il se sentait frustré. En tout cas, il n'était pas normal», a ajouté le policier.

Son supérieur, le sergent Poulin, a alors fait appel à la police de Québec et quatre policiers sont arrivés sur les lieux, dont une femme.

À partir de là, les événements se précipitent, la tension monte dans la chambre du motel du boulevard Hamel.

L'arrestation

À un moment, le sergent demande à l'agent Moisan de procéder à l'arrestation. Dans un anglais limité, le policier s'exécute: «I arrest you for trouble», dit-il à Kordic. Hors de lui, ce dernier répond en criant deux fois «No way» avant de courir vers la porte de sortie où deux policiers réussissent de peine et de misère à le maîtriser.

Une brève échauffourée a suivi et, finalement, les six policiers sont parvenus à lui passer les menottes aux poignets et l'ont couché sur le ventre.

«Même sur le ventre, M. Kordic continuait de se débattre. Il avait une force inimaginable et une telle corpulence. Je n'avais jamais vu ça encore», a expliqué l'agent Moisan.

L'enquête de Jolivet se poursuit à Longueuil

GEORGES LAMON

■ L'enquête préliminaire de Daniel Jolivet et de Paul-André Saint-Pierre pour un quadruple meurtre prémédité, s'est poursuivie hier au palais de justice de Longueuil devant le juge Denis Bouchard, de la Cour du Québec (chambre criminelle et pénale), sous le couvert d'une ordonnance de non-publication.

C'est le témoin surprise du ministère public — représenté par Me Jacques Pothier —, témoin ayant lui-même déjà été mêlé au trafic de drogue, qui a continué d'être entendu à l'enquête de Jolivet.

D'ailleurs, hier, c'était au tour de Me Léo-René Maranda, avocat de Jolivet, de contre-interroger le témoin de la poursuite tandis que Me Claude F. Archambault, défenseur de Saint-Pierre, attend que le tour de son client arrive.

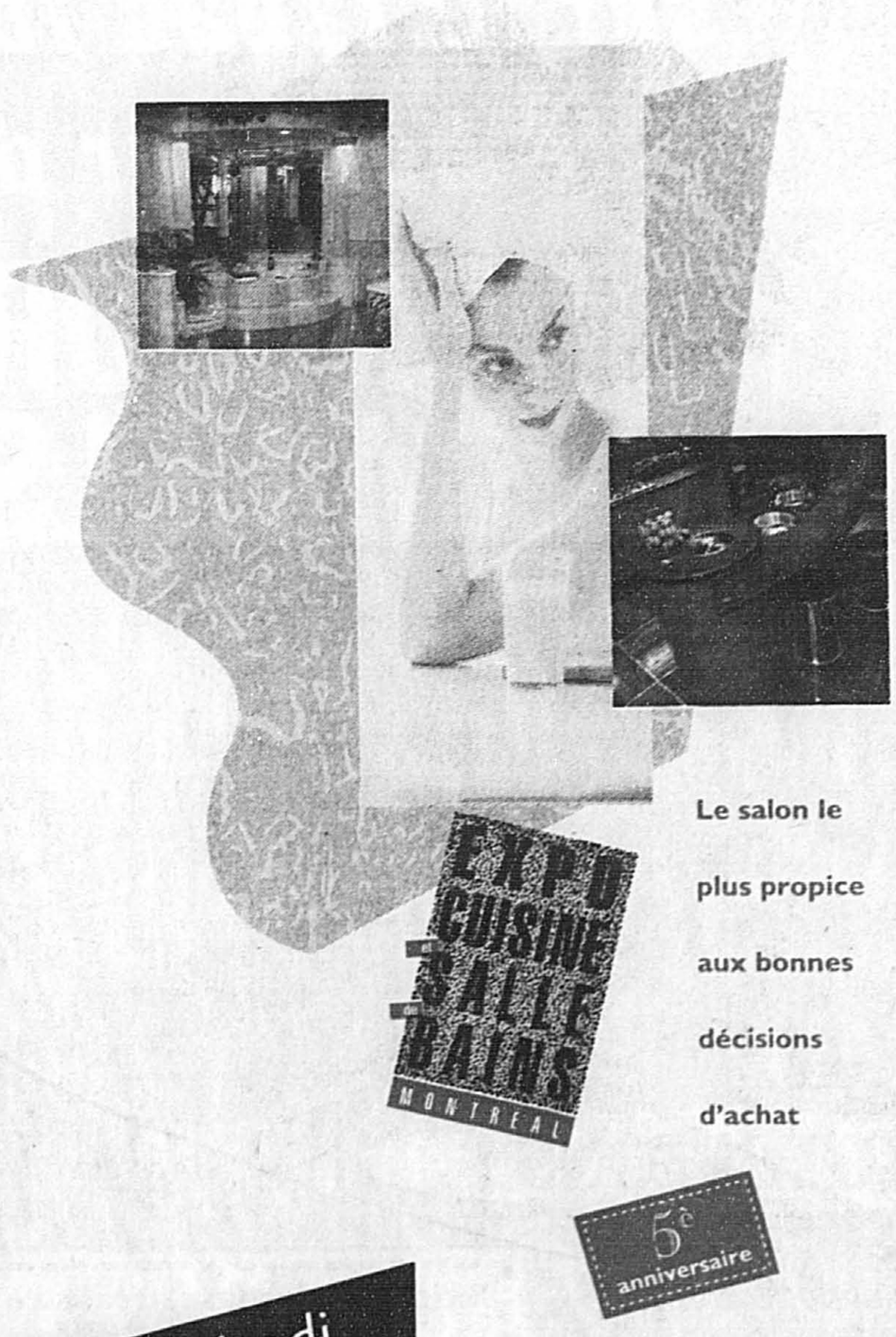
Rappelons que les deux hommes sont accusés d'avoir tué quatre personnes le 9 novembre 1992, dans deux condominiums du Hameau des berges, à Brossard. Les cibles des tueurs étaient Denis Lemieux, 49 ans, reconnu comme l'un des plus importants trafiquants de stupéfiants de la Rive-Sud, et son lieutenant, François Leblanc, 32 ans. Ce règlement de compte avait fait aussi deux autres victimes: Catherine Morin, 20 ans, et Nathalie Beauregard, 23 ans, qui se trouvaient malheureusement sur les lieux à l'arrivée des tueurs. Ces derniers craignaient d'être reconnus par ces deux témoins. Les corps n'avaient été découverts que dans la soirée du 11 novembre.

Au cours de cette enquête, qui a commencé à la fin novembre et qui devrait durer encore trois jours, des mesures de sécurité exceptionnelles ont été mises en place devant la salle d'audience. Ainsi toute personne qui s'y présente doit s'identifier aux agents de sécurité et se soumettre à une fouille systématique. L'enquête se poursuit ce matin.

• NOUVELLES TENDANCES • ÉLECTROMÉNAGERS • ROBINETTERIE • MATÉRIAUX DE FINITION • MOBILIER DE CUISINE • MOBILIER DE SALLE DE BAINS •

EXPO CUISINE et SALLE de BAINS de MONTRÉAL

Nouveau! portes et fenêtres



Le salon le plus propice aux bonnes décisions d'achat

5e anniversaire

12, 13, 14 février 1993

Palais des Congrès de Montréal

HEURES D'OUVERTURE
Vendredi: 10h00 à 22h00
Samedi: 10h00 à 22h00
Dimanche: 10h00 à 19h00

Réalisée par Ginette Gadoury
Collaboration: CUISI-PRO

La Presse

Dès Vendredi

Un salon spécialisé de haute qualité • 200 entreprises attentives à vos besoins • 100 000 pi. ca. de produits et de services pour la cuisine et pour la salle de bains • Des cliniques de consultations gratuites avec 40 designers d'intérieur professionnels • Des produits pour tous les budgets.

• NOUVEAUTÉS EN DESIGN • ROBINETTERIE • MATÉRIAUX DE FINITION • SANITAIRES • MOBILIER DE SALLE DE BAINS • CONSULTATIONS EN DESIGN • MOBILIER DE SALLE À MANGER • REVÊTEMENTS DE SOL • QUINCAILLERIE DÉCORATIVE • SANITAIRES • MOBILIER DE CUISINE •

Ottawa décide de déménager tous les Innus de Davis Inlet

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Les habitants de Davis Inlet au grand complet seront réinstallés dans une autre localité, a déclaré hier le ministre des Affaires indiennes, Tom Siddon.

Ottawa a décidé que la communauté, qui vit dans des conditions misérables dans une petite île de la côte du Labrador, ne peut plus se développer à cet endroit, a dit le ministre.

Le hameau de 500 habitants fait parler de lui dans le monde entier depuis la récente tentative de suicide d'enfants innus intoxiqués aux vapeurs d'essence.

La drogue n'est qu'un des nombreux problèmes socio-économiques qui affligent les résidants, aux prises avec la violence familiale, la détérioration des conditions d'habitation et l'absence d'équipements sanitaires de base.

La population s'accroît, et l'île ne peut fournir l'approvisionnement en eau courante et les autres services dont les Innus ont besoin, a dit M. Siddon.

Ottawa commencera immédiatement à planifier l'opération avec les leaders innus — qui sont favorables au déménagement — et le gouvernement de Terre-Neuve, a-t-il ajouté. C'est le député conservateur terreneuvien Ross Reid qui dirigera l'équipe fédérale au cours des discussions.

M. George Rich, le vice-président de la nation innue, a affirmé que les gens étaient ravis. « Nous voyons enfin la lumière au bout du tunnel », s'est-il réjoui. Depuis des années, les résidants sont malheureux dans l'île, mais ils avaient peur de dire aux autorités gouvernementales qu'ils voulaient partir, a-t-il ajouté.

Le nouvel emplacement n'a pas été choisi mais le gouvernement s'est engagé par la bouche de M. Siddon à trouver un endroit qui permettra la croissance et la revitalisation de la communauté.

Une étude, commandée par le gouvernement et terminée en décembre, proposait de déménager la communauté à Sango Bay — le premier choix des Innus.

En attendant le déménagement, des améliorations temporaires aux installations de Davis Inlet pourraient s'avérer nécessaires, a dit le ministre, qui a admis qu'on ne pouvait laisser les gens vivre dans des conditions « aussi atroces » pendant toute la période qu'il faudra pour bâtir les nouvelles installations.

Les gouvernements fédéral et terreneuvien se partagent la responsabilité des Innus, qui ne sont pas couverts par la Loi des Indiens — une situation qui a engendré des problèmes de juridiction, et dont les Innus disent qu'elle a longtemps compliqué leurs efforts pour améliorer leurs conditions de vie.

«INSOMNIE»

80% DES MALADIES SONT RELIÉES AU STRESS ET IL EST LA CAUSE INDIRECTE DE MILLIERS DE DÉCÈS - *Newsweek* 1988.
Si vous en êtes victime, ou avant de l'être, téléphonez-nous. Nous pouvons vous aider rapidement et efficacement. (Depuis 1982)
Pour plus de renseignements, téléphonez au (514) 522-4300 ou 1 800 463-9334
L1897371

CHEZ BETTER RESTAURANT

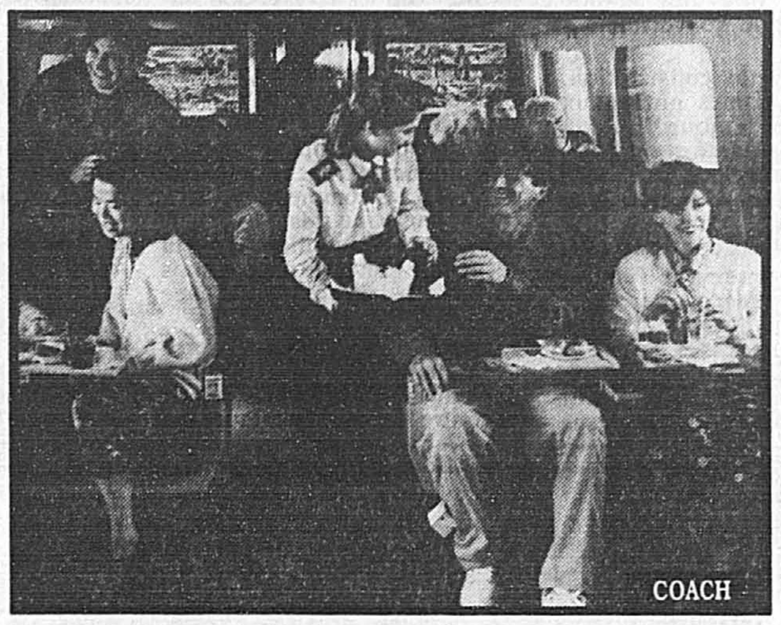
Je choisis Chez BETTER



"... Chez BETTER est membre du Réseau Mieux-Vivre. Voilà que saucisses et choucroute se conjugent avec santé."
Revue Santé, Août 92

LA 20 OU LA DÉTENTE





Glisse d'un côté, glisse de l'autre, stress ici, stress là, faites le compte... ça ne vaut pas le coup de vous rendre à Québec en voiture. Surtout que VIA offre quatre trains rapides chaque jour de semaine. Aller-retour. Repas légers en coach ou repas exquis en VIA 1 inclus. D'un centre-ville à l'autre. Fiable. Abordable. Confortable. C'est LA façon de voyager. Pour connaître les détails et les horaires de fin de semaine, appelez un agent de voyages ou VIA Rail^MC au 871-1331.

VENEZ VOIR LE TRAIN AUJOURD'HUI

VIA^MD

MD Marque déposée de VIA Rail Canada Inc. MC Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc.

MétéoMédia "TOUT LE TEMPS"

Forfait SKI ET GASTRONOMIE

71.00 PERSONNE OCC. DOUBLE PAR JOUR 2 JOURS MINIMUM TAXES & SERV. INCLUS

INCLUANT
- L'Hôtel
- Les déjeuners
- Les soupers
- Le stationnement sur place
- Une journée de ski à la Station Stoneham

Hôtel Château Bellevue
16, rue Laporte, Québec, Qc, Canada G1R 4M9
(418) 692-2573
Pour réservation seulement
For reservation only
1-800-463-2617

Hôtel Château Laurier
695, Grande-Allée Est, Québec, Qc, Canada G1R 2K4
(418) 522-8108
Pour réservation seulement
For reservation only
1-800-463-4453

Hôtel Manoir Lafayette
665, Grande-Allée Est, Québec, Qc, Canada G1R 2K4
(418) 522-2652
Pour réservation seulement
For reservation only
1-800-363-8203

Restaurants participants

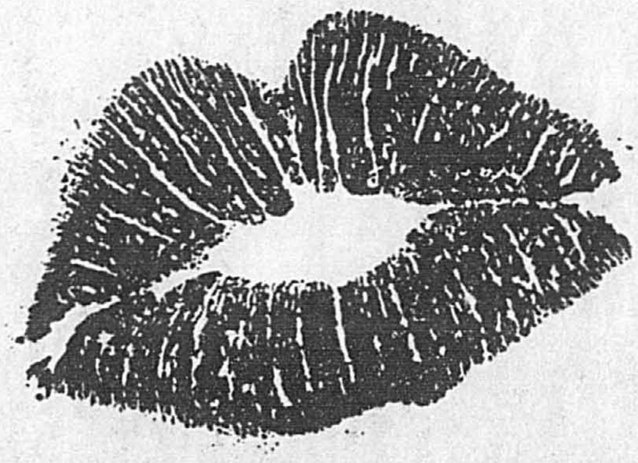
Aux Anciens Canadiens
34/36, rue Saint-Louis, Vieux-Québec
(418) 692-1627

Le Louis-Hébert
688, Grande-Allée Québec
(418) 525-7812

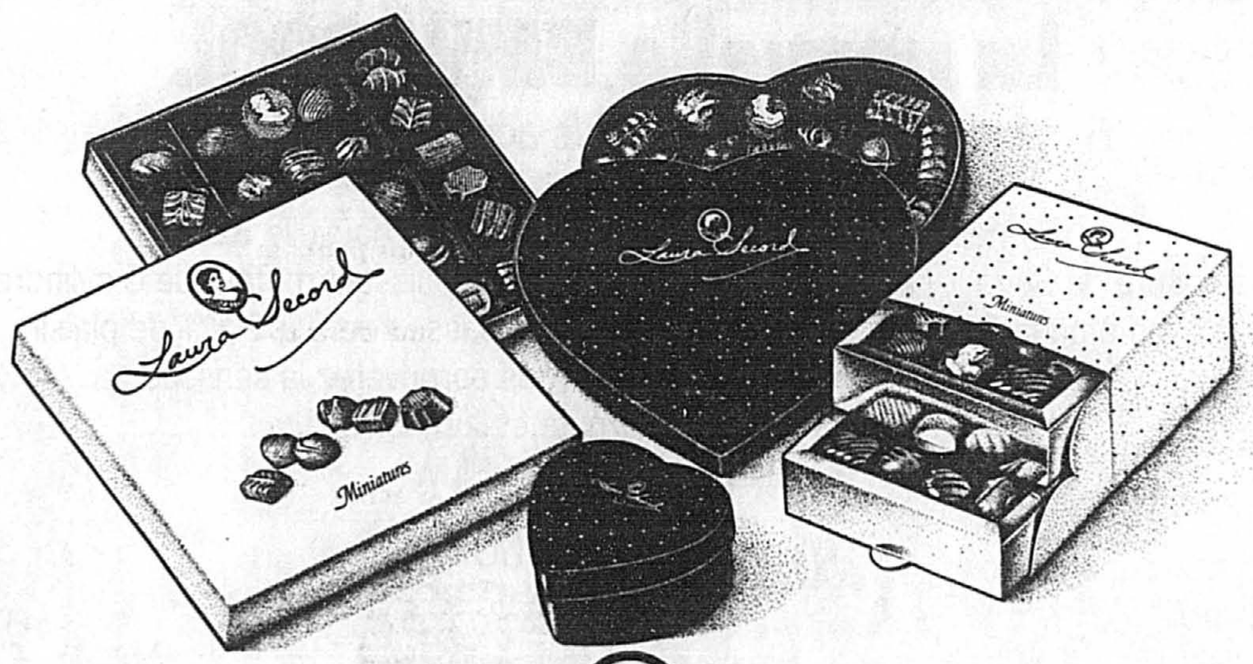
La gastronomie situé à proximité des hôtels participants

ÉGALEMENT DISPONIBLE: FORFAIT UNE NUIT FORFAIT GIBIER

Pour recevoir des



offrez des



GRATUIT

Laura Secord®
IL N'Y A RIEN DE PLUS FRAIS.

1 boîte de chocolats Miniatures Laura Secord (100 g) gratuite ! (Valeur au détail : 4,50 $)

Présentez ce coupon dans une boutique Laura Secord et obtenez une boite de chocolats Miniatures Laura Secord (100 g) avec tout achat de 15 $ ou plus.
Valable dans les boutiques Laura Secord seulement, jusqu'au 15 février 1993.
Limite d'un coupon par client, par visite. Offre valable jusqu'à épuisement des stocks. Ce coupon n'a aucune valeur en espèces et ne peut être cumulé à une autre offre de rabais.

GRATUIT PLU #99718

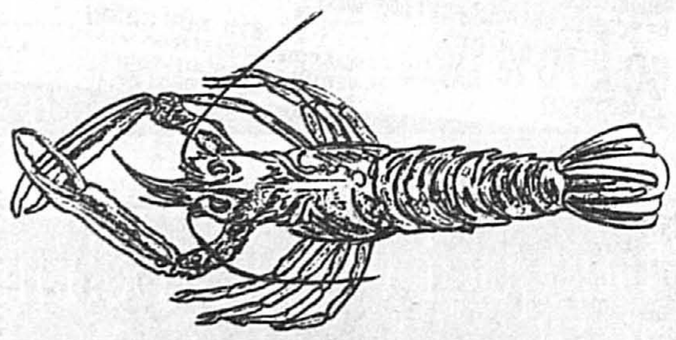
GRATUIT

Gratuit : 1 chocolat !

Présentez ce coupon dans une boutique Laura Secord et obtenez un chocolat gratuit. Offre valable jusqu'à épuisement des stocks. Limite d'un coupon par client. Les truffes ne sont pas comprises dans cette offre. Aucun achat requis.
Valable dans les boutiques Laura Secord seulement. Ce coupon n'a aucune valeur en espèces.
Date limite : le 15 février 1993.

GRATUIT PLU #99717

Avec ou sans antennes,



Les Langoustines au gingembre
Pour deux. (préparation 20 minutes)

Ingrédients: 12 langoustines décortiquées (13/15), 25 g de beurre (ou margarine), 40 g de gingembre haché, jus de 1 citron, persil haché, sel et poivre.

Décortiquer et déveiner les langoustines. Dans un bol, mariner le gingembre, le jus de citron, le sel et poivre, et les langoustines pendant une heure. Égouter les langoustines, conserver le jus. Les faire sauter au beurre pendant 3 minutes. Déglacer avec le jus; ajouter le persil. Servir avec du riz.

Langoustines d'Australie
Extra grosses 13/15
7.99$ pour 6 ou 59.99$ /les 1,5 kg

Darnes de Saumon frais de l'Atlantique:
5.99$ /lb

Salade de calmars "Les Délices de Diana"
5.99$ /lb

Darnes de Turbot de Baffin frais
3.99$ /lb

Pourquoi payer les gros prix des supermarchés, lorsque vous pouvez payer moins, chez le plus gros distributeur de poissons et fruits de mer en ville!

Stationnement gratuit!

Nos prix sont en vigueur jusqu'au 16 février 1993.

LA REINE DE LA MER
Tous les poissons frais, tous les jours!
1065, rue Papineau (au coin de René-Lévesque)
514-522-6703

Les Canadiens croient qu'Ottawa devrait appuyer davantage la lutte contre le sida

MICHEL HÉBERT
Presse Canadienne

OTTAWA

■ Près de trois Canadiens sur quatre croient que la lutte contre le sida devrait être une priorité pour le gouvernement fédéral, indique un récent sondage Angus Reid.

Un résumé de ce sondage, dont la Presse Canadienne a pris connaissance hier, précise que 72 pour cent des 1500 Canadiens interrogés en janvier dernier jugent que «les subventions pour combattre le sida devraient être une plus grande priorité pour le gouvernement fédéral».

Forts de cette constatation, quatre organismes nationaux demanderont aujourd'hui au ministre de la Santé et du Bien-Être social de verser 55,35 millions$ au cours des cinq prochaines années dans ses programmes de lutte contre le sida.

«Le gouvernement fédéral n'a qu'un seul espoir de contenir l'épidémie de sida au Canada : augmenter ses subventions», soutiennent les organisations militantes qui rendront publiques ce matin diverses données sur la progression de la maladie et les détails du sondage effectué par Angus Reid.

«Un comité de députés est d'accord avec nous, Santé et Bien-Être sait que la maladie progresse et d'autres organismes nous appuient; il ne sera pas capable de dire non», estime M. Richard Burzynski, directeur général de la Société canadienne du sida.

Mais le ministre Bouchard a déjà fait savoir qu'il refusera de hausser les subventions qui, d'après les organismes militants, devraient totaliser 276,75 millions$ d'ici à 1998. Son ministère, estime-t-il, doit maintenir l'équilibre vis-à-vis les programmes destinés aux soins d'autres maladies.

M. Burzynski affirme que l'on ne peut comparer le soutien financier dont bénéficient des maladies comme le cancer à celui accordé au sida. Le secteur privé verse des millions dans la recherche contre le cancer mais se fait très parcimonieux face au sida.

Depuis 1990, le fédéral verse annuellement 37,5 millions$ dans divers programmes de lutte contre le sida. Mais toutes ces subventions prendront fin le 31 mars prochain.

L'Association canadienne de santé publique, l'Association de recherche sur le VIH, la Société canadienne du sida et la Société canadienne d'hémophilie pressent donc le ministre Bouchard non seulement de poursuivre ces programmes mais de les augmenter de 33 pour cent par année.

«55 millions$ par année est un minimum pour pouvoir soutenir les programmes actuels», soutient le député conservateur David MacDonald, du comité parlementaires de lutte contre le sida. M. MacDonald a toutefois confié être peu optimiste quant à la requête qui sera présentée aujourd'hui au ministre Bouchard.

La Société canadienne du sida soutient qu'un gel des subventions se traduira par une progression de la maladie. La SCS affirme qu'il y avait plus de 11000 personnes atteintes du sida au Canada à la fin de 1992.

Avec près de six cas de sida par tranche de 100000 habitants, le Canada est, à ce triste palmarès, au sixième rang des pays industrialisés.

L'aspirine n'est pas bénéfique à tous

d'après PC et AP

DALLAS

■ L'Association cardiaque des États-Unis a de nouveau affirmé hier que l'aspirine, prise régulièrement, contribue à prévenir les crises cardiaques récurrentes. L'organisme a toutefois rappelé que ce n'est pas tout le monde qui doit gober quotidiennement l'analgésique.

Dans la dernière livraison du magazine Circulation, l'organisme, dont le siège social est à Dallas, au Texas, a établi de nouveaux barèmes pour les médecins qui prescrivent ce médicament pour le traitement des maladies cardiovasculaires qui font près d'un million de morts, à chaque année, aux États-Unis.

L'association affirme que l'aspirine, le plus largement utilisé des anticoagulants, aide non seulement à prévenir les crises cardiaques mais maintient également les cardiaques plus longtemps en vie après une crise. Environ 1,5 million d'Américains souffrent d'une crise cardiaque à chaque année et 43 pour cent d'entre eux meurent dans l'année suivant leur crise.

L'aspirine «prescrite dès l'admission du patient à l'hôpital et prise quotidiennement durant 30 jours, réduit le taux de mortalité de 23 pour cent», affirme un rapport rédigé par le Dr Charles Henekens, professeur à l'école médicale de Harvard qui a réalisé une étude auprès de 17000 cardiaques.

À plus long terme, l'aspirine peut réduire de 20 à 40 pour cent les crises cardiaques récurrentes affirme le Dr Valentin Fuster, un autre chercheur de Harvard.

Le rapport de l'Association cardiaque cite une autre étude qui démontre que l'aspirine réduit d'environ 45 pour cent, dans certains cas, les risques d'une première crise cardiaque chez les personnes en santé.

Pour hommes seulement?

L'utilité de l'aspirine comme médicament prévenant les crises cardiaques pourrait toutefois être limitée aux seuls hommes d'âge moyen ou plus âgés, croient les auteurs de l'étude. Les études sur l'utilité de l'aspirine chez les femmes sont trop rares pour permettre à la médecine de se livrer à des conclusions, selon le Dr Hennekens.

Le Dr John Farquhar, directeur du Centre de recherche en prévention des maladies de l'Université de Stanford, affirme que le dernier rapport de l'Association cardiaque américaine constitue un résumé très valable de toute l'information disponible à ce sujet.

«Je crois que tous les médecins comprendront qu'il ne faut pas faire pleuvoir les aspirines sur toute la population du pays», de dire le praticien.

«Les effets secondaires néfastes d'un médicament comme l'aspirine peuvent être plus importants que les bénéfices qu'il confère. Il faut tout soupeser avant de le prescrire.»

L'aspirine peut provoquer des ulcères, aggraver les tares congénitales et accroître les facteurs de coagulation du sang dans l'organisme.

Les médecins affirment donc que les gens ne devraient pas commencer à prendre régulièrement de l'aspirine sans avoir préalablement consulté un médecin.

L'aspirine n'est pas en effet une panacée. Pour réduire les risques de crise cardiaque, il faut aussi éliminer d'autres facteurs tels le tabagisme, le taux élevé de cholestérol et l'obésité.

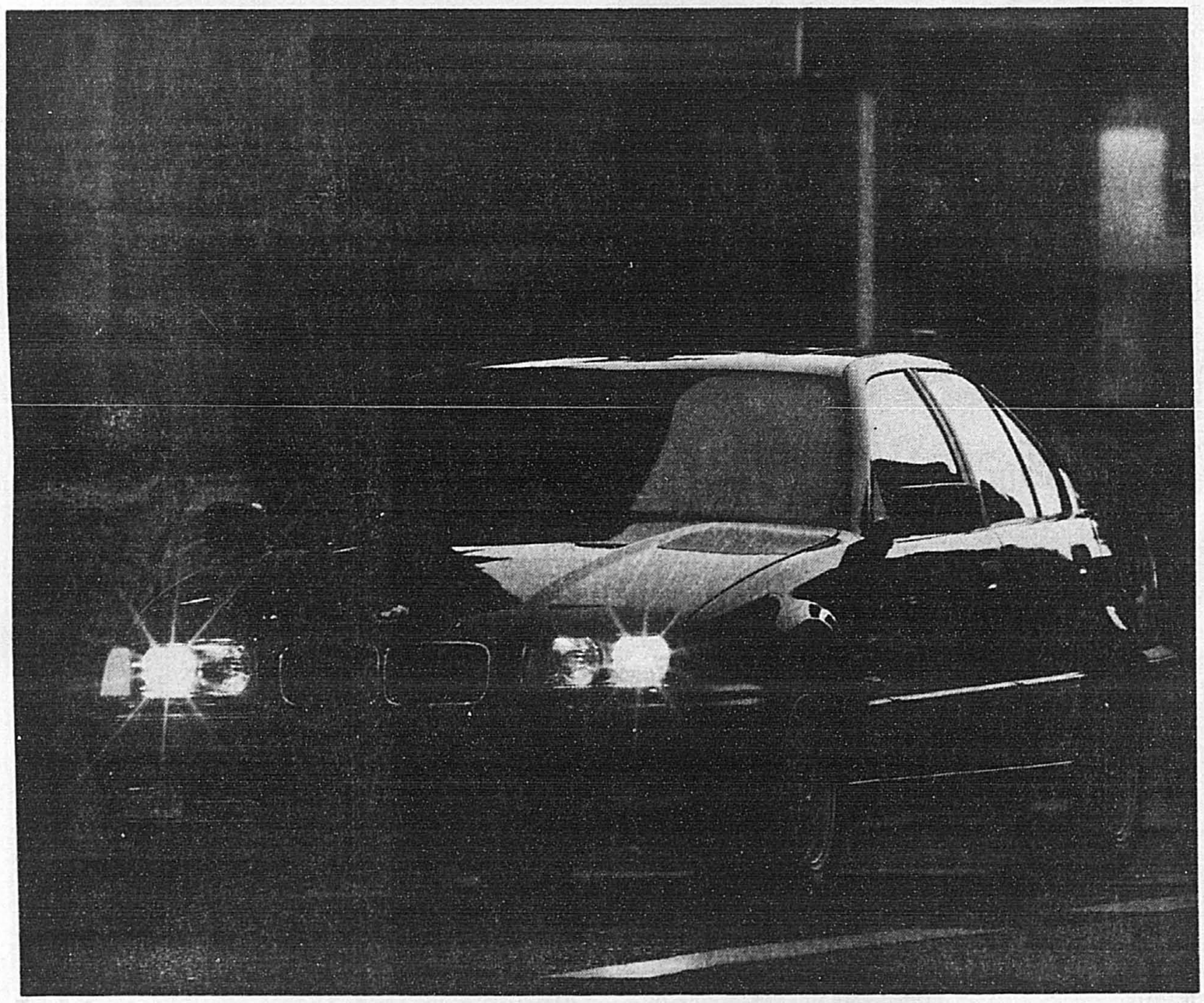
ALCOOL - DROGUE



un problème dans ta vie?
le Père Paul Aquin s.j.
veut t'aider
(514) 229-3426
DEPUIS 1978
PAVILLON GRAND ÉLAN
C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

PERSONNES DIABÉTIQUES
— Âgées de 18 à 65 ans
— Présentant des douleurs ou des engourdissements aux membres, (neuropathie diabétique)
— Intéressées à participer à un projet de recherche sur un nouveau médicament.
— Téléphoner au Centre de Recherche Clinique de Laval.
(514)-688-4340
L'étude se fera en accord avec votre médecin traitant.
W1096831

LE PLAISIR PUR ET DUR.



La nouvelle BMW 320i.
6 cylindres en ligne à prix plus accessible que jamais.

Prenez le chemin de la réussite, celui de la nouvelle 320i.
La voiture de Série 3 la plus vendue en Europe. Son puissant moteur de 6 cylindres et son étonnante tenue de route font que vous passez de 0 à 100% de plaisir, dès que vous démarrez. Au volant, vous éprouverez la sensation de tout maîtriser : la route et la machine.
Le pur plaisir propre à BMW.

À partir de 31 700 $*.

LE PLAISIR DE CONDUIRE.

* Les concessionnaires peuvent vendre pour moins. Taxes, transport et préparation en sus. En équipement standard : moteur 2 litres, 6 cyl., 24 soupapes, 150 cv, freins ABS, roues en alliage léger, verrouillage central, fenêtres électriques, sièges avant chauffants, radio antivol avec antenne intégrée à la lunette arrière, air climatisé sans fréon avec microfiltre, serrures, essuie-glace et miroirs extérieurs chauffants. Pour plus de renseignements sur la 320i et sur sa garantie de 4 ans ou de 80 000 km, allez vite voir le concessionnaire BMW le plus près de chez vous ou composez le 1 800 667-6679.

GRANDE VENTE DU MANUFACTURIER
PLUS DE 400 000$ EN STOCK
Dinettes, ensembles de salon en rotin et osier de qualité.



ENSEMBLE 5 PIÈCES ORD. 1 099$ 395$
GRAND CHOIX DE MODÈLES, DE COULEURS ET DE TISSUS.
50 à 70% DE RABAIS
870, RUE BÉGIN
ANGLE CÔTE-VERTU ET BÉGIN FACE AU CLUB PRICE.
OUVERTURE: LUNDI AU VENDREDI DE 9 H À 18 H
SAMEDI DE 11 H À 16 H.
335-3350

Pourquoi votre prochain PC devrait être un Mac.

L'Évolution continue au
MAC HORIZON 93
Le Salon des Solutions Macintosh à l'Hôtel Hilton Aéroport Dorval
le18 / 19 fév., de 10h à 20h • le 20 fév., de 10h à17h
Courez la chance de gagner un PowerBook, ou l'un des nombreux prix de présence!
Le Centre Macintosh microserv
Service personnalisé depuis 1982
Concessionnaire autorisé
Dorval: 950, chemin Herron • TÉL.: 636-5127 • FAX: 636-9547
Laval: 3240, boul. St-Martin Ouest • TÉL.: 681-2030 • FAX: 681-9762
Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer inc.
Macintosh et Mac sont des marques de commerce de Apple Computer inc.

Québec propose plusieurs façons de mieux répartir les effectifs médicaux

MARTHA GAGNON

■ Dans un document de consultation sur la répartition des effectifs médicaux, le ministère de la Santé propose une diminution de 110 médecins spécialistes à Montréal et de 30 dans la région de Québec, d'ici 1996.

Montréal devrait toutefois connaître l'augmentation la plus importante du nombre de postes d'omnipraticiens: 166. Ceci dans le but principalement de fournir des services médicaux dans tous les CLSC et de combler les lacunes dans les urgences des hôpitaux.

Le document, publié dans le dernier numéro du journal *L'Actualité médicale*, propose de mieux répartir les effectifs médicaux pour accroître l'autonomie des régions en fixant des objectifs de croissance et de décroissance selon les besoins. Il s'agit d'un document de travail qui sert de base aux discussions sur les plans d'effectifs régionaux. Le plan a été soumis à la table de concertation sur les effectifs réunissant les organismes médicaux qui proposeront sans doute des modifications.

Les données du ministère démontrent une tendance des médecins à délaisser les régions universitaires pour s'éloigner des grands centres. Par exemple, en 1990-91, il n'y a eu qu'un seul spécialiste de plus à Montréal, contrairement aux années précédentes où leur nombre atteignait la cinquantaine.

Le plan d'effectifs proposé par le ministère se présente comme suit : les régions universitaires, les régions péri-universitaires, les régions intermédiaires et les régions éloignées.

Concernant la première catégorie, le ministère propose de réduire le nombre de spécialistes dans les régions universitaires de Québec et de Montréal, alors que l'Estrie devrait connaître une augmentation au cours des trois prochaines années, 12 de plus.

Il y a ensuite les régions périuniversitaires où le nombre de postes de spécialistes devrait augmenter partout: Chaudière-Appalaches (27,9 de plus); Laval (8,1); Lanaudière (34,4); Laurentides (44,6) et Montérégie (79,9).

Une augmentation est aussi prévue pour les régions intermédiaires: Saguenay-Lac-Saint-Jean (17,7), Mauricie et Bois-Francs (66,6), ainsi que l'Outaouais (41,1).

Dans les régions éloignées, il y a également une augmentation des spécialistes: Bas saint-Laurent (34,4); Abitibi-Témiscamingue (17,9); Côte-Nord (17,2); Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine (26,6); Nord du Québec (6,3); Baie James (2,5) et Kativik (2,5).

Le ministère de la Santé estime qu'il y aura 804 médecins de plus au Québec en 1996, soit 432 omnipraticiens et 372 spécialistes.

À Montréal, les spécialités les plus touchées par la diminution seraient la psychiatrie, l'anesthésie et la chirurgie primaire, ainsi que les spécialités médicales primaires (cardiologie, pédiatrie et médecine interne).

Le ministère propose aussi plusieurs façons de mieux répartir les effectifs. L'une d'elles consisterait à n'autoriser que le remplacement d'un départ sur deux en chirurgie générale et en santé communautaire à Montréal et à Québec. Dans certaines spécialités, le recrutement de nouveaux médecins serait possible à la condition que ceux-ci acceptent de pratiquer dans une autre région un certain nombre de jours.

Hier, personne n'a répondu aux appels de *La Presse* à la Corporation des médecins et à la Fédération des spécialistes. Dans *l'Actualité médicale*, des représentants de ces organismes ont fait savoir qu'ils préféraient poursuivre les discussions avec le ministère et ne pas commenter ce document de travail.

Le bas de contention... idéal pour vos jambes douloureuses



Assortiment complet

Sigvaris - Jobst - Venofit
Juzo - Ibici - Parke-Davis

Modèles, couleurs et tailles variés
Bas sur mesure également disponibles
(Sur rendez-vous)

Laboratoire d'orthèses et de prothèses

5135, 10e Avenue, Mtl 525-3757
5050, St-Laurent, Mtl 276-3691
300, Concorde Est, Laval 667-5310

Médicus

À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS

DE VRAIES VACANCES À TRAVERS LE MONDE

Grâce à la formule Loca-Club, choisissez entre 2 000 destinations dans plus de 60 pays tout en étant propriétaire d'un condo à Mont-Tremblant, dans le village, sur l'ancien Mont Plaisant.

Un investissement immobilier à Mont-Tremblant

Une nouvelle façon de voyager et d'être propriétaire

Introduit au Québec par la compagnie d'origine européenne "Les Développements Loca Club Canada inc.", cette nouvelle formule vacances offre l'occasion de devenir propriétaire d'un condominium ou d'un chalet tout en profitant d'un réseau mondial d'échange de condos.

Un investissement sûr

Accessible à des prix variant entre 39 900 $ et 87 900 $, cet investissement est d'abord et avant tout un réel capital immobilier permettant au propriétaire de profiter d'une résidence secondaire et, s'il le désire, d'autofinancer son condo en le mettant en location. Avec une mise de fond de 25 % du prix d'achat, cet investissement se compare avantageusement aux produits financiers fiables.

Un site enchanteur

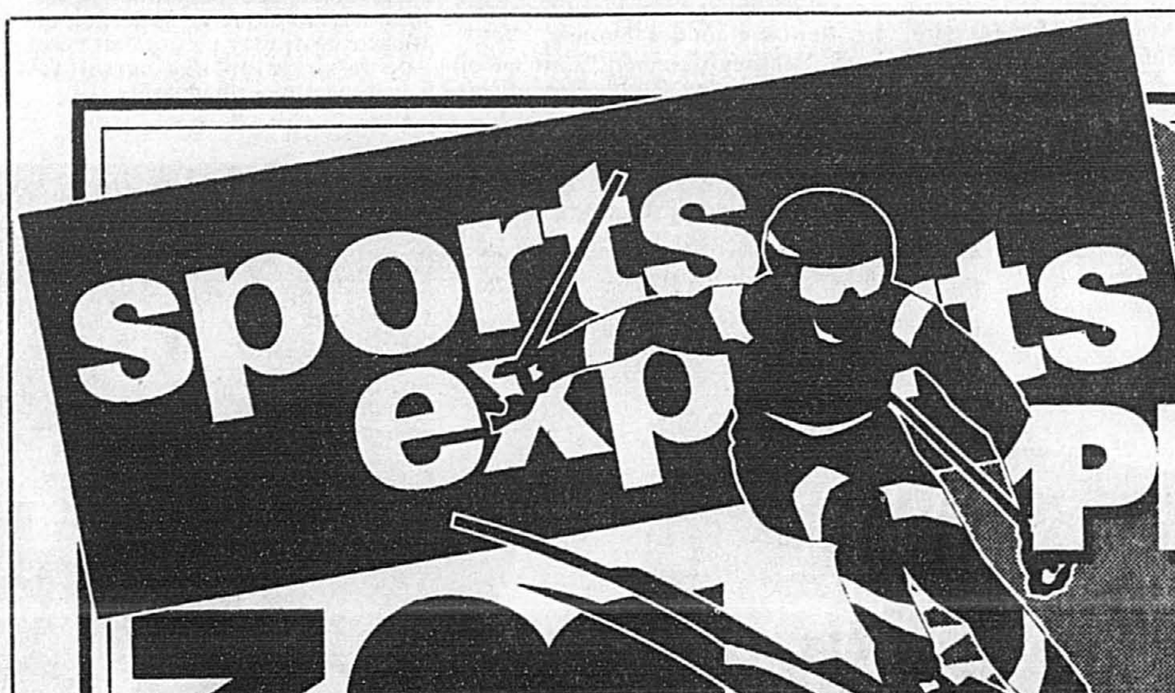
Les Développements du Mont Plaisant donnent accès à des installations sportives et des loisirs pour toutes les saisons:

plage, ski, tennis, piscine, golf...De plus, des services d'entretien et d'animation (excursions, gardiennage...) font de cet endroit un véritable lieu de villégiature. Grâce au forfait "Club" qui équipe entièrement votre condo ou votre chalet, dès le premier jour, vous êtes en vacances.

Visites et renseignements
Les Développements du Mont Plaisant inc.
211, rue du Couvent, C.P. 332 Mont-Tremblant, QC J0T 1Z0
(derrière l'hôtel de ville)
Tél.: (819) 425-3763/1 800 567-6764
Ligne directe, Montréal: 476-0957 Télec: (819) 425-8974

p0000186-223

sports experts



NOS PRIX LES PLUS BAS DE LA SAISON

30 à 60 % DE RABAIS SUR TOUT LE VÊTEMENT DE SKI*

SKIS
SÉLECTION DE SKIS ALPINS À partir de 99,99
• ELAN 625 ou • FISCHER CX7 Prix courant jusqu'à 229,99 129,99 100 $ DE RABAIS
• KASTLE Argon 650 ou • ROSSIGNOL 637 ou • HEAD Mirage Prix courant jusqu'à 199,99 149,99 50 $ DE RABAIS
• ROSSIGNOL 737 ou • FISCHER CS9 Comp ou • K2 Performer 6.7 ou • HEAD Digital GX Carbon Prix courant jusqu'à 249,99 179,99 70 $ DE RABAIS
• ROSSIGNOL 2C ou • K2 XTC 6.7 ou • KASTLE Hammer Prix courant jusqu'à 299,99 199,99 100 $ DE RABAIS
SKIS ALPINS DE COMPÉTITION À partir de 299,99
SKI DE FOND
Jusqu'à 20 % de rabais SUR L'ÉQUIPEMENT DE SKI DE FOND (Bâtons, fixations, skis, bottes)

20 % DE RABAIS SUR TOUS LES ACCESSOIRES DE VÊTEMENTS DE SKI

BOTTES
SÉLECTION DE BOTTES DE SKI ALPIN à partir de 89,99
• RAICHLE 87 ou • ROSSIGNOL R66 ou • SALOMON 420 Prix courant jusqu'à 179,99 119,99 60 $ DE RABAIS
• NORDICA 473 Prix courant 199,99 149,99 50 $ DE RABAIS
• ROSSIGNOL R600 ou • SALOMON 620 ou • NORDICA 758 ou • NORDICA Lady Tech 7001 Prix courant jusqu'à 279,99 169,99 110 $ DE RABAIS
• NORDICA 782 Prix courant 299,99 179,99 120 $ DE RABAIS
• NORDICA F6 Prix courant 279,99 189,99 90 $ DE RABAIS

FIXATIONS
• TYROLIA 540 ou • SALOMON 447 Au bas prix de 59,99
• SALOMON 577 ou • MARKER M27 ou • TYROLIA 550 Prix courant jusqu'à 99,99 69,99 30 $ DE RABAIS
• MARKER M28 ou • SALOMON Q5 Prix courant jusqu'à 119,99 89,99 30 $ DE RABAIS
• SALOMON Q6 ou • MARKER M37 Prix courant jusqu'à 139,99 99,99 40 $ DE RABAIS

ACCESSSOIRES
20 à 50 % de rabais sur tous les accessoires de ski alpin
• SPORTRACK 520 Prix courant 129,99 99,99 30 $ DE RABAIS
• SPORTRACK 620 Prix courant 189,99 139,99 50 $ DE RABAIS
SÉLECTION DE LUNETTES DE SKI double lentilles uvex SMITH CARRERA Prix courant jusqu'à 44,99 19,99 25 $ DE RABAIS

• Ensembles, blousons et pantalons

Beloeil 185, boul. Sir Wilfrid Laurier 467-7201
Boucherville Promenades Montarville 655-6003
Brossard Mail Champlain 671-7275
Chambly 1617, boul. Périgny 658-0561
Longueuil Place Longueuil 463-3452
St-Bruno Les Promenades St-Bruno 653-1364
St-Jean-sur-Richelieu Le Carrefour Richelieu 348-0937
Sorel Promenades de Sorel 746-1213
Valleyfield 277, rue Victoria 377-9000
Châteauguay 298, boul. d'Anjou 699-3939
Anjou Les Galeries d'Anjou 354-2995 7201,boul. les Galeries d'Anjou 353-9000 Place Versailles 355-2330
Maisonneuve 2951, rue Sherbrooke E. 522-5108
St-Léonard Centre d'achat Boulevard 727-1344
La Salle Carrefour Angrignon 365-1286
St-Laurent la Place Vertu 745-3202
Ville Mont-Royal Centre Rockland 735-4751
Montréal centre-ville 930, rue Ste-Catherine O. 866-1914
Dorval Galeries des Sources (Mail West Island) 683-8400 Jardins Dorval 631-3508
Pointe-Claire Centre d'achats Fairview 694-8181
Joliette 50, rue Gauthier 756-1645
Laval Carrefour Laval 682-0032 Centre Duvernay 661-2558 Centre Laval 688-1021
Repentigny Les Galeries Rive-Nord 581-3220
Rigaud 168, rue St-Pierre 451-4771
Rosemère Galeries des Mille-Iles 437-1933
St-Eustache 200, boul. Arthur-Sauvé 472-5485
St-Jérôme Carrefour du Nord 432-9400
St-Sauveur Les Galeries des Monts 227-4617
Ste-Adèle Promenades Ste-Adèle 229-2812
Terrebonne Les Galeries Terrebonne 471-3688

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture dimanche le 21 février 1993. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

sports experts

NOUS NE POURRIONS PAS NOUS APPELER EXPERTS SI NOUS N'AVIONS PAS LES MEILLEURES MARQUES

Elle s'adresse à Ottawa pour faire corriger... son sexe!

Presse Canadienne

PRINCE GEORGE, C.-B.

■ Jackie Ball a commencé par la trouver drôle, mais aujourd'hui, elle ne rit plus et trouve même que la méprise a assez duré.

À son grand désarroi, les dossiers fédéraux de l'assurance sociale persistent à dire qu'elle est... un homme.

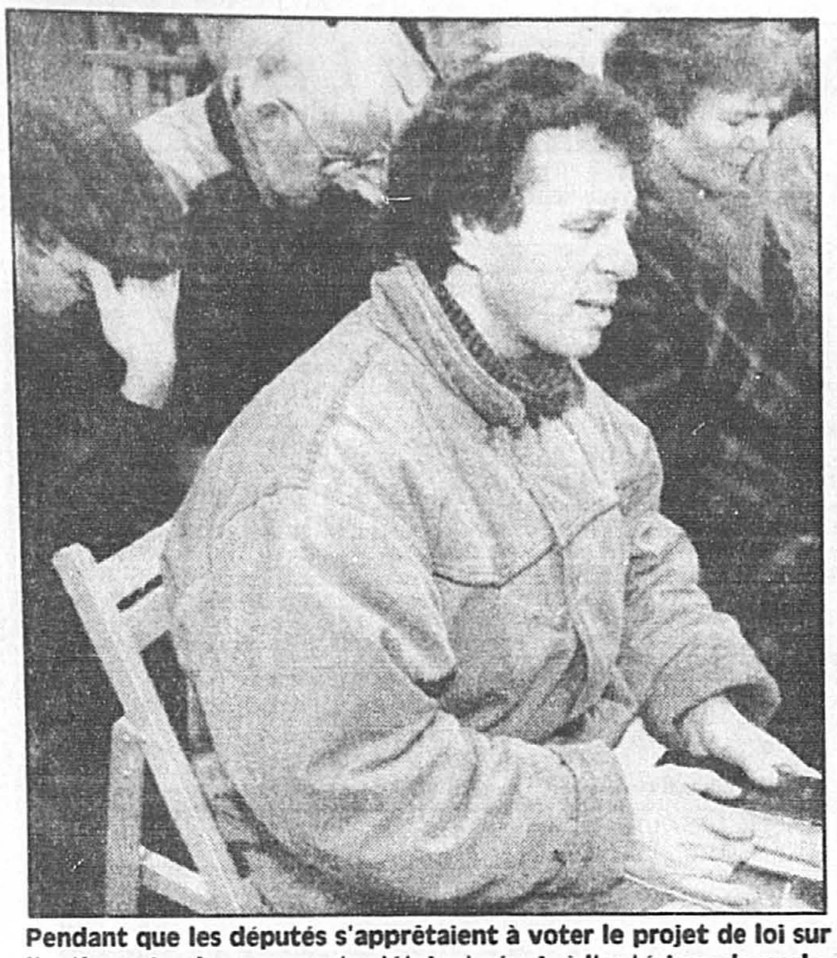
«C'est drôle quand ce n'est pas à vous que ça arrive», lance-t-elle.

Tout a commencé au mois de novembre, quand Mme Ball, qui est âgée de 34 ans, a reçu un avis du gouvernement fédéral lui expliquant le nouveau système de prestations pour enfants, qui a succédé aux traditionnelles allocations familiales.

Après avoir constaté que le gouvernement avait mal évalué le revenu total de sa famille, Mme Ball a téléphoné à Revenu Canada... pour se faire dire qu'elle figure parmi les hommes aux dossiers du gouvernement fédéral.

Depuis, Mme Ball s'efforce en vain d'amener le gouvernement à corriger son erreur. Après maintes démarches, elle s'attendait à recevoir ces jours-ci une réponse à ses demandes de rectification.

Mme Ball pense qu'il est possible qu'on se soit référé au certificat de naissance de son frère jumeau plutôt qu'au sien lorsqu'elle a fait la demande d'une carte d'assurance sociale, il y a déjà 18 ans.



Pendant que les députés s'apprêtaient à voter le projet de loi sur l'euthanasie, des opposants s'étaient réunis à l'extérieur du parlement néerlandais hier, pour prier. PHOTO AP

Sept forums régionaux tenteront de cerner le phénomène de la violence faite aux aînés

MICHEL HÉBERT
Presse Canadienne

OTTAWA

■ Afin de percer le mystère qui entoure la violence faite aux personnes âgées, ce phénomène sera débattu dans le cadre de sept forums régionaux prévus cette année à travers le Canada, a annoncé hier à Ottawa un organisme national représentant les aînés.

La Voix, le réseau canadien des aînés, organisera à compter de mars prochain des forums régionaux au Québec, en Ontario, à Terre-Neuve, au Manitoba, en Saskatchewan, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

« Il faut que les personnes âgées s'impliquent dans ce débat et, espérons-le, que le gouvernement fédéral établisse un plan d'action relatif aux mauvais traitements dont elles sont victimes », a déclaré devant le comité permanent des Communes sur les personnes âgées Mme Claudette Légaré, une gestionnaire de cet organisme.

Des groupes de personnes âgées seront invités à exprimer leur point de vue sur ce sujet méconnu, considéré comme un tabou. Les témoignages recueillis serviront ensuite aux organismes reponsables et aux intervenants concernés à définir et à contrer la violence dont sont victimes les aînés.

« Les Canadiens ne s'entendent pas sur la définition de mauvais traitements et même, se demandent si on devrait les considérer comme de la violence », a déclaré la vice-présidente de La Voix, Berdie Darrah.

On reconnait trois types majeurs de mauvais traitements: les agressions physiques, la violence psychologique — telles les injures chroniques ou la négligence —, et les abus matériels.

On sait déjà que nombre de personnes âgées sont dépouillées de leurs biens et de leurs avoirs bancaires par leurs conjoints ou des membres de leur famille. Les victimes, a-t-on aussi constaté, sont surtout des femmes.

Malheureusement, tant au ministère qu'au sein des organismes responsables, on fait les premiers pas dans ce dossier. Ce problème a pourtant été identifié il y a une dizaine d'années, a noté la présidente du comité parlementaire, Mme Edna Anderson.

La Voix, par exemple, n'a pas de politique face à la violence faite aux aînés. Les forums régionaux qui seront tenus bientôt à travers le pays lui serviront à établir les bases d'une telle politique.

Celles-ci seront présentées à Santé et Bien-Être social Canada en 1994. On souhaite que le ministère donne forme à une politique d'intervention nationale au cours de l'année suivante. L'organisme entendu hier prédit qu'en l'an 2021, le Canada comptera six millions de personnes âgées. « Ce problème mérite immédiatement toute notre attention », a déclaré Mme Darrah.

La Voix effectuera au cours des prochains mois un sondage postal auprès de 500 personnes âgées. On souhaite que ce sondage permette de dresser un portrait exact de la situation des personnes âgées victimes de violence.

Une récente étude parrainée par le fédéral concluait que quatre p. cent des personnes âgées vivant en résidence privée étaient victimes de mauvais traitements.

Ces chiffres, croit-on au ministère, sont en deça de la réalité. Si la situation des personnes âgées vivant en milieu hospitalier ou dans les centres d'hébergement était connue, le taux de victimisation serait possiblement plus élevé.

La méconnaissance de ce phénomène est due tant à la dispersion des interventions faites auprès des personnes âgées qu'à la réticence de celles-ci à parler de ce sujet. Les victimes sont sous le contrôle de leurs proches, soit leur conjoint, soit leurs enfants. Elles ne parviennent pas à les dénoncer, a expliqué Mme Darah.

Mme Légaré a souligné que l'attitude des gens, les victimes elles-mêmes et la population en général ne changera pas tant que les personnes âgées ne contrôleront pas le financement et l'application des programmes qui leur sont destinés.

Les Pays-Bas légalisent l'euthanasie

Agence France-Presse

LA HAYE

■ Après 20 ans de débats passionnés, les Pays-Bas ont finalement donné hier une assise légale à l'euthanasie, devenant le premier pays occidental à se doter d'une telle réglementation.

Le Parlement néerlandais a approuvé par 91 voix contre 45 et 14 abstentions un projet gouvernemental selon lequel les médecins pratiquant la « mort douce » sur demande expresse de leurs patients ne seront pas poursuivis pénalement s'ils respectent des conditions extrêmement précises.

Plus important sans doute, les députés ont accepté que les médecins pratiquent l'euthanasie même sans consentement de malades en coma, atteints de démence sénile ou handicapés mentaux. Ces dispositions pourraient également s'appliquer aux bébés atteints de malformations congénitales irrémédiables.

Dans ces derniers cas, les praticiens seront malgré tout poursuivis en justice, pas tant comme criminels, mais plutôt pour permettre aux tribunaux de créer une jurisprudence.

La nouvelle réglementation, qui ne fait que confirmer dans les textes une pratique déjà usuelle aux Pays-Bas, devrait entrer en vigueur début 1994 après un ultime examen parlementaire de la liste des conditions légales dans lesquelles un médecin peut donner ou accompagner la mort.

Selon le projet gouvernemental, le médecin devra prendre en considération la personnalité, l'intelligence et la souffrance (qui doit être « insoutenable ») du malade, obtenir de lui une « demande explicite réitérée et formulée en toute connaissance de cause », consulter au moins un confrère indépendant, et fournir un compte-rendu écrit détaillé d'interruption de vie qui permette le contrôle a posteriori de ses actes par un médecin légiste, puis éventuellement par un juge.

Le débat sur l'euthanasie aux Pays-Bas avait été lancé en 1973, lorsque le docteur Janny Postma-van Boven avait avoué avoir injecté une dose mortelle de morphine à sa mère atteinte d'un cancer incurable. Elle avait été condamnée à une semaine de détention préventive par un tribunal de Leeuwaarden.

Depuis, partisans et détracteurs se déchirent sur ce dossier hautement sensible dans un pays encore marqué aujourd'hui par le poids de la religion, qu'elle soit calviniste ou catholique. Quatre-vingt p. cent des Néerlandais, selon un récent sondage, approuvent malgré tout cette pratique si elle permet d'abréger les souffrances d'un malade en phase terminale.

Depuis novembre 1990, les médecins euthanasistes sont officiellement tenus de fournir au ministère public une déclaration détaillée d'interruption de vie, afin de vérifier s'ils ont respecté un certain nombre de modalités et permettre ainsi d'éventuelles poursuites judiciaires.

Après des débuts difficiles, la procédure semble aujourd'hui fonctionner: selon le ministre de la Justice, Ernst Hirsch Ballin, de plus en plus de médecins déclarent avoir pratiqué une euthanasie. En 1992, les officiers du ministère public ont reçu 1318 déclarations contre 590 en 1991.

Maintenant en construction



Le Club at Crystal Lake

1697503-206

Une luxueuse résidence de 1500 pi2 avec 2 chambres, 2 salles de bain complètes et une vaste terrasse "Florida Room" de 210 pi2. Une dimension humaine: 18 appartements seulement sur 3 étages (en béton) avec ascenseur et piscine privée. Un site exceptionnel voisin d'un prestigieux terrain de golf à quelques minutes de la mer. ● Vous ne trouverez pas mieux! ● à partir de 84 $US le pi2

Le meilleur rapport qualité-prix

FLORIDA FIRST

- Montréal/tél.: (514) 274-5165 . 1 800 465-8332
- Télécopie: (514) 274-4254
- Floride/tél.: (305) 783-0183 . 1 800 447-1033



LES PLUS BELLES PEAUX DE MOUTON DU MONDE!

LE LUXE À BON PRIX

ACHETEZ LA MEILLEURE QUALITÉ et

ÉCONOMISEZ DES CENTAINES DE $

Directement du fabricant

Pour s'habiller très chic et chaudement, le meilleur manteau d'hiver est en peau d'agneau espagnol merino double face et léger: un côté en suédé, l'autre en fourrure de mouton.

Ce manteau vous tiendra chaud sous les plus basses températures et peut se porter en toute occasion sans problème.

POUR HOMMES ET FEMMES ● CONFECTION SUR MESURE ● TAILLES RÉGULIÈRE ET PETITE

Robert Arnold DESIGN

OUVERT: Samedi 10h à 15h. Pour ce dimanche, FERMÉ. En semaine: 12 h 30 à 17 h 30.

9250, av. du Parc (angle Chabanel)
Suite 450 Tél.: 387-5495



Découvrez un pays de connaissances: le campus du Collège Marie-Victorin.

Rencontrez des passionnés passionnants, des chercheurs qui trouvent, des raisonneurs qui rêvent et des rêveurs qui relèvent des défis. Des gens qui en ont dedans, professeurs comme étudiants. Voyez nos installations sportives, découvrez nos activités culturelles, visitez nos résidences. Étudiants, professeurs, animateurs et orienteurs vous y expliqueront comment on vit sa réussite à Marie-Vic.

Dès août 1993, la réussite de Marie-Vic s'étendra.

Nous offrirons les programmes préuniversitaires :
Sciences de la santé,
Sciences pures et appliquées,
Sciences humaines,
Sciences humaines avec mathématiques,
Sciences humaines, profil administration,
Arts-Communications,
Musique, Arts plastiques
et Lettres-Communications.

Nous offrirons les programmes techniques :
Techniques de réadaptation,
Technologie de l'architecture,
Technologie de l'estimation et de l'évaluation immobilière,
Techniques d'éducation en services de garde,
Techniques d'éducation spécialisée,
Techniques de travail social,
Techniques administratives, option Gestion,
Design de présentation,
Design d'intérieur,
Graphisme,
Design industriel,
Commercialisation de la mode,
Mode masculine,
Mode féminine.

COLLÈGE
SAVOIR, FAIRE ET RÉUSSIR
MARIE·VICTORIN

7000, rue Marie-Victorin, Montréal, Qc H1G 2J6 • Pour information communiquez au (514) **328.3816**

Le jury délibère au procès de Maxime Séguin

■ Le jury de 10 personnes (un a été malade, une autre a dû se retirer) a commencé à délibérer hier soir, au procès de Maxime Séguin, 20 ans, accusé du meurtre de Sylvain Lauzon. Le juge Benjamin Greenberg, de la Cour supérieure, qui a consacré la journée d'hier à résumer la preuve et à expliquer le droit aux jurés, a ouvert quatre possibilités de verdicts: coupable de meurtre au premier degré, au deuxième degré ou d'homicide involontaire, ou enfin non coupable.

Le 18 janvier 1992, Séguin, évadé d'un pénitencier, commet un hold-up dans un dépanneur du nord de la métropole. Lauzon, 26 ans, client de ce dépanneur, refuse d'obéir au voleur et le défie carrément. Une rixe éclate et Séguin finit par tuer Lauzon d'un coup de feu.

L'accusé plaide la légitime défense (Lauzon, dit-il, était sur le point de le poignarder dans cette bataille) et l'accident (le coup est parti tout seul, dit l'accusé).

Si le jury accepte la thèse de la légitime défense, Séguin sera acquitté. S'il croit la thèse de l'accident, il sera déclaré coupable d'homicide involontaire et risquera la prison à perpétuité.

Si le jury rejette complètement la défense de Séguin, il sera déclaré coupable de meurtre. Le meurtre au deuxième degré est le meurtre non prémédité (prison à vie, 10 ans minimum avant la libération conditionnelle). Mais quand quelqu'un commet un meurtre lors d'une séquestration, on l'assimile au meurtre au premier degré (prison à vie, 25 ans minimum). La question sera donc de savoir si Lauzon était séquestré, c'est-à-dire qu'il n'était pas libre de s'enfuir.

Le jury, qui est maintenant séquestré, poursuit ses délibérations aujourd'hui.

VOTRE CARRIÈRE COMMENCE CHEZ NOUS

ICD Institut Carrière et Développement Ltée
Auparavant Institut Control Data

DEVENEZ:
TECHNICIEN(NE) EN ÉLECTRONIQUE
(247.50 C.E.C. Micro-ordinateur général)
PROGRAMMEUR(E)-ANALYSTE
(420.52 C.E.C.)
EXPERT(E) EN BUREAUTIQUE
(900.62 A.E.C. Actualisation en bureautique

- Enseignement professionnel de niveau collégial
- Aide au placement
- Admissibilité aux prêts et bourses
- Possibilité de prolongation des prestations d'assurance-chômage.
- PROGRAMME SPRINT

Les cours débutent chaque semaine, jour et soir.



MAÎTRISEZ:
C, Windows, Assembleur, Oracle, Novell, Clipper, Word.

MONTRÉAL 285-8585
Tour de LaCité, 300, rue Léo-Pariseau
Bureau 500, Montréal

LAVAL 662-9090
3, Place Laval
Bureau 10, Laval

LONGUEUIL 677-9191
1111, rue St-Charles Ouest
Bureau 101, Longueuil

Permis no 749747

MISSISSAUGA — TORONTO — OSHAWA — BURNABY — VANCOUVER — SURREY — EDMONTON — OTTAWA — HALIFAX — VICTORIA — SASKATOON — QUÉBEC

OUVERT DIMANCHE

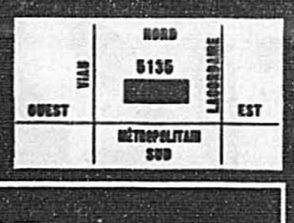
VENTE DE FAILLITE

MeublEscompte Plus

MAGASIN no 2 SEULEMENT
Venez choisir parmi une vaste sélection de:
Mobiliers de salle à manger, mobiliers de chambre, meubles en cuir, ensembles de canapés, tables, éléments muraux, matelas et sommiers, bibliothèques, mobiliers de cuisine, bureaux, éléments audio-vidéo, lampes, tableaux, etc.

TOUT DOIT ÊTRE LIQUIDÉ

UNE SEULE ADRESSE
5135, MÉTROPOLITAIN
SAINT-LÉONARD



DE NOMBREUX ARTICLES VENDUS AU PRIX COÛTANT... ET MÊME MOINS !

JUSQU'À 70% DE RABAIS

VENEZ AVEC VOTRE CAMION, FOURGONNETTE OU PORTE-BAGAGES ET EMPORTEZ VOS ACHATS

CONDITIONS
Prix « payez et emportez »
• Chèques • Visa • MasterCard
Possibilité de livraison
VENTES FINALES

TOUT DOIT ÊTRE VENDU, ABSOLUMENT TOUT !

Lundi-mercredi 9 - 18 h
Samedi 9 - 17 h
Jeudi-vendredi 9 - 21 h
Dimanche 10 -17 h

Vente menée par Merit Liquidator
Aussi articles provenant d'autres faillites

LE SEUL REER

QUI VOUS PERMET D'ÉCONOMISER 2 FOIS PLUS D'IMPÔT

en plus de créer et maintenir des milliers d'emplois au Québec



DONNEZ UN COUP DE TÉLÉPHONE

1 800 567-FONDs

1 800 567-3663

À MONTRÉAL: (514) 285-FONDs

RIVE-SUD - BROSSARD — NOUVEL EMPLACEMENT
Le Centre Arca
5840, boul. Taschereau
Bureau 2, Brossard J4W 1M6
(voisin de la Cage aux Sports)

EST DE MONTRÉAL — NOUVEL EMPLACEMENT
9194, rue Sherbrooke Est
Montréal H1L 1E4
(face au Rona, à deux minutes du métro)
Métro Honoré-Beaugrand + autobus 186

CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL
Cours Mont-Royal
1555, rue Peel, Montréal H3A 3L8
Entrée des boutiques
Niveau Métro, Métro Peel

LAVAL
Place Marois
3200, boul. Saint-Martin Ouest
Laval H7T 1A1
(face au Centre 2000)

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

NOUVEAU POUR L'IMPÔT 1992!
Le montant maximum admissible aux crédits d'impôt passe de 3 500 $ à 5 000 $

LE CONCOURS
« LE TRANSPORT EN COMMUN, TOUT LE MONDE Y GAGNE! »

Depuis près d'un an, la STCUM ne cesse d'améliorer son réseau pour augmenter votre confort, réduire votre temps de déplacement et faire en sorte que vous y gagniez à utiliser le transport en commun. Vous aimeriez être doublement gagnant? Participez sans plus tarder au concours « Le transport en commun, tout le monde y gagne! ». Répondez correctement à la question du jour et, qui sait, vous serez peut-être l'un des heureux gagnants dont le nom sera dévoilé quotidiennement au cours de l'émission du matin « Bonjour Montréal » animée par Paul Houde sur les ondes de CKAC. Et ce n'est pas tout! Vous pourriez aussi gagner le même prix à l'occasion du deuxième tirage de la journée. Pour y participer, vous n'avez qu'à répondre à la question humoristique du jour posée dans le cadre de l'émission du retour « Centre-ville », à la station Cité rock détente. **Bonne chance!**

À GAGNER DEUX FOIS PAR JOUR, DU LUNDI AU VENDREDI : UNE CAM POUR TROIS MOIS ET UN CERTIFICAT-CADEAU DE 200 $!

De nombreux partenaires, tous accessibles par le transport en commun, s'associent à la STCUM pour vous offrir des prix drôlement alléchants. Du lundi au vendredi, entre le 18 janvier et le 19 février 1993, vous pouvez ainsi participer à deux tirages quotidiens et courir la chance de gagner une CAM pour une durée de trois mois, d'une valeur de 129 $, et un certificat-cadeau, d'une valeur de 200 $, échangeable chez les marchands participants de l'artère ou du centre commercial cités sur les ondes. Vous désirez gagner davantage? Inscrivez votre numéro de CAM sur votre bulletin de participation, et la valeur de votre certificat-cadeau sera doublée.

GROS LOT D'UNE VALEUR DE PLUS DE 10 000 $*
ET 10 CAM VALIDES POUR UNE ANNÉE, TIRÉS À LA FIN DU CONCOURS PARMI TOUS LES PARTICIPANTS!

l'Avenue du MONT ROYAL

N'oubliez pas que la façon la plus simple de vous rendre sur l'Avenue du Mont-Royal, c'est de prendre le métro jusqu'à la station Mont-Royal ainsi que les autobus 97, 11 ou 14, ou les autobus 10 ou 45, de la station de métro Papineau.

La Presse — CITE 107,3 FM ROCK • DÉTENTE — CKAC 73 AM

CAPSULE DU JOUR

POUR VOS COURSES SUR LA PROMENADE MASSON : LA LIGNE 47 - MASSON!

Vous aimez faire vos emplettes sur la Promenade Masson? Grâce à la 47 - Masson, vous pouvez vous déplacer rapidement et confortablement, sans rien manquer des aubaines et des services que vous recherchez! Pour vous accommoder davantage, les autobus de la 47 - Masson doublent leur fréquence et passent maintenant en moyenne toutes les huit minutes, de 10 h à 18 h, du lundi au samedi. La ligne 47 - Masson, c'est un peu comme si vous aviez votre propre chauffeur qui vous attendait à la porte du magasin... Profitez-en!

PLUS DE 50 PRIX À GAGNER, D'UNE VALEUR TOTALE DE PLUS DE 25 000 $!

QUESTION DU JOUR

BULLETIN DE PARTICIPATION

Quelle amélioration majeure a été apportée à la ligne 47 - Masson?
☐ Le parcours a été repensé ☐ Les autobus doublent leur fréquence ☐ Les autobus passent 24 h sur 24

INSCRIVEZ VOTRE NUMÉRO DE CAM, ET LA VALEUR DE VOTRE CERTIFICAT-CADEAU PASSERA DE 200 $ À 400 $!

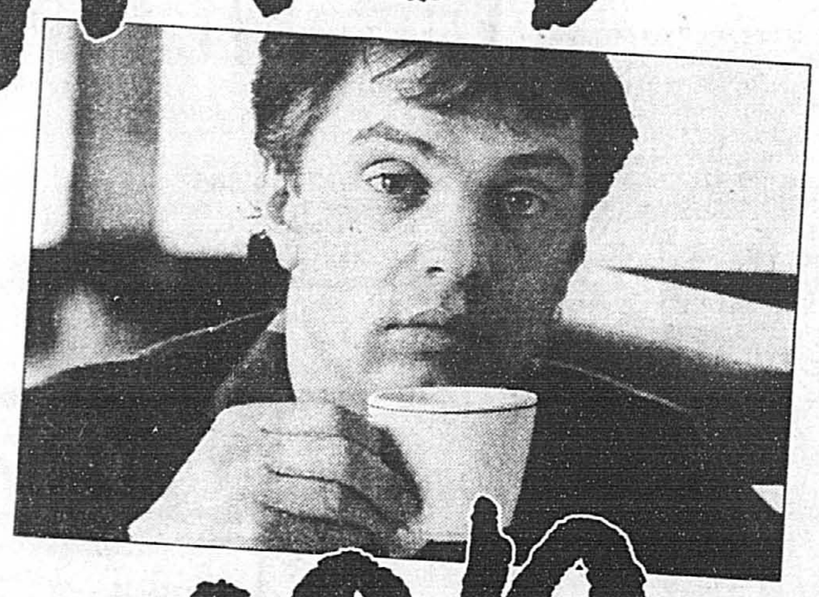
* Le grand prix sera constitué de certificats-cadeaux d'une valeur de 10 000 $, échangeables chez les marchands participants des artères ou des centres commerciaux associés à la promotion, et d'une CAM gratuite pour une année, d'une valeur de plus de 500 $.

Remplir en écrivant lisiblement
Nom
Adresse
Code postal
☐ Janvier ☐ Février
Ville
Âge
N° de CAM
N° de téléphone (rés.) (bur.)

Le présent bulletin de participation dûment rempli doit parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessous avant 17 h le 18 février 1993. Les fac-similés reproduits à la main sont également acceptés. Pour être déclaré gagnant d'un prix, vous devez répondre à la question d'habileté suivante : 56 ÷ 2 X 3 - 37 + 8 = ___
Pour obtenir copie du règlement, écrivez à l'adresse suivante en incluant une enveloppe-réponse affranchie
CONCOURS « LE TRANSPORT EN COMMUN, TOUT LE MONDE Y GAGNE! »
C.P. 709, Tour de la Bourse
Montréal (Québec)
H4Z 1J9

PRENDRE L'AUTOBUS ET LE MÉTRO. C'EST INTELLIGENT! STCUM

Souriez M. Caron vous pourriez avoir l'installation du câble gratuite!*



VOUS N'AVEZ PAS LE CÂBLE? **Pour moins de 75¢ par jour pour un abonnement au câble, ça vaut vraiment la peine de s'abonner. Alors, faites comme monsieur Caron! Vous pourriez économiser jusqu'à 100% des frais d'installation en vous abonnant au câble et Vidéoway!**

VOUS ÊTES DÉJÀ ABONNÉ AU CÂBLE? **Eh bien, il y a de belles économies pour vous aussi avec nos Forfaits formidables Vidéoway qui permettent d'économiser jusqu'à 73$ sur les frais d'abonnement! Câble et Vidéoway, profitez vite de ces offres pour vous abonner! Avec des économies comme celles-là, vous ne sourirez plus, vous rirez aux éclats!**

Abonnez-vous!
(Montréal)
282-1001
(région interurbaine seulement)
1-800-361-5185
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

vidéoway
Vidéotron

POUR UN NOUVEL USAGE DE LA TÉLÉ!

*Cette offre prend fin le 15 mars 1993 et ne peut être combinée à aucune autre offre. Elle ne s'applique ni aux secteurs non-câblés de Vidéotron Ltée, ni aux commerces. Cette offre est conditionnelle à une approbation de crédit. La quantité de terminaux Vidéoway étant limitée, Vidéotron Ltée se réserve le droit d'inscrire le client sur une liste d'attente. L'offre n'est valide que dans les secteurs desservis par Vidéotron Ltée des divisions Montréal, Télécâble et Québec.

"Quand j'ai vu que je pouvais attraper jusqu'à 3 500 Multi•points par semaine sur le câble et Vidéoway, là j'étais content!"

— M. Caron

Amateurs de Multi•points, faites comme monsieur Caron... Accumulez les 3 500 Multi•points distribués sur le câble et Vidéoway et amusez-vous en calculant toutes les économies que vous ferez en les échangeant contre une foule de produits et services offerts à rabais aux membres du Club Multi•points!

CLUB Multi points
LES PLUS BAS PRIX AU QUÉBEC

DES MULTI•POINTS OU ÇA? CHEZ LES PARTENAIRES SUIVANTS:

Vidéotron · CFTM · CKAC 73 AM · CITE 107,3 FM · CJAD · La Presse · Banque Nationale

Goulag sur le fleuve: les marins préfèrent le silence à la liste noire

DENIS ARCAND

■ Pourquoi les marins étrangers qu'on envoie geler sur le Saint-Laurent, l'hiver, ne se plaignent-ils pas aux autorités canadiennes des négligences quasi-criminelles de leurs employeurs?

Deux raisons: d'abord, ils ont peur du congédiement, des listes noires et du chômage dans leurs pays pauvres. Ensuite, le Canada n'a pas les lois qui lui permettraient d'agir sur les navires étrangers. La peur et l'exploitation ne disparaîtront pas de sitôt en mer, mais la ratification prochaine d'une convention internationale par le Canada devrait aider un peu dans nos ports.

«D'abord, sortez-vous de la tête que les seuls problèmes sont les bateaux non chauffés et les équipages sans vêtements d'hiver», a déclaré Paul Kimberley, un inspecteur de la Fédération internationale des travailleurs du transport (ITF), un regroupement de syndicats de marins du monde entier.

«Même l'été, ce n'est pas drôle. Sur les navires étrangers, il y a des marins pas payés, des marins gardés à bord depuis deux ans, des bateaux sans nourriture, des bateaux dangereux, des conditions et des horaires de travail inhumains. J'ai déjà été assis dans la salle à manger d'un bateau avec un équipage philippin. Pendant que j'analysais les illégalités sans bon sens de leur contrat, les gars enlevaient les coquerelles qui me grimpaient sur le dos», affirme Kimberley, qui est inspecteur ITF depuis cinq ans à Port Colborne (Ontario).

«Ce n'est pas la norme, mais ça existe. On en voit à longueur d'année», ajoute Michel Paquet, un responsable du Syndicat canadien des marins à Montréal.

À bord du *Global Ace*, le navire philippin dont l'équipage a fait la grève à Trois-Rivières dimanche dernier pour obtenir des vêtements d'hiver, plusieurs marins se plaignaient de ne pas recevoir leur plein salaire ou de ne pas avoir été rapatriés malgré l'expiration de leurs contrats. Tous avaient peur d'être mis sur la liste noire aux Philippines.

Comme les frais fixes du transport maritime sont élevés — navires, mazout, équipements — l'incitatif de presser le citron sur le dos des marins est grand. Et ils ne se plaignent que rarement. La docilité des 124000 marins philippins engagés sur toutes les flottes du monde est facile à comprendre, lorsqu'on sait qu'il y en a 126000 autres qui se cherchent du travail dans les agences de placement corrompues des Philippines.

Autre exemple: «La loi grecque stipule que les navires grecs ont le droit d'engager des marins des pays du tiers monde aux salaires du tiers monde, souligne John Sansone, l'inspecteur ITF en chef pour les États-Unis, à la Nouvelle-Orléans. Ça peut vouloir dire 50$US par mois... Et on les fait travailler du lever au coucher.»

Comme quoi les requins ne sont pas tous sous la mer...

«Il y a des cas d'abus inouïs, affirme Sansone. Pourtant, ITF est un mot tabou, à bord. Quand les marins nous appellent, c'est vraiment parce qu'ils sont désespérés: parce qu'ils sont sûrs de ne plus jamais être engagés.»

Si l'ITF avait fait une plainte à la Garde côtière canadienne au sujet du *Global Ace*, cela n'aurait sans doute rien donné, puisque le navire était en bon état.

«Pour l'instant, nous n'avons juridiction que sur la navigabilité du navire, a indiqué Réjean Lanteigne, un des responsables du département de la Sécurité des navires à la Garde côtière. Pas sur les conditions à bord des navires étrangers. Mais bientôt, le Canada devrait ratifier la convention 147 de l'Organisation internationale du travail. Cela nous donnera une autorité sans équivoque pour monter à bord et faire respecter certaines normes mondiales.»

M. Lanteigne s'est quand même engagé à tenter une inspection du *Global Ace* lors de son escale à Sept-Îles.

Selon James Harney, l'inspecteur principal de la Garde côtière à Québec, la convention 147 donnera un mandat assez large: «Les conditions de salubrité et de sécurité (ce qui implique des vêtements d'hiver), le traitement médical, l'alimentation, le rapatriement au terme des contrats, la liberté syndicale et bien d'autres choses seront ainsi vérifiables.»

Selon Micheline Racette, attachée de presse du ministre Marcel Danis (Travail Canada), la convention 147 devrait être ratifiée bientôt. Elle ne s'attend pas à ce que l'approche des élections fédérales retarde son adoption.

Robertson: les Indiens feront appel

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Les Montagnais de la Basse Côte-Nord ont décidé d'en appeler du jugement de la Cour supérieure, qui a refusé le 18 janvier dernier d'émettre une injonction visant à empêcher Hydro-Québec de construire une centrale hydro-électrique au lac Robertson.

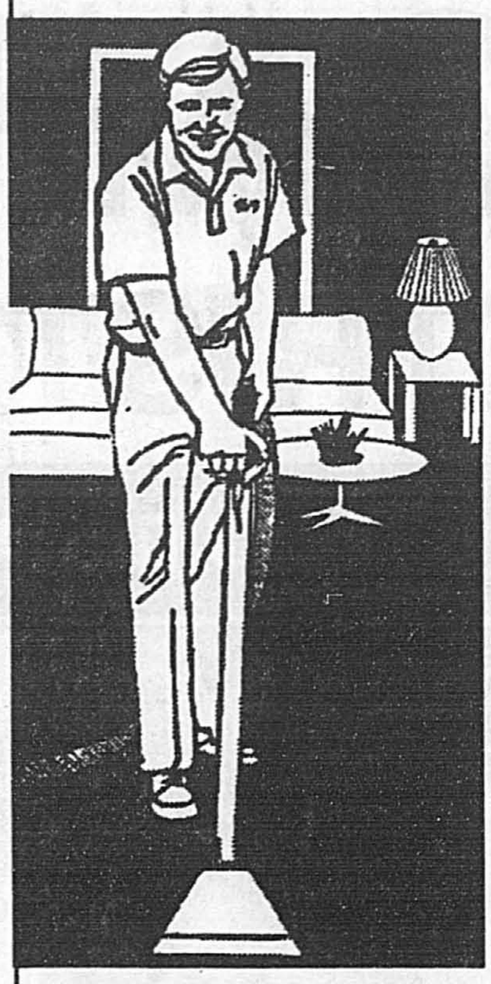
Le tribunal avait aussi rejeté une action en nullité contestant la validité des décrets gouvernementaux autorisant Hydro-Québec à aller de l'avant dans ce projet.

En annonçant cette décision, le président du Conseil des Atikamekw et des Montagnais, René Simon, a soutenu qu'il y avait des failles dans le jugement de première instance.

Il a exprimé l'espoir que la Cour d'appel entende la cause rapidement.

La centrale du lac Robertson, qui nécessitera un investissement de 340 millions, doit alimenter quelque 2000 résidants de la Basse Côte-Nord actuellement desservis par des génératrices.

Dernière Semaine
4 Super Offres de Nettoyage



Un vestibule sans frais, d'une valeur de 10$, quand nous nettoyons...

29 $ 2 pièce
Moquette, avec un vestibule en bonis

55 $ 4 pièces
Plus un vestibule en bonis

89 $ Maison complète Super offre!
5 pièces, 12 marches, plus 2 vestibules

Notre service 4 étoiles: une garantie de satisfaction à coup sûr!
★ Nos puissants appareils de nettoyage à la vapeur rendront vos tapis éclatants de fraîcheur et de propreté.
★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits très passants.
★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!

Protection pour tissu appliqué sans frais supplémentaire sur une chaise (valeur de 20$) quand nous nettoyons...

canapé et fauteuil
69 $
★ Nous utilisons différentes méthodes de nettoyage suivant le type de recouvrement.
★ Vos meubles ne risquent pas de s'abîmer! Les tissus retrouveront leur éclat!



Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h, le samedi de 8 h à 16 h

339-5420

la Baie

N'oubliez pas de demander notre traitement de protection des fibres pour prolonger l'éclat de vos moquettes fraîchement nettoyées. Les salons et salles à manger combinés comptent pour deux pièces. La commande minimale est de deux pièces. Coût pour sous-sol: 2,40 le mf (0,22 $ le pf). Frais supplémentaires pour le nettoyage des escaliers, des coussins de dossier non attenants, ainsi que des canapés modulaires et des revêtements en coton haïtien ou en tissus qui ne se nettoient qu'à sec. Frais de déplacement, s'il y a lieu. L'offre prend fin le 13 février 1993.

SPÉCIAL DE FÉVRIER
REMBOURRAGE
LES ATELIERS BARIBEAU INC.



TRÈS BEAU CHOIX DE COTON IMPRIMÉ EN STOCK
Spécial pour personnes du 3e âge
SERVICE GRATUIT À DOMICILE
● Tapis
● Draperies
● Peinture
30% à 50% de rabais sur tissus en stock
728-1116/728-4138

LE PRINTEMPS BOUCLAIR!



GABARDINE ÉLITE — ÉPARGNEZ 20%
100% polyester, 150cm. Lavable à la machine.
Grand choix de couleurs estivales.
Prix cour.: 9,99$m
PRIX BOUCLAIR: 7,99 m

CHALLIS IMPRIMÉS CALVADOS — ÉPARGNEZ 20%
100% viscose, 150cm. Imprimés assortis.
Importés d'Europe.
Prix cour.: 13,99$m
PRIX BOUCLAIR: 10,99 m

FUGIETTE IMPRIMÉE MARINA — ÉPARGNEZ 20%
100% rayonne, 150cm. Tissu léger, imprimés de couleurs bleu, vert turquoise, tons de terre, pastel, etc...
Prix cour.: 14,99$m
PRIX BOUCLAIR: 11,99 m

SOIE BRUTE — NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU!
100% soie, 115cm. Nouvelle tendance-mode!
Le tissu tout indiqué pour tailleurs, jupes et pantalons.
Choix de couleurs: blanc cassé, noir, fuchsia, kaki, corail, mauve, marin.
PRIX COURANT: 12,99 m

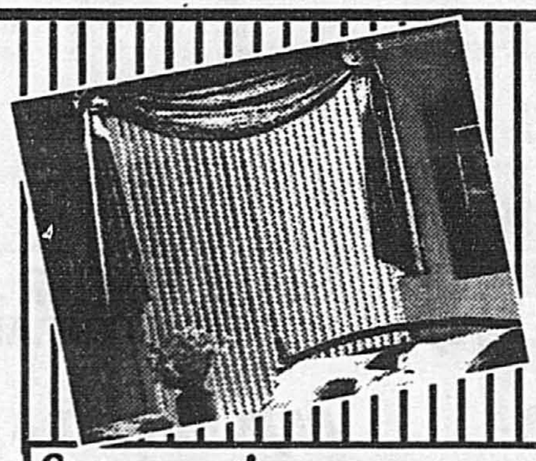
BURDA #4406

PERMAPRESS — ÉPARGNEZ 25%
65% polyester, 35% coton. 115cm.
Plus de 45 couleurs pour la confection de vêtements et d'articles de décoration.
Prix BouClair: 2,99 m

IMPRIMÉS VALENTINES ÉPARGNEZ 20%
50% poly., 50% coton, 115cm.
Coup de foudre pour nos imprimés Valentine aux jolis motifs de coeurs et de fleurs.
Prix cour.: 6,99$m Prix BouClair: 5,59 m

TOUS LES PATRONS burda 50% de rabais

ACCESSOIRES DE COUTURE ÉPARGNEZ 33 1/3%
• FIL GÜTERMANN • ÉPAULETTES (sauf In-Shape)
• CISEAUX (sauf Henckels) • VELCRO au mètre



Des fenêtres signées BouClair!
En promotion ce mois-ci: LEVOLOR ET DRACO

Stores verticaux sur-mesure BouClair
MEILLEURS PRIX
Aucun intermédiaire! Nos stores de première qualité sont fabriqués directement dans notre atelier. Réalisez ainsi de vraies économies!
Lamelles en P.V.C. de 2" et de 3 1/2" de large. Couleurs et styles variés... ordinaire ou gaufré.
PRÊTS EN SEULEMENT 48 HEURES
SCEAU de QUALITÉ GARANTIS À VIE BOUCLAIR

TISSUS DÉCORATIFS
Des milliers de mètres de tissus designers... imprimés, dentelles, voilages. Choisissez aussi parmi tout un assortiment de tissus unis offert dans plus de 50 coloris à partir de 4,66 m
ÉPARGNEZ JUSQU'À 33 1/3% DE RABAIS!
Prix cour. jusqu'à 36,99$ m

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT
331-1300
Stores, tentures, voilages, couvre-lits, édredons, etc.

GRAND CHOIX DE DOUILLETTES
DOUILLETTES À PRIX SENSASS !
En percale, chintz et polycoton. Unis ou à motifs floraux, tachetés, géométriques et contemporains.
À PARTIR DE 29,99

"ACHAT SPÉCIAL"
STORES À ENROULEMENT
Couleurs et grandeurs assorties. KIRSH ou CLOPAY
Choix de grandeurs jusqu'à 55 1/4" X 72"
Valeur jusqu'à 31,99$ 3,99
73 1/4" X 72" Valeur de 64,99$ 8,99

DRAPERIES ET DOUILLETTES SUR MESURE!
ÉPARGNEZ JUSQU'À 30%
Tissus sur commande spéciale de marques réputées... PARK AVENUE, PLEIN JOUR, etc...

Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 13 février 1993.

NOUVEAU! ROSEMÈRE 401, boul. Labelle 979-3881

DOLLARD* 3149, boul. des Sources 683-4711
MONTRÉAL-NORD* 5630 Henri-Bourassa 327-1113
TERREBONNE* 1350, ch. Moody 471-9494
ST-LÉONARD* 4305, rue Jean-Talon 725-9175
CENTRE-VILLE 2110 Ste-Catherine o. Angle Du Fort 989-8934
ST-CONSTANT 400, route 132 635-8407

BouClair
AUSSI À GRANBY ET À ST-HYACINTHE

Nos magasins sont maintenant ouverts le dimanche de 12h à 17h.*
REPENTIGNY 85 Brien 654-2619
LAVAL* 3350, boul. St-Martin 687-8480
LAVAL* 1720, boul. des Laurentides 667-3120
CHOMEDEY 965, boul. Curé-Labelle 973-8208
LASALLE* 363, ave. Dollard 365-7337
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 180, boul. St-Joseph 348-1145
* À l'exception de notre magasin à St-Jean et au centre-ville.

GREICHE & SCAFF OPTOMÉTRISTES

Grande Vente

PLUS DE 50 SUCCURSALES



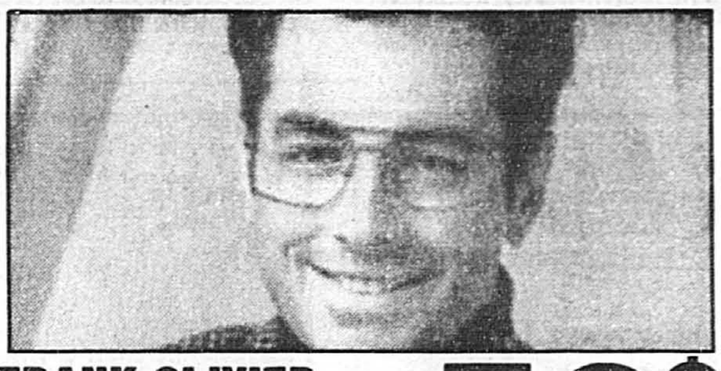
ROY TOWER
MODÈLE CITY 65 (JAPON)
PRIX RÉG. 189$
PRIX SPÉCIAL
59 $

BENETTON
MODÈLE SYRACUSE (ITALIE)
PRIX RÉG. 179$
PRIX SPÉCIAL
59 $

BENETTON
MODÈLE ATLANTA (ITALIE)
PRIX RÉG. 165$
PRIX SPÉCIAL
59 $



NEW GENERATION
MODÈLE 4 (JAPON)
PRIX RÉG. 209$
PRIX SPÉCIAL
89$



FRANK OLIVIER
MODÈLE 683 (FRANCE)
PRIX RÉDUIT À
59$



SAVVY
MODÈLE 12 (ITALIE)
PRIX RÉG. 129$
PRIX SPÉCIAL
59$



2 POUR 1

MONTURES ET LENTILLES AU COMPLET
SUR DES MARQUES EXCLUSIVES.



STAR WAR
MODÈLE I (JAPON)
PRIX RÉDUIT À
69$



POUR ELLE
TIMELESS
MODÈLE T504 (ITALIE)
PRIX RÉG. 189$
PRIX SPÉCIAL
89$

POUR LUI
MODÈLE 830 (JAPON)
PRIX RÉG. 199$
PRIX SPÉCIAL
66$

QUANTITÉS LIMITÉES

PEEL ET STE-CATHERINE 842-5489 • STE-CATHERINE 861-2659 • GALERIES D'ANJOU 354-9210 • PLACE VERSAILLES 353-7503 • CENTRE D'ACHATS DOMAINE 259-4781/8626 • PLACE BOURASSA 322-3450 • CENTRE D'ACHATS FOREST 321-2412 • ST-HUBERT EST 272-7616 • PLACE VERTU 336-5614 • GALERIES SAINT-LAURENT 337-7280 • GALERIES NORMANDIE 336-2607/6266 • VILLAGE MONTPELIER 744-3855 • L'ACADIE ET RUE SAUVÉ 336-5594 • CENTRE FAIRVIEW 694-9008 • MARCHÉ DE L'OUEST 685-4552 • CENTRE D'ACHATS ROCKLAND 739-2334 • CARREFOUR ANGRIGNON 366-1742 • PLACE NEWMAN 363-1142 • PLACE LONGUEUIL 670-0040 • PLACE DÉSORMEAUX 651-2808 • CENTRE D'ACHATS JACQUES-CARTIER 677-9107 • MAIL CHAMPLAIN 465-3094 • PLACE GREENFIELD-PARK 465-7294 • MAIL CARNAVAL 672-3740 • PROMENADES SAINT-BRUNO 441-6767 • MAIL MONTENACH, BELOEIL 464-0733 • PROMENADES MONTARVILLE, BOUCHERVILLE 655-1310 • GALERIES ST-HYACINTHE, ST-HYACINTHE 464-8587 / 773-2210 • CARREFOUR LAVAL 682-1112 • CENTRE D'ACHATS LAVAL 688-1771 • PLACE ROSEMÈRE 435-8890 • GALERIES MILLE-ÎLES 435-5939 • CLINIQUE MÉDICALE, BLAINVILLE 435-0470 • GALERIES RIVE-NORD 581-8781 • PROMENADES DEUX-MONTAGNES 491-7787

REPENTIGNY • TERREBONNE • JOLIETTE • STE-MARTHE-SUR-LE-LAC • DRUMMONDVILLE • SOREL • GRANBY • ST-JEAN • SHERBROOKE • TROIS-RIVIÈRES • CAP-DE-LA-MADELEINE • VICTORIAVILLE • OTTAWA • HULL • QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS: **336-4444**

PRIX ET SPÉCIFICATIONS SUJETS À CHANGEMENTS SANS PRÉAVIS. LES MONTURES MONTRÉES NE SONT PAS INCLUSES DANS L'OFFRE «2 POUR 1».

ON REMBOURSE LES FRAIS D'EXAMEN (MAX. 30$) POUR LES 18-40 ANS À L'ACHAT D'UNE PAIRE DE LUNETTES DE PRESCRIPTION